

Décembre 2016

vol. CVI, no 10

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CVI numéro 10 – Décembre 2016



Jacques Grand'Maison (1931-2016)
Le dernier des chanoines

L'Action
NATIONALE

volume CVI numéro 10
DÉCEMBRE 2016
envoi de publication

N° de la convention 0040012293

En couverture

Nicole Milette

Que des sabliers

Lithographie sur pierre et impression numérique combinées, image 45 x 61 cm, papier 56 x 76 cm, tirage de 5 exemplaires, 2015, 450\$

Nicole Milette est membre depuis 1993 de l'Atelier Circulaire où elle pratique la gravure. Depuis 2005, elle limite son enseignement au dessin d'observation à l'École de design de l'UQAM. Elle s'intéresse à la lithographie depuis ses études de baccalauréat en arts plastiques, également à l'UQAM, dont une année entière se déroula à l'Académie des beaux-arts de Florence où on lui accorda la mention Con Lode – Grande Distinction en peinture, techniques anciennes de tempera, anatomie et histoire de l'art moderne.

Mentionnons aussi son travail d'architecte coloriste, membre de l'Ordre des architectes du Québec, ainsi que ses études de doctorat en Angleterre (University of York, UK). Elle est l'auteur d'une biographie de l'artiste peintre de paysage Alfred Parsons R.A. qui dessinait pour plusieurs revues culturelles et qui est devenu concepteur de grands jardins.

Démarche créatrice

Toutes les estampes réalisées à ce jour mémorisent et laissent sur papier les marques évoquant l'âme des sujets observés, leur passage sur terre. Ces œuvres sont éphémères, transitoires, figées : des balises de vie et des antidotes efficaces aux douleurs inévitables de l'ordinaire. Tendre à imprimer la beauté, dans un monde souvent horrible, est un baume, un remède d'illusions réjouissantes pour Nicole. Son plaisir est de préserver de simples moments d'existence, des tableaux extraits de son quotidien. Son existence, une trop brève variation du thème éternel de la vie, laissera quelques traces persistantes grâce à des tirages sur papiers non acides dits « de collection » qui tentent de défier le temps.

Méthodes de prédilection

La photographie est devenue le moyen privilégié de capter des sources d'inspiration; l'esquisse, le collage et le dessin d'observation lui servent ensuite à exécuter la composition selon le témoignage émotif et souvent figuratif qu'elle veut transmettre. Nicole utilise surtout la lithographie sur pierre et occasionnellement la pointe sèche sur cuivre ainsi que la collagraphie et l'impression giclée. Les supports sont de papiers variés et récemment sur bois.

Prix et reconnaissance

Prix d'excellence AIMPE (Awagami International Miniature Print Exhibition) Japon 2013 pour *Lovebird*, une lithographie chinée sur papier gampi. En 2010, *Vent*, qui traite de l'identité culturelle chinoise bouleversée, est choisi comme accessoire dans un film américain appelé *Identity* tourné au Québec. Plusieurs de ses lithographies ont été achetées pour la collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Elle est membre de l'Atelier Circulaire, de Arprim et de MAPC aux États-Unis.

À surveiller

Dans les traces d'Albert Dumouchel, maître graveur – Exposition

Initiée par quatre membres de l'Atelier Circulaire, dont Nicole Milette, cette exposition souligne le 100^e anniversaire de naissance d'Albert Dumouchel et témoigne de l'influence de cet artiste dans le langage plastique de la gravure au Québec.

Du 24 novembre 2016 au 15 janvier 2017

Maison de la culture de Villerey–Saint-Michel–Parc-Extension (421, rue St-Roch à Montréal)

Expo-vente "Prêt-à-emporter XI"

Du 25 novembre au 17 décembre 2016

Galerie de l'Atelier Circulaire, 5445, avenue de Gaspé à Montréal

milette.nicole@uqam.ca

www.nicolemilette.com

Location d'outils **SIMPLEX**

Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907



Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise

Partout au Québec

simplex.ca

1 800 361-1486

L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533

Numéro sans frais: 1 866 845-8533

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur; Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix André-Laurendeau: Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris)

Membres du jury du prix Richard-Arès: Lucille Beaudry (science politique, UQAM); Robert Comeau (histoire, UQAM); Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Animation du séminaire de lecture: Mathieu Bock-Côté



LE DEVOIR
MOBILE,
MAINTENANT
DANS VOS
PANTALONS.

D

Téléchargez gratuitement la nouvelle application du Devoir et profitez d'un accès illimité jusqu'au 1^{er} mars.

 Télécharger dans
l'App Store

 DISPONIBLE SUR
Google Play

OFFERTE PAR

 **FONDS**
de solidarité FTQ

**FAIRE
TOURNER
L'ÉCONOMIE
D'ICI.**

SOMMAIRE

Éditorial

- Loi d'apartheid,
condition d'apartheid** 4
- Robert Laplante

Articles

- La perception de la
mondialisation néolibérale
dans *L'Action nationale* de
1995 à 2005** 11
- Benjamin Gagnon
- L'anglais ou le son creux de la
communication** 41
- David Santarossa
- Le démantèlement de la nation
(chronique 13)** 49
- Lucia Ferretti

Dossier

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

- Le dernier des chanoines** 74
- E.-Martin Meunier
- Fidélité et espérance** 85
- Lucia Ferretti

Lire

Notes critiques

- GUILLAUME ROUSSEAU
**L'État-nation face aux régions :
une histoire comparée du
Québec et de la France** 96
- André Joyal

- JEAN RASPAIL
**En canot sur les chemins
du Roi** 107
- Martin Lemay

- Livres reçus** 127

- Index des auteurs 2016** 129

Robert Laplante

Loi d'apartheid, condition d'apartheid

Nul besoin d'être anthropologue ou travailleur social, quiconque a déjà arpenté la troisième avenue à Val-d'Or a déjà vu le visage de la mort sociale et de la déréliction. Les femmes algonquines ne pleurent pas qu'à la télévision. La condition amérindienne ne s'étale pas qu'en comités de repentance et cérémonies de réconciliation.

La crise ouverte par les dénonciations des relations entre la Sureté du Québec et les femmes autochtones n'est malheureusement qu'un épisode de plus dans une tragédie qui n'en finit plus. La misère des Algonquines, ce qu'elles doivent endurer et subir n'a d'égale que celle du malheur d'être né de l'autre côté du mur. Celui que le Canada a dressé, celui qu'il met des milliards à tenter de camoufler, celui que le Québec ne veut pas voir. La condition des autochtones est d'abord de fabrication *canadian*.

La *Loi sur les Indiens* est une loi d'apartheid. Elle fait des Algonquins comme de tous les autres peuples autochtones, des êtres diminués, des pupilles de l'État *canadian*, des citoyens de deuxième ordre. Malgré les discours, malgré les grandes organisations financées pour donner image aussi bien que pour revendiquer dans les formes admises dans le cadre *canadian*, cette loi définit tout le reste.

Une loi d'apartheid produit la condition d'apartheid. Elle produit la dépossession, les réserves sans eau courante, les maisons insalubres et surpeuplées, les intoxications en tous genres, les épidémies de suicide et tout ce qui peut alimenter le sensationnalisme médiatique et les machines à mettre en scène la compassion. Une machine à broyer ne peut produire que de la misère en miettes, des destins brisés, des avenir bouchés, des peuples au désespoir.

La loi d'apartheid confisque le sens, détourne les mots, brouille les repères symboliques et surtout, elle sape au fur et à mesure qu'ils se tissent les liens qui pourraient permettre de sauter le mur. Les Algonquins comme les autres sont tenus loin d'eux-mêmes comme ils sont tenus à l'écart de la population de Val-d'Or. Car la condition amérindienne est une condition confisquée qui, pour parvenir à se nommer, pour se faire entendre et comprendre doit d'abord vaincre ce que l'État *canadian* a fait d'elle-même. Et cela va de la folklorisation à la spectacularisation de sa misère en passant par les thèses académiques sur la déculturation et les rapports d'enquête pour tenter de faire croire que la compassion peut remplacer le droit, que la relation d'un peuple à un État prédateur peut être tenue pour accessoire.

Le Québec qui s'émeut devant la détresse de ces femmes, qui constate que la misère laisse toujours ses victimes dans les zones troubles où le pouvoir policier se trouve chaque jour mis au défi de trancher entre l'arbitraire et l'impuissance, ne sait pas du tout comment penser ce que tout cela lui inspire. Les procédés habituels de la culpabilisation bienpensante, les simplifications niaises qui font aussi bien les clips des téléjournaux que les conversations de salon, ne servent qu'à rendre encore moins visible le mur d'apartheid. Les vertueux se donnent bonne bouche en évoquant une situation complexe, en pérorant sur les défis internes des

communautés, en témoignant d'un accablement – même sincère – devant la détresse et la violence sourde ou arrogante, mais leur vertu ne sert qu'à améliorer le revêtement du mur d'apartheid.

La vérité c'est que le Québec ne peut faire grand-chose de déterminant pour changer son rapport à la condition amérindienne. La loi d'apartheid donne à Ottawa l'essentiel des leviers qui permettent d'agir et elle a confié depuis longtemps le pouvoir de définir les situations dans les termes avec lesquels l'État a choisi de gérer la déculturation planifiée et la dislocation des sociétés amérindiennes. Création des réserves, plans de destruction des identités, négligence planifiée, le Canada ne recule devant rien. Y compris devant la mise en scène de sa mauvaise conscience à coups de millions pour financer des commissions qui ne pointent ses turpitudes que pour mieux donner le spectacle de sa magnanimité et la sincérité de son faux repentir.

Ce n'est pas la police qui peut dénouer la crise de Val-d'Or. Quoiqu'on finisse par savoir de la manière dont les agents se comportent devant la misère. Ce n'est évidemment pas inutile de le savoir, de sanctionner s'il le faut. Mais il faut d'entrée de jeu reconnaître que ce qui pourra être fait pour améliorer les choses ne pourra pas aller à l'essentiel. Les centaines de recommandations des rapports d'enquêtes qui dorment sur les tablettes devraient suffire à le faire comprendre. On ne change l'apartheid qu'en abolissant l'apartheid.

Pour changer le rapport aux populations amérindiennes, il faut changer le statut que l'État *canadian* leur inflige. Le Québec ne peut pas grand-chose en ces matières. Il le peut d'autant moins qu'il ne le peut pour lui-même. Car pour donner une base nouvelle à sa relation, il lui faudrait aller

au bout de ce que René Lévesque avait amorcé en reconnaissant les nations. Et pour se rendre là il faudrait que le Québec s'assume lui-même, c'est-à-dire se pense et agisse en dehors du cadre *canadian*, c'est-à-dire en l'occurrence en dehors de la loi d'apartheid et des catégories dans lesquelles elle a charpenté les rapports entre l'État *canadian* et les peuples autochtones.

Pour agir sur les déterminants fondamentaux de détresse amérindienne, le Québec doit s'arracher à la pensée oblique à laquelle le condamne le discours *canadian*. Pour explorer les voies d'une autre relation avec les Algonquins, les Innus et les autres, il faut aller bien au-delà des épanchements généreux sur le développement social. La loi d'apartheid oblige à définir des solutions qui la respectent et, du coup, à penser de travers en privilégiant des moyens de mitigation d'une misère qui est d'abord d'origine politique. Si racisme systémique il y a, il n'est que conséquence. Penser dans cette catégorie, c'est penser dans une censure. Pis encore, c'est faire oblitération sur l'apartheid – une chose à laquelle même les autochtones succombent trop souvent.

On comprend bien pourquoi le premier réflexe de Philippe Couillard a été de s'en remettre à la commission fédérale sur les disparitions des femmes autochtones : en bon *Canadian*, il respecte l'ordre imposé par la Loi d'apartheid et ce qu'elle inspire à Ottawa.

Il faut souhaiter que cette crise serve à soulager un tant soit peu la détresse des femmes qui l'ont fait éclater, mais il faut également et surtout savoir nourrir des attentes adéquates à l'endroit des moyens à mettre en œuvre. Pour établir un rapport authentique avec les peuples autochtones, le Québec devra d'abord reconnaître l'existence de ce mur pour mieux chercher ensuite, avec eux, les voies d'une cohabitation

basée sur la dignité et le respect mutuel. Dans l'état actuel des choses, le gouvernement du Québec comme la plupart de ses critiques se contentent de réclamer qu'il s'acquitte mieux de la tâche de gérer la misère. Il y a plus à faire. □

L'Action nationale en cadeaux



Les abonnés de *L'Action nationale*
ont le privilège d'offrir un abonnement
cadeau d'un an pour 50 \$ à la revue et
pour 20 \$ aux Cahiers de lecture.

Partagez vos lectures
pour de fructueuses discussions !



Le cadeau que les indépendantistes désirent!

Cette étude vise à déterminer la viabilité des finances publiques d'un Québec indépendant. Elle estime l'ensemble des revenus qu'un Québec indépendant percevrait et l'ensemble des charges additionnelles qu'il assumerait, en partant de l'hypothèse qu'il fournirait les mêmes services à ses citoyens que ceux présentement offerts sans devoir chercher de nouvelles sources de revenus.

18\$ taxe et expédition comprises

achat à la boutique internet, par la poste, au téléphone (p. 144)

La perception de la mondialisation néolibérale dans *L'Action nationale* de 1995 à 2005

Résumé

Cet article porte sur la perception de la mondialisation néolibérale par les auteurs de la revue *L'Action nationale* dans les années 1990 et 2000. Dans les faits, cette «nouvelle conjoncture mondiale» apparaît tantôt comme une menace à la souveraineté économique et politique du Québec, tantôt comme une justification supplémentaire de la nécessité de mener le projet national à terme. L'analyse des articles de la revue révèle un discours où critique du néolibéralisme et préoccupations nationales se côtoient.

Introduction

La mondialisation et le néolibéralisme ont fait couler beaucoup d'encre depuis la fin du XX^e siècle. Alors que certains politiciens ont fait l'éloge du libre-échange et de la déréglementation depuis les années 1980, la «mondialisation néolibérale» a fait l'objet d'une vive critique, tant dans le milieu militant qu'universitaire. En effet, plusieurs auteurs se sont efforcés de montrer les conséquences sociales, économiques, culturelles et environnementales de ce phénomène. La présente recherche porte sur la perception de la mondialisation

* Département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières

néolibérale par les auteurs de la revue *L'Action nationale* dans les années 1990 et 2000. D'emblée, nous constatons que ce thème fut fréquemment abordé dans ce périodique de 1995 à 2005, avec entre autres, le numéro spécial « Voyage au cœur de la mondialisation » (septembre 2002) ». À cet égard, mentionnons que les années 1990 marquent l'émergence d'une forte critique de la mondialisation et du néolibéralisme au niveau international. Pensons notamment aux travaux du sociologue Pierre Bourdieu ou encore, aux protestations que suscitèrent, un peu partout dans le monde, les accords de libre-échange tels que l'ALENA et l'AMI. Dans ce contexte, il semble pertinent d'étudier les réactions engendrées par cette « nouvelle » conjoncture internationale (et ses problèmes inhérents) au Québec.

En général, nous entendons par mondialisation le processus d'extension des échanges économiques, financiers et culturels à l'échelle planétaire. En outre, ce phénomène se caractérise par la formation d'un « système mondial » (plus ou moins uniforme); l'internationalisation des structures de production et des enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui autrefois, se limitaient essentiellement au cadre régional ou national; l'établissement de relations d'interdépendances entre les nations et l'accroissement de la concurrence au niveau international¹. Le néolibéralisme désigne un ensemble de théories d'inspiration libérale qui partagent en commun, un certain nombre d'idées: un rejet de l'État-providence et plus précisément de l'intervention étatique dans les sphères économique et sociale; la promotion de l'économie de marché – avec cette conviction que le marché devrait se réguler lui-même, selon

1 Nous reprenons ici, dans nos mots, la définition proposée par le FMI, en y ajoutant quelques précisions tirées de nos lectures. À ce sujet, voir Philippe Moreau Desfarges, *La mondialisation* (Que sais-je?), Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 28.

ses propres lois – et finalement, la valorisation du «privé» au détriment du secteur public².

Bien que de nombreux auteurs se soient intéressés à la mondialisation néolibérale avant nous, l'originalité de la présente étude est d'analyser ce sujet à travers le discours d'une revue d'idées québécoise. À notre connaissance, une telle recherche n'a jamais été réalisée auparavant. *L'Action nationale*, plus ancienne revue d'idées et de débats du Québec, nous apparaît à ce titre, comme une excellente source pour aborder le sujet. En effet, ce périodique diffuse depuis sa création des analyses critiques sur les réalités économiques, sociales, culturelles et linguistiques de la société québécoise. Notre article, nous l'espérons, apportera une pertinente contribution en documentant un aspect spécifique de la revue, soit sa préoccupation pour les enjeux socioéconomiques. De fait, c'est moins le néolibéralisme et la mondialisation que les positions de la revue et son interprétation du phénomène qui seront au cœur de notre analyse. En outre, une question s'impose : *L'Action nationale* tisse-t-elle un rapport entre mondialisation et question nationale ? L'étude des articles de la revue nous permet d'affirmer que la mondialisation apparaît tantôt comme une menace à la souveraineté économique et politique du Québec (et son idéal de justice sociale), tantôt comme une justification supplémentaire de la nécessité de mener le projet national à terme. Ainsi, cet article vise à :

- déterminer qui sont les auteurs qui ont traité de la mondialisation néolibérale dans la revue et quels sont leurs milieux d'insertion ;
- expliciter l'argumentaire des auteurs tout en montrant ses spécificités et ses nuances ;

2 René Passet, *L'illusion néo-libérale*, Paris, Fayard, 2000, 287 p.

- situer le discours de la revue dans un contexte international;
- montrer les pistes de solutions proposées par les auteurs et expliquer leurs fondements.

La principale source qui fut employée dans le cadre de notre étude est la revue *L'Action nationale* et plus précisément les articles de la période 1995-2005³. Dans un premier temps, nous avons recensé les articles traitant spécifiquement de la mondialisation et du néolibéralisme – ces deux notions étant, dans le cadre de la présente étude, considérée comme deux éléments complémentaires d'un même phénomène que l'on pourrait nommer « mondialisation néolibérale ». Après un survol des textes, nous avons évalué le poids de notre thématique: en moyenne, de 1995 à 2005, le thème revient à raison de deux articles à toutes les deux publications, sauf peut-être en 1997 où le sujet semble délaissé. Les années 2001 et 2002 sont celles où l'on retrouve le plus d'articles se rapportant directement à notre sujet de recherche. Mentionnons, entre autres, le numéro spécial « Voyage au cœur de la mondialisation » (septembre 2002). Si le thème occupe une place relativement limitée comparée à d'autres enjeux (la langue française et le développement local, par exemple), on constate en revanche qu'il revient de manière fréquente pendant l'ensemble de la période étudiée. Notons d'ailleurs que les articles des années 1990 et 2000 se réfèrent régulièrement à la conjoncture mondiale pour expliquer certains événements ou phénomènes de l'époque, par exemple, la déportation des épargnes ou l'accroissement des inégalités sociales. Dans un deuxième temps, il fut nécessaire de classer les textes par thèmes (par exemple: la

3 Notre analyse porte sur les numéros publiés dans *L'Action nationale* de mai 1995 jusqu'à décembre 2005. C'est la période où notre sujet est abordé le plus souvent dans les articles de la revue.

privatisation, les inégalités sociales, la souveraineté, atteinte aux principes démocratiques, la justice sociale). Si nous avons privilégié une approche thématique, c'est principalement pour nous permettre de mettre en lumière les principales tendances dans l'argumentaire des auteurs de la revue, ses spécificités et ses éléments de nuance. D'emblée, on constate que la revue adopte une vision large, mais l'analyse des sources révèle une certaine orientation dans les positions et les propositions des auteurs : bien qu'elle ne soit pas toujours perçue de mauvais œil, la mondialisation est presque toujours traitée dans la perspective de la question nationale.

La mondialisation néolibérale étant par définition un phénomène international, il va sans dire que nous bénéficions, en plus des nombreux articles publiés dans *L'Action nationale*, d'une impressionnante quantité d'ouvrages et d'articles issus de diverses disciplines (sociologie, histoire, sciences politiques, etc.) pour traiter de la question. Parmi les travaux marquants, mentionnons ceux de Pierre Bourdieu. Dans l'article «L'essence du néolibéralisme» publié dans le numéro de mars 1998 du *Monde diplomatique*, le sociologue montre les effets dévastateurs du néolibéralisme, notamment la misère d'une fraction de plus en plus importante de la population et la «destruction» des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du «marché pur», c'est-à-dire la nation, dont la capacité d'intervention ne cesse diminuer, les collectifs de défense de droits des travailleurs, les syndicats, les coopératives et autres associations. Ce texte incontournable nous permettra de comparer les préoccupations du sociologue à celles évoquées dans les articles de *L'Action nationale* à la même époque. Au Québec, Michel Bernard s'est intéressé à la question dans *L'utopie néolibérale*, publiée en 1997. Dans ce livre, l'auteur décortique le discours néolibéral en retraçant ses fondements idéologiques et en confrontant ses «dogmes» à la réalité. Très près de la vision de certains

auteurs ayant publié dans *L'Action nationale*, l'auteur propose une critique pragmatique et étoffée de l'idéologie dominante. Cet ouvrage nous semble particulièrement pertinent, d'une part pour cerner les assises idéologiques et historiques de la conception néolibérale et, d'autre part, pour nous documenter sur l'argumentaire de ses opposants.

Le présent travail comporte trois volets : dans la première partie, nous présenterons les auteurs de la revue et leur milieu d'insertion ; dans la deuxième section, nous tenterons de mettre en évidence les principales préoccupations des auteurs de *L'Action nationale* quant aux effets néfastes de la mondialisation néolibérale ; dans le dernier volet, il sera question des pistes de solutions proposées par les auteurs.

1. Des auteurs de tous les horizons

Dans les années 1990 et 2000, de nombreux auteurs de *L'Action nationale* se sont prononcés sur la mondialisation et le néolibéralisme. Cependant, avant de nous intéresser à leur interprétation du phénomène, nous procéderons à une brève analyse de leur milieu d'insertion et du contexte de leur collaboration dans la revue. D'emblée, soulignons la grande variété d'auteurs ayant abordé le sujet : intellectuels, universitaires, journalistes, entrepreneurs, militants, membres de mouvements ou de syndicats – la conjoncture mondiale semble avoir suscité des réactions dans presque tous les milieux. Sur les 39 articles retenus pour la présente analyse, nous comptons 27 auteurs uniques : 10 universitaires, professeurs ou étudiants (37,03 %) ; 6 politiciens et 2 journalistes affiliés au monde politique (29,62 %), 9 militants et représentants d'un mouvement ou d'un organisme (33,35 %)⁴.

⁴ Nous comptons les associations, groupes et autres mouvements collectifs comme un seul « auteur unique » et ce, même si plusieurs auteurs ont participé à la rédaction de l'article.

1.1 Universitaires, professeurs et étudiants

De Jean-Louis Bourque à Majella Simard, les universitaires s'étant intéressé aux enjeux de la mondialisation, proviennent de diverses disciplines (sociologie, sciences économiques, science politique, histoire, développement régional) et représentent les principaux établissements francophones du réseau universitaire québécois (Université de Montréal, UQAM, Université Laval, UQTR, UQAR). Alors que certains se prononcent à titre personnel, d'autres présentent les résultats de recherches en lien avec la mondialisation ou le néolibéralisme. Pierre-André Julien et Claire Bombardier de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont par exemple publié leur article à la suite d'une étude portant sur l'impact de la mondialisation des marchés dans les PME de 19 pays industrialisés.

1.2 Politiciens et journalistes

Parmi les politiciens qui se sont intéressés à la mondialisation néolibérale, mentionnons Jacques Parizeau – ministre des Finances du Québec de 1976 à 1984, puis premier ministre du Québec du 26 septembre 1994 au 29 janvier 1996 – et Bernard Landry – chef du Parti québécois de 2001 à 2005 et premier ministre du Québec de 2001 à 2003. Les deux hommes ont fait valoir l'importance de contrer la perte de souveraineté politique et économique que la mondialisation pouvait engendrer sur une nation comme le Québec. Jean-Marc Léger s'est également questionné sur des thèmes se rapportant à la mondialisation dans des articles publiés au début des années 2000. Journaliste, conseiller en relations internationales et écrivain engagé, Léger s'est illustré comme ardent défenseur de la langue française dans diverses associations de la francophonie. Soulignons également la participation d'Yves Rocheleau et d'Yves Michaud, deux auteurs impliqués en politique.

1.3 Syndicats, militants, organismes et mouvements

Denis Monière – politicologue, militant pour l'indépendance du Québec et président de la Ligue d'action nationale, s'est prononcé à quelques reprises sur les thèmes de l'affaiblissement des nations à l'ère de la mondialisation. Selon lui, la conjoncture internationale ne remet pas nécessairement en cause la souveraineté des États, elle propose plutôt une redéfinition de leur rôle. Fidèle à ses convictions, il réaffirme toutefois l'importance de l'accession à la souveraineté pour pouvoir protéger nos intérêts nationaux et notre culture⁵.

Ajoutons l'importante contribution de Rosaire Morin, qui à titre de rédacteur en chef de *L'Action nationale*, s'intéresse à la déportation de l'épargne québécoise en 1997 (Dossier: assurances et économie) – phénomène qu'il associe au néolibéralisme. Militant nationaliste, Morin a publié de nombreux articles sur les divers enjeux de la société québécoise. D'abord nationaliste canadien-français dans sa jeunesse, il adoptera progressivement le discours néonationaliste des années 1960. Vers la fin des années 1980, la crise de l'État-providence lui fait prendre conscience de la nécessité de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales⁶.

Gérald Larose – militant syndicaliste, professeur et président de la Confédération des syndicats nationaux (de 1983 à 1999) ainsi que François Aubry – économiste et membre du service de recherche de la CSN – ont conjointement rédigé un article en 1999 pour dénoncer l'accroissement des inégalités sociales provoquées par les politiques néolibérales et la mondialisation. Leur prise de position fait suite à plusieurs constats formulés lors des États généraux de la CSN de mars 1998 (sous le

5 Denis Monière, «La mondialisation et le dépérissement de l'État: mythe ou réalité», *L'Action nationale*, vol. XCV, no 6 (juin 2005) : 32-39

6 Jonathan Laveault, *Rosaire Morin – Portrait d'un militant nationaliste (1939-1999)*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2008, p. 110.

thème «La richesse, ça se partage») qui visaient entre autres, à faire le point sur l'évolution des inégalités sociales au Québec et à élaborer un plan permettant de favoriser un partage plus équitable des gains générés par la croissance économique⁷.

En 2002, les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) invitent les Québécois à réfléchir aux enjeux de la souveraineté à l'ère de la mondialisation. Loin de tomber dans le fatalisme, les auteurs pensent plutôt que la mondialisation offre la possibilité de nouveaux débats démocratiques et représente une nouvelle justification pour la souveraineté nationale comme rempart contre l'impérialisme et le repli. Cet organisme, fondé en juin 1995 dans le cadre du lancement du manifeste «Oui au changement» (signé par 100 intellectuels québécois), rassemble des gens du milieu de la recherche, de l'enseignement et de la culture qui ont tous à cœur le projet national⁸.

Finalement, d'autres intervenants tels que le Groupe de théologie contextuelle québécoise (GTCQ), composé à la fois de laïcs et de religieux œuvrant dans divers mouvements de solidarité, des organismes communautaires et des institutions publiques (professeurs, fonctionnaires, théologiens), ont également montré leurs inquiétudes quant aux dérives du néolibéralisme. En effet, les membres de ce groupe inscrivent leur action dans la défense des droits et de la dignité humaine et la promotion d'un idéal de justice sociale. En outre, ils partagent une perspective commune : un parti pris pour les opprimés et les exclus⁹.

7 Gérald Larose et François Aubry, «Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 3 (mars 1999) : 43-54.

8 IPSO, «Le projet souverainiste et l'État québécois : pour une politique de conviction», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 9 (novembre 2002) : 18-25.

9 À notre demande, les membres de ce groupe nous ont fourni quelques précisions sur les missions de leur organisme.

2. La mondialisation néolibérale et la question nationale

Comme nous le verrons, la critique des auteurs de *L'Action nationale* porte essentiellement sur trois thèmes majeurs : 1) la souveraineté économique et politique du Québec ; 2) la justice sociale et les inégalités sociales ; 3) la diversité culturelle et la protection de la langue française. En effet, la revue se montre préoccupée par l'affaiblissement des États au sein d'une économie mondiale qui dépend de plus en plus des décisions des grandes instances supranationales et du pouvoir grandissant des multinationales. Alors que les traités internationaux accordent une grande liberté aux entreprises internationales (notamment sur les conditions de leur établissement et la gestion des capitaux) et que les gouvernements se tournent vers diverses politiques d'austérité et de privatisation, l'idéologie dominante apparaît comme une menace à la justice sociale et aux principes démocratiques – éléments fondamentaux de la société québécoise selon les auteurs de la revue. D'un point de vue culturel, on reproche à la mondialisation de menacer la diversité, avec l'érosion des identités nationales et la disparition des mœurs et des traditions locales. Ce phénomène est souvent associé à l'américanisation ou à la diffusion de l'anglais dans le monde. D'ailleurs, la question linguistique (protection de la langue française) demeure un enjeu important dans les articles de la revue.

2.1 La mondialisation comme menace à la souveraineté économique et politique

Alors que les tenants du néolibéralisme affirment que la mondialisation s'avère bénéfique (progrès économique, promotion de la démocratie et des libertés individuelles), le développement de relations d'interdépendances – caractérisé notamment par la multiplication des échanges inter-

nationaux et la mise en place d'instances et d'organisations supranationales – réduit la capacité des nations à intervenir dans la mesure où les nouveaux enjeux auxquels elles sont confrontées dépassent leur cadre territorial, ce qui les rend d'autant plus vulnérables aux fluctuations du marché (mondial), notamment en cas de crise économique. En outre, l'intégration des économies nationales dans un grand « système globalisé » suggère également la création de relations inégales entre les pays, menant ainsi à la « subordination économique » des nations moins puissantes. D'autre part, les traités de libre-échange ont progressivement amené les États à céder certaines de leurs prérogatives pour favoriser le commerce international – situation qui selon plusieurs analystes, accroît le pouvoir des multinationales et des intérêts privés au détriment de celui de la société civile¹⁰.

Dans les années 1990, *L'Action nationale* s'est montrée particulièrement préoccupée par ce phénomène, d'abord parce qu'il constitue une menace supplémentaire à la souveraineté économique et politique du Québec, mais aussi parce qu'il représente une remise en question du « modèle québécois » issu de la Révolution tranquille¹¹. De manière

10 Du moins, c'est la critique que plusieurs sociologues et économistes ont faite de la mondialisation. On retrouve les mêmes préoccupations dans les articles de *L'Action nationale*. À ce sujet, voir Michel Bernard, *L'utopie néolibérale*, Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 1997, p. 45 et suivantes et Jean-Claude St-Onge, *L'imposture néolibérale : marché, liberté et justice sociale*, Montréal, Écosociété, 2000, p. 17 et suivantes.

11 Le « modèle québécois » issu de la Révolution tranquille est un mode gestion économique et social qui définit le lien entre le capital, l'État et la société. Depuis les années 1960, il se caractérise par l'intervention de l'État dans la planification de l'économie (pour contrer les défaillances du marché et les difficultés à trouver du financement stable), la concertation (avec la société civile) et la promotion du nationalisme (protection de l'espace national, nationalisation des ressources). À ce sujet, voir Gilles L. Bourque, *Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, 235 p.

générale, les auteurs de la revue mettent en lumière les problèmes politiques et socioéconomiques d'une conjoncture internationale où les institutions étatiques deviennent de plus en plus faibles. En effet, dans un contexte de mondialisation où seules les nations reconnues ont accès aux instances mondiales, plusieurs auteurs, dont Jacques Parizeau, Bernard Landry et Pierre Vadeboncoeur, font valoir que le pouvoir risque de s'éloigner de plus en plus du Québec si la population ne se décide pas à réaliser l'indépendance nationale. Le gouvernement fédéral étant chargé de représenter les intérêts des provinces lors des négociations internationales, la société québécoise est en quelque sorte tenue à l'écart des centres de décisions et dispose de peu de leviers pour orienter les politiques qui touchent son avenir¹². En outre, les dispositions des accords de libre-échange (prônant la déréglementation des marchés) viennent restreindre la capacité des gouvernements à intervenir sur l'économie et à imposer leur volonté sur les multinationales s'établissant sur leur territoire¹³.

De manière générale, la revue se montre critique à l'égard de la mondialisation parce qu'elle favorise deux phénomènes indésirables: 1) l'accroissement de l'interdépendance des nations – non seulement en matière de transformation des matières premières, mais également pour ce qui concerne la production, la diffusion et l'échange de biens non matériels (savoir-faire technologique, connais-

12 Jacques Parizeau, «L'AMI menace-t-il la souveraineté des États?», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 1 (janvier 1999) : 38-56; Bernard Landry, «La mondialisation rend la souveraineté plus nécessaire et urgente que jamais», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 3 (mars 1999) : 56-68; Pierre Vadeboncoeur, «La prochaine révolution antidémocratique», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 1 (janvier 2002) : 65-70.

13 Jean Ménard et Nelson Tardif. «D'où vient la ZLÉA?». *L'Action nationale*, vol. XCIV, no 1 (janvier 2004) : 34-46.

sances scientifiques, produits culturels) et 2) la concentration des capitaux dans les mains de conglomérats privés qui par leur influence, peuvent désormais supplanter de nombreux petits pays¹⁴. À cet égard, nous constatons que le pouvoir accru des multinationales est un thème récurrent. Dans son dossier « Assurances et économie » publié dans le numéro de mars 1997, Rosaire Morin critique la conversion du gouvernement du Québec à la doctrine néolibérale et incite les Québécois à réfléchir sur les conséquences de cette politique :

Si le gouvernement du Québec favorise la déréglementation à outrance, il facilite la suprématie des très grandes entreprises qui s'efforcent de tout absorber sur leur passage. Si le gouvernement du Québec tolère le laisser-faire et se satisfait de la libre circulation des capitaux, il accepte la déportation de l'épargne québécoise et la domination étrangère sur la politique du Québec. Une telle orientation affaiblit le pouvoir du gouvernement du Québec. Elle compromet même la démocratie. Elle aggrave la crise sociale¹⁵.

Dans le même ordre d'idée, Jacques Parizeau exprime de fortes réserves sur le principe de neutralité à l'égard des investisseurs étrangers que devait imposer l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) aux pays signataires. Ce projet de libre-échange – négocié secrètement au sein des vingt-neuf pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) entre 1995

14 Alain Laramée, « La mondialisation comme nouveau cadre idéologique », *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 8 (octobre 1998) : 82-101 ; Majella Simard, « Enjeux et perspectives pour un modèle éthique de développement régional », *L'Action nationale*, vol. XC, no 9 (novembre 2000) : 41-64.

15 Rosaire Morin, « Dossier : assurances et économie », *L'Action nationale*, vol. LXXXVII, no 3 (mars 1997), p. 138.

et 1997 – devait introduire diverses restrictions et obligations pour les gouvernements membres, dont notamment l'interdiction d'exiger l'achat de produits nationaux de préférence à des produits étrangers, l'établissement de la partie de la production qui sera exportée, l'atteinte d'un certain niveau de recherche et de développement au pays et le recrutement d'un niveau donné de personnel du pays. D'autre part, l'accord prévoyait que les gouvernements devaient même payer des compensations aux entreprises pour les pertes de profit que pouvait engendrer une modification des normes environnementales¹⁶. Ainsi, *L'Action nationale* conteste la logique qui se cache derrière les accords de libre-échange tels que l'AMI et la ZLÉA, soit l'affaiblissement des États au profit du pouvoir des multinationales et des intérêts privés.

Plusieurs auteurs (Morin, Landry, Vadeboncoeur) y voient d'ailleurs une véritable domination de la sphère économique sur la sphère politique. Une image récurrente dans les articles des années 1990 est celle d'un capitalisme laissé à lui-même (déréglementé, obéissant à ses propres règles) où le pouvoir politique et les droits du citoyen seraient soumis aux «diktats» de la productivité et de la rentabilité. Non seulement les entreprises locales doivent se soumettre aux conditions du marché international, mais l'État lui-même perd de son pouvoir d'intervention et de planification. Ce modèle profiterait d'un «déficit démocratique» et aurait pour effet d'affaiblir considérablement le pouvoir des citoyens-électeurs en assujettissant les États aux exigences des multinationales, des banquiers et des organismes transnationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce

16 Parizeau, loc. cit. ; Jacques Parizeau, «La liberté des échanges, les droits des multinationales et le dilemme de l'État», *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001) : 11-22.

(OMC)¹⁷. En d'autres mots, on critique la création d'un système mondial sans fidélité ni attache à aucune collectivité, et où l'intérêt général (la volonté du peuple) est noyé par la soif du profit et de la rentabilité. « L'économie devrait servir la société (et non l'inverse) » tel est le discours de plusieurs auteurs s'opposant aux politiques néolibérales¹⁸.

2.2 « À l'assaut du vivre ensemble¹⁹ » : justice sociale, citoyenneté et démocratie en péril

Sous l'influence des théories dites « néolibérales » – notamment celles de l'École de Chicago (Milton Friedman), plusieurs politiciens en sont venus à remettre en question l'État tel qu'il s'était constitué un peu partout en Occident depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, c'est-à-dire l'État-providence, garant du bien-être de ses citoyens. S'inspirant d'un modèle étatique qui prévalait avant la mise en place des grands programmes sociaux, les tenants du néolibéralisme font la promotion d'un État libéral, non interventionniste en matière d'économie et de services publics, mais plus « rigide » pour tout ce qui touche ses fonctions régaliennes, notamment la sécurité²⁰. Dans les faits, cette influence s'est traduite par une multitude de mesures qui tendent à trans-

17 Yves Rocheleau, « La démocratie : première condition d'une mondialisation plus humaine », *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001) : 37-40; Vadeboncoeur, loc. cit.

18 Claude Béland, « Mondialisation et développement local », *L'Action nationale*, vol. XCI, no 5 (mai 2001), p. 130.

19 Titre tiré de Nelson Tardif, « La mondialisation néolibérale à l'assaut du vivre ensemble », *L'Action nationale*, vol. XCV, no 1 (janvier 2005) : 75-84.

20 Notons ici l'opposition fondamentale entre deux visions de la gestion de la question sociale, l'une orientée vers des politiques de redistribution et mesures d'aides directes aux classes les plus pauvres, l'autre vers des mesures incitatives à l'emploi et la pénalisation des crimes. À ce sujet, voir Loïc Wacquant, *Les prisons de la misère*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2011, p. 74 et suivantes.

former le rôle de l'État: plans d'austérité, coupes dans les services sociaux, abolition des barrières tarifaires, privatisation, déréglementation, diminution des impôts²¹.

Bien que variées et particulièrement complexes, la plupart des critiques adressées à la mondialisation néolibérale portent sur des enjeux socioéconomiques: l'accroissement des inégalités sociales, le désengagement de l'État, la domination de l'économie sur les sphères politique et sociale, la privatisation, la précarisation, la déréglementation, l'individualisation et l'affaiblissement des structures collectives sont tous des thèmes récurrents.

Pour plusieurs auteurs de *L'Action nationale*, la mondialisation néolibérale représente une véritable menace à l'idéal de «justice sociale» de la nation québécoise. Depuis la Révolution tranquille, le Québec s'était doté d'un filet social, c'est-à-dire de programmes sociaux universels qui visaient d'une part à protéger les citoyens contre les «risques de l'existence» et, d'autre part, à réduire les inégalités socioéconomiques. Or, la montée du néolibéralisme et la globalisation de l'économie représentent le passage d'un État interventionniste dans l'économie nationale à un système économique mondial laissé aux lois du marché. Ainsi, certains ont fait valoir qu'une économie déréglementée et laissée à elle-même pose un important problème dans la mesure où cette dynamique ne favorise aucunement une redistribution équitable de la richesse. À cet égard, *L'Action nationale* affirme que la redistribution des richesses demeure la base de la justice

21 « Désormais le discours économique mondial est partout le même: contrôler l'inflation, éliminer les déficits, libéraliser le commerce, déréglementer les échanges, baisser les impôts, rationaliser, privatiser, délocaliser, créer des emplois, faire baisser le chômage et augmenter la richesse», dans Jean-Louis Bourque, « Voyage au cœur de la mondialisation », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 7 (septembre 2002), p. 80.

sociale et qu'il s'agit d'un élément essentiel au bonheur de la société québécoise. Ainsi, c'est tout un système de valeurs que la mondialisation néolibérale vient ébranler : aux valeurs de « justice sociale » et d'« égalité », la conception néolibérale oppose celle de « responsabilité individuelle ». On reproche au néolibéralisme de propager un discours qui prône un individualisme axé sur la performance, l'excellence et la compétitivité et où toute « politique de solidarité » est présentée comme un obstacle au progrès économique²².

Il semble pertinent de comparer cette critique à celle du sociologue Pierre Bourdieu qui insistait sur les effets du néolibéralisme, notamment la « destruction » des instances collectives (États, syndicats et associations) et l'imposition à tous les niveaux de la hiérarchie, tant dans les hautes sphères de l'économie qu'au sein des entreprises, d'une « logique darwinienne » qui venait en quelque sorte instaurer comme normes de toutes pratiques sociales, la « lutte de tous contre tous » et le cynisme²³. Mentionnons que la fragmentation des structures collectives et l'individualisation – deux phénomènes susceptibles de menacer les valeurs de solidarité et de justice sociale au profit d'une forme de « darwinisme social » – sont des thèmes qui reviennent régulièrement dans la critique que les auteurs adressent à la mondialisation néolibérale. Comme l'explique Claude Béland, le néolibéralisme transforme en quelque sorte le citoyen en simple individu détaché des structures de solidarité et luttant pour ses propres intérêts : « cette économie exacerbe les instincts

22 Yvon Savoie, « Le bonheur, la société québécoise et la mondialisation », *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001) : 23-36; Majella Simard, « Le développement économique solidaire : utopie ou réalité ? », *L'Action nationale*, vol. XCIII, no 4 (avril 2003) : 39-64; Béland, loc. cit.

23 Pierre Bourdieu, « L'essence du néolibéralisme », *Le monde diplomatique* [en ligne] <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609> (Page consultée le 22 avril 2016)

égoïstes de l'être humain, la cupidité, l'envie et le chacun pour soi. Dans un tel contexte, les valeurs de solidarité et d'égalité des individus, pourtant essentielles à la dynamique du développement social, subissent de nombreux assauts²⁴». Par ailleurs, de nombreux auteurs ont montré que l'une des caractéristiques de l'idéologie dominante est de s'imposer comme «unique solution» pour favoriser la croissance économique²⁵.

Une autre préoccupation des auteurs de *L'Action nationale* demeure l'accroissement des inégalités sociales, qu'ils associent généralement aux politiques néolibérales. Dans un article publié en 1999, Gérald Larose et François Aubry montrent que si la décennie 1990 est marquée par d'importantes coupes dans les dépenses publiques (tant au fédéral qu'au provincial), elle représente une période de prospérité pour les groupes les plus riches de la population et les entreprises privées²⁶.

2.3 L'impérialisme culturel: une facette de la mondialisation ?

La critique de certains auteurs à l'égard de la mondialisation s'inscrit dans la contestation de l'impérialisme culturel. Notons que cette expression désigne la politique d'une puissance qui tend à promouvoir ou imposer sa culture à des nations moins puissantes. Comme le mentionne Matthew Fraser, l'internationalisation de la culture américaine (notamment par la langue anglaise) provoque diverses réactions, tant positives que négatives: «elle suscite

24 Béland, loc. cit., p. 130.

25 Denis Monière. «La mondialisation et le dépérissement de l'État: mythe ou réalité», *L'Action nationale*, vol. XCV, no 6 (juin 2005): 32-39.

26 Gérald Larose et François Aubry, «Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 3 (mars 1999), p. 44.

l'admiration et l'envie, mais provoque aussi le ressentiment et l'hostilité. [...] Les passions hostiles s'enflamment aisément contre les symboles de la culture américaine, qui sont associés à un ordre cosmopolite qui suscite de profondes angoisses²⁷». En ce sens, plusieurs auteurs accusent la mondialisation d'être responsable d'une homogénéisation du monde. Nous pouvons comparer cette critique à celles de certains universitaires français tels que Claude Hagège qui ont dénoncé l'avènement d'une « pensée unique » qui, à long terme, pourrait se manifester comme un obstacle au progrès et à la liberté d'esprit²⁸.

En ce sens, les auteurs de *L'Action nationale* (Bourque, Léger, Paquin) soulignent que face à l'affaiblissement des États-nations et sous le poids des traités de libre-échange, les sociétés démocratiques sont de plus en plus fragmentées, culturellement, socialement et linguistiquement²⁹. De plus, parce qu'elle est intimement reliée à l'idéal de l'« American way of life », on reproche à la culture américaine de transmettre un mode de vie et des valeurs individualistes généralement associées à la culture de la consommation qui depuis la Seconde Guerre mondiale, s'est graduellement implantée un peu partout dans le monde et en particulier dans les sociétés industrialisées³⁰.

27 Matthew Fraser, *Les armes de distraction massive ou l'impérialisme culturel américain*, Montréal, Hurtubise, 2004, p. 11.

28 À ce sujet, voir Claude Hagège, *Contre la pensée unique*, Paris, Odile Jacob, 2012, 256 p.

29 Stéphane Paquin, « La revanche des petites nations », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 1 (janvier 2002); Jean-Marc Léger, « Mondialisation et diversité des cultures », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 8 (octobre 2002): 23-26.

30 Monière, loc. cit.; Jean-Louis Bourque, « Pourquoi choisir la solution de l'indépendance du Québec en 2001? », *L'Action nationale*, vol. XC, no 10 (décembre 2000): 77-80; Yves Michaud, « Le temps de choisir », *L'Action nationale*, vol. XC, no 10 (décembre 2000): 67-76.

Devant la théorie d'une culture envahissante menaçant la survie des particularités culturelles, on ne peut s'empêcher de penser au débat sur l'avenir de la langue française au Québec. Au fil des années, la montée de l'anglais au travail, la croissance de l'immigration, la popularité de la musique pop anglophone à la radio ainsi que le délaissement du français par les jeunes générations sont apparus comme autant de menaces à la survie de la langue française³¹. D'emblée, il semble important de préciser que la langue n'est pas un simple véhicule de communication puisqu'elle représente aussi une histoire, une civilisation, un système de valeurs ainsi que divers éléments culturels. En effet, un idiome est le reflet d'une véritable identité culturelle : appuyé sur une longue tradition historique, tout système linguistique implique des références à la culture, des liaisons sémantiques, des racines étymologiques, des associations d'idées, ainsi qu'une façon unique de voir le monde. Ces associations (sémantiques, idéologiques) sont d'autant plus significatives considérant que plusieurs linguistes ont fait valoir que les langues jouent un rôle primordial dans le développement de la pensée humaine : « [les associations] que font les langues appartiennent de manière intime à la représentation mentale de chaque individu en fonction de sa langue et de sa culture, structurant, du même coup, sa pensée d'une façon chaque fois différente selon la langue³² ».

31 Léger, loc. cit.

32 Cette théorie fut initialement énoncée par les linguistes Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf. Nous citons ici Claude Hagège, op. cit., p. 124.

3. Des pistes de solutions : quelques divergences dans l'orientation des propositions

3.1 « Pragmatisme » et libre-échangeisme : un Québec souverain pour participer à la mondialisation

Dans un contexte de mondialisation, plusieurs auteurs tels que Jacques Parizeau, Bernard Landry et Jean-Louis Bourque insistent sur la nécessité de concrétiser le projet national pour tirer profit de la conjoncture internationale. Selon eux, le Québec doit impérativement devenir souverain pour s'asseoir à la table des négociations, se tailler une place sur le marché mondial et défendre ses intérêts sur la scène internationale. S'ils admettent les conséquences évidentes du néolibéralisme, ceux-ci misent davantage sur une approche pragmatique : à défaut de pouvoir freiner ce « phénomène inéluctable », le Québec doit au moins se mettre du côté des « gagnants ». À cet égard, Parizeau déplore que le Sommet des peuples d'Amérique (2001) se soit terminé par une condamnation générale du libre-échange ; attitude qu'il trouve particulièrement dogmatique. Selon lui, il ne faut pas condamner le libéralisme, mais trouver des solutions concrètes : « On ne condamne pas les marées. On construit des digues, des jetées, on se protège en somme. On n'excommunie pas la mer³³ ».

S'éloignant de la critique du capitalisme et des théories altermondialistes, ce discours « pragmatique » tend plutôt à reconnaître les avantages de l'économie de marché et de l'accroissement des échanges internationaux. La mondialisation devient un argument supplémentaire pour mener le projet national à terme : selon cette conception, c'est moins pour lutter contre le phénomène que pour s'adapter à la conjoncture internationale (où les décisions sont de plus en

33 Parizeau, « La liberté des échanges, les droits des multinationales et le dilemme de l'État », p. 11.

plus le fait d'instances supranationales) que la société québécoise doit réaliser l'indépendance nationale. Plutôt que de s'opposer à la mondialisation, le Québec aurait avantage à se percevoir comme une « nation avancée », c'est-à-dire, à l'intérieur d'un système mondial où les organisations internationales permettent la coopération entre les peuples et la liberté de circulation (biens, services capitaux, individus). D'ailleurs, un Québec souverain pourrait participer à la mise en place d'un appareil législatif, réglementaire et régulateur – une sorte d'autorité supranationale – qui pourrait freiner la diffusion des crises et assurer le respect des principes démocratiques, les lois du marché et le libéralisme ne pouvant assurer à eux seuls l'ordre, la paix et l'honnêteté des rapports économiques au niveau international³⁴. En somme, ces auteurs partagent la conviction que le Québec doit s'imposer comme nation souveraine et faire entendre sa voix (authentique et originale) à l'intérieur des institutions internationales (ONU, FMI, UNESCO, etc.) pour faire valoir ses intérêts et participer à la mondialisation.

3.2 L'État comme ultime rempart contre la mondialisation

D'autres propositions découlent directement d'une remise en question du néolibéralisme comme modèle et cadre idéologique de référence. Ces auteurs – que nous pourrions qualifier de « progressistes » – fondent leur argumentaire sur la défense de l'État-nation comme rempart contre la mondialisation et sur l'importance de consolider un « projet commun » qui nous permettrait de lutter contre l'idéologie dominante (qui selon eux, ne conduit qu'à la fragmentation de l'identité collective et la fragilisation du tissu social)³⁵.

³⁴ Landry, loc. cit. ; Jean-Louis Bourque, « La mondialisation bienfaitrice », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 7 (septembre 2002) : 87-90 ; Monière, loc. cit.

³⁵ Tardif, loc. cit. ; Laramée, loc. cit. ; Rocheleau, loc. cit. ; Vadeboncoeur, loc. cit.

En réaction aux vastes entreprises de déréglementation, *L'Action nationale* insiste sur l'importance de réaffirmer le rôle « social » de l'État : ce dernier permet avant tout de réglementer les entreprises, de protéger le consommateur, l'épargne des institutions financières ; de préserver les conditions de travail, les acquis sociaux et l'environnement ; d'orienter l'activité économique en fonction des priorités nationales. En d'autres mots, l'intervention étatique est nécessaire non seulement pour protéger les intérêts nationaux et les droits des citoyens, mais aussi pour s'assurer que toutes les entreprises (locales ou étrangères) se plient aux lois du territoire³⁶. Pierre Vadeboncoeur soutient que la nation est une défense indispensable contre toute velléité hégémonique ou, dans un contexte de mondialisation, de nivellement des particularités culturelles, sociales et économiques des pays. Dit autrement, la « nation politique » offre le cadre et les institutions nécessaires au maintien d'une politique indépendante. En effet, selon ces auteurs, tout pouvoir supranational implique un déficit démocratique dans la mesure où il représente un éloignement du centre de décision et un affaiblissement des capacités de contrôle des États et des citoyens sur les décisions qui les concernent³⁷.

Dans tous les cas, *L'Action nationale* insiste généralement sur l'importance de protéger le modèle québécois de justice sociale et donc, l'État-nation afin de préserver nos acquis sociaux et nos droits. Les propos d'Alain Laramée illustrent clairement les arguments de ce discours qui tend à rejeter le néolibéralisme : « n'en déplaise à Parizeau, la souveraineté

36 Parizeau, loc. cit.

37 Pierre Vadeboncoeur, « Sans la nation politique, qui peut défendre quoi? », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 9 (novembre 2002) : 26-28 ; James A. Wilkins, « Le déficit démocratique mondial », *L'Action nationale*, vol. XCII, no 3 (mars 2002) : 52-60 ; Denis Monière, loc. cit.

du Québec ne doit pas se faire dans l'esprit d'avoir les mains libres pour conquérir les marchés mondiaux, mais pour être en mesure de mieux contrôler les forces de domination et les pressions idéologiques et internationales sur la justice sociale sur son territoire³⁸». Ainsi, pour certains auteurs de la revue, la solution se trouve moins dans la conquête des marchés internationaux (participation à la mondialisation) que dans l'élaboration d'un projet national commun avec, à sa tête, un État fort et actif pouvant lutter contre les dérives du système mondial. L'intervention étatique pourrait prendre différentes formes, entre autres :

- l'imposition d'une taxe sur les transactions financières (souvent spéculatives) qui permettrait de dissuader l'exécution de transaction ayant pour effet de déstabiliser les monnaies nationales ;
- la négociation, dans les accords de libre-échange, de clauses favorisant le nivellement par le haut des conditions de travail et le respect des normes nationales ;
- l'imposition de pénalités pour les multinationales opportunistes qui quittent le pays pour diminuer leurs coûts de production ;
- la création d'un revenu de citoyenneté ;
- la protection des industries culturelles ;
- des subventions pour les entreprises locales ;
- une réforme de l'assurance-emploi pour éviter la diffusion de l'emploi précaire³⁹.

38 Laramée, loc. cit.

39 Nous reprenons ici quelques suggestions proposées par Rocheleau, loc. cit, p 39 ; Savoie, loc. cit., p. 33. et Simon Langlois, « Politiques publiques et mutations sociales : des arbitrages qui seront de plus en plus complexes », *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 5 (mai 1998), p. 16.

3.3 Une voie alternative: l'économie solidaire et le développement local

Pour quelques auteurs tels que Claude Béland et Majella Simard, l'économie solidaire, le développement local et les initiatives collectives (coopératives, mutuelles, associations) constituent une « troisième voie » pour contrer les dérives de la mondialisation. Selon ces auteurs, il devient nécessaire de redonner son pouvoir à la société civile, pour qu'elle puisse (en parallèle à la dynamique incontournable de la mondialisation) rétablir la solidarité des communautés et des citoyens.

En ce sens, le développement local et les microstructures démocratiques (associations, comités de citoyens, mutuelles, coopératives) permettraient de rétablir les déséquilibres engendrés par la conjoncture internationale et représentent des solutions pour ceux qui prônent une action directe contre la domination des lois du marché. L'idée défendue par cette tendance est de rétablir une société qui soit un « ensemble organisé d'individus en vue de l'intérêt général ». Bref, une société dirigée et animée par des associations démocratiques.

D'autre part, ces auteurs font la promotion de la réconciliation de l'économie et du social; ces deux entités ne devant pas être séparées, mais collaborer conjointement à la réalisation du bien commun. D'ailleurs, mentionnons que *L'Action nationale* place l'économie sociale au cœur de ses préoccupations, en valorisant les initiatives solidaires du Québec (entreprises d'État, Caisse de dépôt et placement, Hydro-Québec, Caisses Desjardins, etc.)⁴⁰.

⁴⁰ Béland, loc. cit; Simard, «Le développement économique solidaire: utopie ou réalité?», *L'Action nationale*, vol. XCIII, no 4 (avril 2003): 39-64

Conclusion

En conclusion, l'analyse des articles de la revue *L'Action nationale* nous permet d'affirmer que la mondialisation néolibérale est perçue à la fois comme une menace à la souveraineté économique et politique du Québec, mais aussi comme une justification supplémentaire de la nécessité de mener le projet national à terme. Si tous les auteurs admettent les conséquences de la conjoncture internationale (le désengagement de l'État, la domination de l'économie sur les sphères politique et sociale, la privatisation, la précarisation, la déréglementation), on voit émerger deux tendances dans leur position: l'une insistant sur la nécessité de réaliser l'indépendance pour participer à la mondialisation et protéger nos intérêts sur la scène internationale, l'autre davantage orientée sur la critique de l'idéologie dominante. En outre, le discours de la revue se rapproche de la critique internationale de la mondialisation néolibérale; on y retrouve à peu près les mêmes préoccupations. Toutefois, il convient de préciser que la question nationale amène une lecture particulière du phénomène: le thème de la souveraineté prend dans *L'Action nationale*, une tout autre signification, considérant que ses auteurs défendent l'idée d'un Québec indépendant.

Notre étude, nous l'espérons, aura permis d'exposer le discours d'une revue d'idées québécoise au sujet d'une conjoncture internationale, en l'occurrence, la mondialisation. Néanmoins, il serait intéressant de comparer le discours sur la mondialisation de *L'Action nationale* à celui d'autres revues d'idées québécoises ou canadiennes.

Bibliographie

- BERNARD, Michel. *L'utopie néolibérale*, Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 1997, 318 p.
- BOURDIEU, Pierre. «L'essence du néolibéralisme». *Le monde diplomatique* [en ligne] <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609> (page consultée le 2 février 2016)
- DESFARGES, Philippe Moreau. *La mondialisation* (Que sais-je?), Paris, Presses universitaires de France, 2012, 128 p.
- HAGÈGE, Claude. *Contre la pensée unique*, Paris, Odile Jacob, 2012, 256 p.
- PASSET, René. *L'illusion néo-libérale*, Paris, Flayard, 2000, 287 p.
- LEMIRE, Marc. «Mouvement social et mondialisation économique: de l'AMI au Cycle du millénaire de l'OMC», *Politique et Sociétés*, vol. 19, no 1 (2000): 49-78.
- ST-ONGE, Jean-Claude. *L'imposture néolibérale: marché, liberté et justice sociale*, Montréal, Ecosociété, 2000, 202 p.
- WACQUANT, Loïc. *Les prisons de la misère*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2011, 220 p.

Articles de *L'Action nationale*

- BÉLAND, Claude. «Mondialisation et développement local». *L'Action nationale*, vol. XCI, no 5 (mai 2001): 129-140.
- BOURQUE, Jean-Louis. «Pourquoi choisir la solution de l'indépendance du Québec en 2001?», *L'Action nationale*, vol. XC, no 10 (décembre 2000): 77-80.
- BOURQUE, Jean-Louis. «La mondialisation et le néolibéralisme», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 7 (septembre 2002): 76-78.

- BOURQUE, Jean-Louis. «La mondialisation malfaisante». *L'Action nationale*, vol. XCII, no 7 (septembre 2002): 90-94.
- BOURQUE, Jean-Louis. «La mondialisation bienfaitrice», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 7 (septembre 2002): 87-90
- IPSO, «Le projet souverainiste et l'État québécois: pour une politique de conviction», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 9 (novembre 2002): 18-25.
- JULIEN, Pierre-André et Claire BOMBARDIER. «Mondialisation des marchés et PME québécoises», *L'Action nationale*, vol. LXXXV, no 5 (mai 1995): 820-833.
- LANDRY, Bernard. «La mondialisation rend la souveraineté plus nécessaire et urgente que jamais», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 3 (1999): 56-68.
- LANGLOIS, Simon. «Politiques publiques et mutations sociales: des arbitrages qui seront de plus en plus complexes», *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 5 (mai 1998): 7-17
- LARAMÉE, Alain. «La mondialisation comme nouveau cadre idéologique», *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 8 (octobre 1998): 82-101.
- LAROSE Gérald et François AUBRY. «Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 3 (mars 1999): 43-54.
- LÉGER, Jean-Marc. «Mondialisation et diversité des cultures», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 8 (octobre 2002): 23-26.
- MÉNARD, Jean et Nelson Tardif. «D'où vient la ZLÉA?», *L'Action nationale*, vol. XCIV, no 1 (2004): 34-46.
- MICHAUD, Yves. «Le temps de choisir», *L'Action nationale*, vol. XC, no 10 (décembre 2000): 67-76.
- MONIÈRE, Denis. «La logique des nations contre la mondialisation», *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 10 (décembre 1998): 73-76.

- MONIÈRE, Denis. «La mondialisation et le dépérissement de l'État: mythe ou réalité», *L'Action nationale*, vol. XCV, no 6 (juin 2005): 32-39.
- MORIN, Rosaire. «Assurances et économie», *L'Action nationale*, vol. LXXXVII, no 3 (mars 1997): 99-172.
- PAQUIN, Stéphane. «La revanche des petites nations», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 1 (janvier 2002): 87-102.
- PARIZEAU, Jacques. «L'AMI menace-t-il la souveraineté des États?», *L'Action nationale*, vol. LXXXIX, no 1 (janvier 1999): 38-56.
- PARIZEAU, Jacques. «La liberté des échanges, les droits des multinationales et le dilemme de l'État», *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001): 11-22.
- PROULX, Pierre-Paul. «Quel Québec économique voulons-nous?», *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, no 1 (janvier 1998): 21-38.
- ROCHELEAU, Yves. «La démocratie: première condition d'une mondialisation plus humaine», *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001): 37-40.
- SAVOIE, Yvon. «Le bonheur, la société québécoise et la mondialisation», *L'Action nationale*, vol. XCI, no 6 (juin 2001): 23-36.
- SIMARD, Majella. «Enjeux et perspectives pour un modèle éthique de développement régional», *L'Action nationale*, vol. XC, no 9 (novembre 2000): 41-64.
- SIMARD, Majella. «Le développement économique solidaire: utopie ou réalité?», *L'Action nationale*, vol. XCIII, no 4 (avril 2003): 39-64.
- TARDIF, Nelson. «La mondialisation néolibérale à l'assaut du vivre ensemble», *L'Action nationale*, vol. XCV, no 1 (janvier 2005): 75-84.
- VADEBONCOEUR, Pierre. «La prochaine révolution anti-démocratique», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 1 (janvier 2002): 65-70.

- VADEBONCOEUR, Pierre. «Sans la nation politique, qui peut défendre quoi?», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 9 (novembre 2002): 26-28
- VADEBONCOEUR, Pierre. «Antimondialisme: Il y a loin de la coupe aux lèvres», *L'Action nationale*, vol. XCI, no 3 (mars 2003): 7-12.
- WILKINS, James A. «Le déficit démocratique mondial», *L'Action nationale*, vol. XCII, no 3 (mars 2002): 52-60.

L'anglais ou le son creux de la communication

«Vous n'avez pas le choix de parler anglais dans une économie mondialisée comme la nôtre.» «Si vous voulez voyager, vous n'avez pas le choix d'apprendre l'anglais.» «Si vous voulez faire preuve d'ouverture, vous devez apprendre l'anglais.»

Ces propositions, trop souvent présentées comme des impératifs, reviennent périodiquement dans les discussions publiques comme dans les conversations quotidiennes. Ce discours, tenu par bien des entrepreneurs comme Mitch Garber à *Tout le monde en parle*, semble être partagé par de larges pans de la population québécoise. Les débats suscités par le bilinguisme portent surtout sur l'enseignement de l'anglais au primaire et au secondaire ou parfois sur l'extension de la loi 101 aux cégeps.

Les parents d'élèves sont assurément préoccupés par le bilinguisme chez leurs enfants, ils veulent que leurs enfants parlent anglais de manière suffisante pour pouvoir communiquer avec le monde en général et le monde anglophone en particulier. Ce désir des parents relève du bilinguisme individuel et il est compréhensible. Ils veulent maximiser les chances de leurs enfants de se trouver un bon emploi.

* Étudiant à la maîtrise en philosophie, Université de Montréal

La question de la langue ne s'arrête toutefois pas à un bon emploi ou aux libertés individuelles. Bien que le bilinguisme revienne périodiquement dans nos débats publics, une véritable réflexion sur la langue se fait plus rare. Pour sortir de cette logique, les données sur les langues au Québec et au Canada sont souvent utilisées, elles peuvent nous aider à dresser un portrait plus général.

En 2011, le bilinguisme chez les francophones du Québec était de 40%, alors qu'il était de 70% chez les anglophones du Québec. À entendre certains commentaires sur les réseaux sociaux, cette statistique montrerait que les francophones seraient plus fermés à l'autre que les anglophones. C'est oublier que le bilinguisme dans le ROC était à 10% à la même date. Les francophones du Québec sont donc beaucoup plus bilingues que les anglophones du reste du Canada. N'oublions pas qu'il y a bien des régions au Québec où la connaissance de l'anglais est peu nécessaire, car la population anglophone y est quasi inexistante et que l'inverse est aussi vrai dans le reste du Canada. Ces chiffres sont bien utiles, mais une réflexion sur notre rapport à la langue, dénuée d'arguments chiffrés serait plus fertile que le simple aboiement de statistiques.

Comment avoir une réflexion sur la langue sans parler de chiffre? Une avenue plus rarement empruntée pour y réfléchir porte sur la manière dont nous traitons le bilinguisme et ce que ce traitement dit de notre conception de la langue.

À l'époque de la mondialisation, avec tout ce que cela implique (commerce international, voyage en avion facilité, immigration fluide, etc.), la connaissance de la langue anglaise est suffisante pour voyager et même vivre sur une partie importante de la planète. Cet argument est essentiellement celui des défenseurs de l'enseignement de l'anglais

à l'école. Selon cet argument, la langue est réduite à un pur moyen de communication, aucune réflexion plus profonde ne semble émerger. L'enseignement d'un tel anglais international est dénué de tout relief historique. Cette conception de la langue a un petit quelque chose d'orwellien et elle est aussi pauvre qu'inexacte.

La langue ne peut en aucun cas être réduite à un simple appareil communicationnel. En effet, nul besoin d'être un linguiste ou un expert en philosophie du langage pour observer que certains mots existent en français et n'existent pas en anglais (l'inverse est aussi vrai). Ajoutons que les mots d'une langue, les dialectes et les accents sont issus d'une culture particulière et ils témoignent ainsi d'une réalité particulière. Le français des Québécois est différent de celui des Français et l'un n'est pas à préférer à l'autre. La langue est partie prenante de l'enracinement d'une culture.

Regardons dans un premier temps l'argument voulant que nous n'ayons pas le choix de parler anglais dans une économie mondialisée. Analyser un tel argument nécessiterait d'observer les chiffres sur le pourcentage des emplois au Québec nécessitant absolument la maîtrise de l'anglais et ceux sur les employeurs qui obligent la connaissance de l'anglais de facto même quand elle n'est pas nécessaire. On peut toutefois reconnaître que bien des emplois de hauts salariés au Québec nécessitent la connaissance de l'anglais.

Le second argument fait référence de manière générale à la fluidité des déplacements aujourd'hui, ce qui obligerait à parler anglais. L'argument reprend l'aspect strictement communicationnel de la langue. Corolairement, on exhorte souvent les francophones à s'ouvrir à l'autre en apprenant l'anglais. Or, s'ouvrir à l'autre ne se réduit pas à pouvoir communiquer avec cet autre.

L'anglais est un excellent moyen de s'ouvrir à la culture anglaise. Cette phrase presque tautologique propose une autre manière de penser le bilinguisme. Il est particulièrement dommage qu'on ne prône que très rarement, voire jamais, le bilinguisme pour s'ouvrir aux arts des pays anglophones.

Pourtant, lire en anglais, c'est avoir le privilège d'avoir accès à William Shakespeare, Mark Twain ou Ernest Hemingway sans le truchement d'une traduction. La lecture d'un texte dans sa langue originale est souvent plus riche que la lecture d'une traduction. Parler et surtout comprendre l'anglais, c'est pouvoir écouter ce que les cinéastes de langue anglaise peuvent nous apporter. Les dialogues de Quentin Tarantino ou d'un Clint Eastwood ont beaucoup plus de tranchant dans leur langue originale. La même réflexion est de mise avec l'humour, le théâtre, la musique ou même les arts visuels. L'anglais nous permet de lire, d'entendre et de voir des performances qui ne sont pas diluées par une traduction. Le français a évidemment aussi son lot de grands artistes tels que Hugo, Molière, Flaubert, Proust, Camus pour limiter la liste à quelques grands auteurs.

À notre époque, on présente comme une nécessité d'être ouvert à l'autre. Entretenir une conception de la langue profondément liée à la culture, c'est le premier pas vers une ouverture authentique à l'autre. Être ouvert sur le monde ne signifie pas pouvoir commander du *fast food* partout sur la planète, mais plutôt de lire, écouter et regarder les plus grandes œuvres que la culture de l'autre peut apporter. Enrichir notre connaissance de l'anglais, c'est s'ouvrir aux cultures de langues anglaises. La question se pose : pourquoi alors ne pas proposer d'apprendre l'anglais – ou toute autre langue – pour les trésors culturels qu'il peut nous procurer ?

Cette question appelle plusieurs réponses. L'une d'entre elles se trouve dans notre rapport à la langue française à l'école québécoise. La culture, à commencer par celle des grands auteurs, n'est pas au centre de l'enseignement et les médias québécois entretiennent cet état des choses. *La Presse* sous-titrait un article sur le sujet au mois de septembre dernier: «Les jeunes et la culture font la paire», ce qui est inexact. On aurait plutôt dû lire: «Les jeunes et les activités culturelles font la paire». En effet, le sondage portait sur la fréquentation des différentes activités culturelles dans différentes tranches d'âge de la société québécoise.

Une distinction entre les activités culturelles et la culture est nécessaire. Les résultats du sondage Crop – *La Presse* s'expliquent par l'absence du moteur de la culture soit la lecture. Cette dernière est nécessaire pour comprendre tout art écrit, mais elle est aussi nécessaire à l'approfondissement de nos réflexions après ou avant une prestation artistique, une exposition, la lecture d'un livre ou le visionnement d'un film. Les critiques et surtout les analyses nous permettent de mieux apprécier la valeur des œuvres. Comment a-t-on pu commander un sondage sur la culture et oublier la lecture? La lecture n'est-elle plus considérée comme de la culture?

Malheureusement, la lecture n'a pas le traitement qu'elle devrait avoir au Québec. On peut notamment soulever le pourcentage accablant d'analphabètes fonctionnels. On observe aussi une grande ignorance des Québécois concernant leurs classiques, ce qui est tout aussi vrai chez les personnes qui ont le plus accès aux livres et qui ont sans doute le plus de temps pour lire, c'est-à-dire les étudiants universitaires dont je fais partie.

Une partie de l'explication à notre inculture collective se trouve sans doute dans le système scolaire. Dans les écoles du Québec, il y a une obligation de faire lire des livres québécois aux étudiants, mais c'est dans le choix des livres que le bât blesse. Ce dernier est laissé aux enseignants et parfois même aux élèves. Cette flexibilité explique sans doute en partie notre connaissance partielle des livres québécois. La solution à ce problème ne consiste pas à imposer une seule liste de livres, mais entre une liberté quasi totale de l'enseignant et l'imposition unilatérale de livres à lire, plusieurs options existent.

Une liste d'une dizaine d'œuvres à lire durant le secondaire et le cégep (un peu plus d'un livre par année) paraît un objectif réaliste et respectant la liberté de l'enseignant. Évidemment, le choix des œuvres est sujet à débat, mais je suis persuadé qu'un consensus fort déboucherait sur quelques œuvres. Rapidement, on peut penser à *Poésies* de Nelligan, *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, *Prochain épisode* d'Hubert Aquin, *L'avalée des avalés* de Réjean Ducharme et pourquoi pas un livre de Laferrière pour ouvrir les étudiants à la littérature actuelle. Présentement, les étudiants peuvent rencontrer un ou plusieurs de ces livres comme ils peuvent ne rencontrer uniquement que des œuvres mineures. Par ailleurs, il serait intéressant de proposer des listes semblables pour les films, les pièces de théâtre et les arts visuels québécois. Dans les cours d'arts plastiques, au lieu de dessiner les étoiles sportives du moment ou leur paire d'espadrilles idéale, les élèves pourraient s'initier aux œuvres majeures des artistes québécois et internationaux.

Ajoutons que ce tronc commun offrirait un avantage d'un point de vue pédagogique. Plusieurs, dont Catherine Renaud, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, ont critiqué la réforme de 2000 pour le manque d'uniformisation

dans les matières enseignées. Dans *La Presse* du 5 novembre, elle propose: «l'élève qui est à Montréal doit apprendre la même chose que celui qui est à Chicoutimi!».

Le peu d'émission de radio ou de télévision portant sur la culture et le monde des idées explique en partie notre pauvre conception de la langue. L'absence d'émission culturelle à grand déploiement s'explique difficilement. Les Québécois ne s'intéressent peut-être pas à la culture et au monde des idées parce qu'il n'y a pas d'émission de ce genre. On peut parfois avoir l'impression que les médias se basent sur le plus petit dénominateur commun en terme de culture pour préparer leur émission. Le renforcement de la culture à l'école les inciterait peut-être à lancer une émission culturelle d'envergure.

En adhérant à un tronc commun culturel, tous les Québécois et toutes les Québécoises pourraient discuter d'œuvres autant dans la vie quotidienne que dans des émissions de télévision. D'autres bienfaits peuvent découler d'un tel tronc commun, notamment une plus grande cohésion dans notre société. Cette cohésion faciliterait l'intégration des Néo-Québécois à leur société d'accueil en partageant la culture québécoise. L'art et la culture sont assurément d'excellents moyens pour qu'une société apprenne à dire «Nous».

Un tel renforcement de l'enseignement de la culture québécoise mènera assurément à un enrichissement de notre conception de la langue. Le Québec fait partie des petites nations pour qui, selon les mots de Milan Kundera, l'existence n'est pas une certitude, mais une question, un pari, un risque. Le Québec, même indépendant, garderait ce statut fragile de petite nation dans ce continent à forte prédominance anglophone, mais ce renforcement de l'enseignement de la culture lui permettrait d'avoir un rapport plus profond et plus enraciné avec elle.

Cette réflexion ne veut pas aboutir sur une proposition de renforcement ou d'affaiblissement de l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles québécoises, mais plutôt à montrer que bien des arguments pour l'enseignement de l'anglais se drapent dans les vertus de l'ouverture à l'autre, alors qu'ils nous enchaînent dans une culture insipide de la communication. C'est une erreur d'évoquer la communication lorsqu'il est question d'ouverture à l'autre, tout dépend de ce que l'on communique. L'apprentissage de l'anglais n'est pas nécessairement synonyme d'ouverture sur le monde. Instaurer la culture de la culture dans nos écoles est le premier pas vers une ouverture authentique à l'autre, car les Québécois auront compris l'importance et la fragilité des langues et des cultures, mais aussi tous les trésors qu'elles peuvent nous apporter. □

Le démantèlement de la nation (chronique 13)

La période couverte s'étend du 25 septembre au 25 novembre 2016¹.

Envers les gouvernements locaux, le gouvernement général occupera exactement la même position que le gouvernement impérial occupe actuellement à l'égard des colonies.

John A. Macdonald, 1865²

Si vous n'avez pas le temps de tout lire, jetez au moins un œil sur les mentions précédées de **X**.

Il y a vraiment un enjeu là !

* Université du Québec à Trois-Rivières

1 À moins d'indication contraire, toutes les dates font référence à l'édition du jour du journal *Le Devoir* (format papier). Il suffit d'entrer les mots-clés du propos pour trouver la référence exacte des articles utilisés.

2 Cette phrase célèbre, souvent citée par les historiens, est tirée des *Débats parlementaires sur la question de la Confédération*, 6 février 1865, et rapportée dans Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, Assemblée nationale et Presses de l'Université Laval, 1994, p.22.

1. Une logique d'occupation par le gouvernement fédéral, ses organismes et les compagnies privées à charte fédérale

Réforme de l'Office national de l'énergie. Le gouvernement Trudeau a formé un comité de cinq membres pour lui recommander les moyens de moderniser l'ONE. Trois d'entre eux sont proches de l'industrie pétrolière, notamment du secteur des oléoducs (9 novembre). L'ONE est notamment chargée d'évaluer le projet Énergie-Est, qui va traverser le Québec.

Lac-Mégantic. Si elle se réalise un jour, ce dont commencent à douter plusieurs Méganticois, la voie de contournement de la ville ne sera pas prête avant 2023, soit dix ans après la tragédie. Pourquoi le gouvernement fédéral voudrait-il accélérer les choses ou aider la municipalité à le faire quand rien ne l'empêche d'autoriser les convois de matières dangereuses à passer tous les jours dans la ville, exactement comme avant (13 et 14 octobre)?

Aérodromes. Ottawa a décidé de déménager l'aérodrome de Mascouche. L'Assemblée nationale, le Bloc québécois, l'Union des producteurs agricoles ainsi que les municipalités de Mascouche et de Terrebonne s'y opposent, et tous déplorent que les intérêts du Québec n'aient pas été pris en compte. Le nouvel aérodrome sera installé sur des terres agricoles abritant des boisés protégés et des milieux humides. Rappelons que les municipalités de Neuville et de Saint-Cuthbert se sont aussi fait imposer des aérodromes dont elles ne voulaient pas (11 novembre).

2. Le Canada, un pays multinational qui refuse de se reconnaître comme tel et prend les moyens pour ne plus l'être

Les langues officielles. Le Règlement sur les langues officielles date de 1991 et n'a jamais été modifié. Pour le moderniser, le gouvernement Trudeau a entrepris de consulter en ligne les citoyens qui le désirent, et certains groupes ciblés par lui. Il est dit que les provinces et territoires seront aussi consultés, mais ni comment ni dans quelle mesure (voir le site des Consultations pancanadiennes sur les langues officielles).

Actuellement, seulement le tiers des 11000 bureaux de Services Canada (incluant Postes Canada et Air Canada) sont tenus d'offrir des services dans la langue de la minorité. 260 de ces bureaux devaient fermer prochainement dans les communautés francophones minoritaires, mais ont obtenu un sursis, à la satisfaction bien sûr des milieux concernés. Le plan fédéral est néanmoins de fermer ces bureaux et éventuellement d'autres bureaux bilingues pour offrir à la place un peu plus de services en français sur internet (18 novembre). Dans cette individualisation du service, c'est la visibilité du français et des communautés francophones qui prendront un coup de plus, ainsi que la capacité de mobilisation collective de celles-ci.

À noter par ailleurs que le Commissariat aux langues officielles dispose d'un budget insuffisant et plafonné pour enquêter sur les plaintes reçues, alors que leur nombre est en constante augmentation depuis quelques années (4 novembre).

Les écoles françaises en Colombie-Britannique. Très mince victoire en forme de gifle pour les francophones de cette province, après plus de six ans de procédures judiciaires.

Victoria n'a financé la construction d'aucune école francophone de 2005 à 2011 et a évalué les projets de nouvelles écoles dans la province sans jamais tenir compte du facteur linguistique. La communauté francophone souhaitait obtenir un jugement forçant le gouvernement à reconnaître ses obligations constitutionnelles et à financer les services dans les écoles francophones à la hauteur de ce qui est versé aux écoles anglophones. La réclamation était évaluée à 400 millions \$. La Cour suprême de cette province a tranché. D'une part, la Province de Colombie-Britannique n'a aucune obligation constitutionnelle envers 14 des 17 communautés francophones. D'autre part, le gouvernement devra payer seulement 6 millions \$ de dommages aux trois autres. Enfin, la province devra aussi réserver une enveloppe distincte pour les écoles francophones, mais la Cour, dont ce n'est pas la fonction, ne précise évidemment pas quel montant devra y être déposé (27 septembre).

Liens du Québec avec les pays de langue française. À l'étranger, le Canada, c'est le fédéral. Ottawa a toujours pris les moyens d'empêcher toute présence significative du Québec dans l'espace francophone. Il a notamment empêché pendant longtemps le Québec de développer des liens indépendants avec Haïti et avec l'Afrique francophone, y compris dans les champs de compétence provinciale. Ce combat fédéral continue. Et mine de rien, il s'intensifie. Le gouvernement fédéral a désormais décidé d'être encore plus présent dans les pays francophones (24 octobre, 14 et 20 novembre). Il a aussi réussi à diluer la voix du Québec, comme État, dans l'Organisation internationale de la francophonie, en y faisant inclure les Franco-Ontariens, le Nouveau-Brunswick et bientôt les Franco-Manitobains: de gouvernement participant, le statut du Québec devient celui d'une simple minorité francophone de l'État canadien (Michel Leclerc, 25 novembre). Si le fédéral laisse désormais Québec ouvrir

un bureau à Dakar, c'est par ailleurs parce que notre diplomatie internationale s'est tellement enlignée sur les priorités canadiennes que ce bureau est devenu tout à fait inoffensif. Par contre, avec la France, ce n'est pas encore tout à fait sûr. Alors, le fédéral s'interpose désormais jusque sur notre territoire, comme on a pu le voir lors de la visite du premier ministre Manuel Valls. Le gouvernement Couillard a paru s'en plaindre, mais évidemment cela n'a pas duré (13 octobre).

Nations autochtones. Le gouvernement Trudeau est dans un mode de rattrapage quand cela concerne des services ou des compensations aux individus. Il était temps d'ailleurs. Nous savons tous que les réserves sont le quart-monde du Canada. Mais quand il s'agit de reconnaître les nations comme nations et de favoriser la naissance d'institutions propres à ces nations, il en va autrement.

Certes, quelques gestes sont posés, par exemple dans l'affaire du tribunal autochtone d'Akwesasne. Ce tribunal ne concerne que certaines affaires civiles et aucune affaire criminelle. Il se distingue du cadre fédéral, a été conçu indépendamment du fédéral, et même si les pourparlers entre Ottawa et les gouvernements du Québec et de l'Ontario ne sont qu'à un stade préliminaire, il est tout de même toléré (3 octobre).

Dans d'autres cas, le soutien aux institutions autochtones est en baisse. Pour ce qui concerne la police autochtone par exemple, Trudeau poursuit tout à fait dans la ligne de Harper. Celui-ci a gelé en 2012 le budget destiné à payer les corps de police autochtones, et Trudeau ne les dégèle pas. En conséquence, ces corps de police éprouvent désormais de grandes difficultés à payer la formation sur mesure nécessaire au niveau collégial pour que les Autochtones

puissent intégrer l'École nationale de police du Québec. Ces difficultés augmentent d'autant quand augmente le nombre d'Autochtones désirant la suivre. Après avoir fait pression en vain sur Ottawa pour que les budgets soient ajustés, Québec a décidé d'assumer lui-même les coûts supplémentaires liés à cette mise à niveau préalable (24 novembre). Dans ce cas, c'est donc le Québec, une fois de plus, qui reconnaît les Premières Nations comme nations.

3. Le Canada, un État fédéral qui s'en va plus résolument que jamais vers un État unitaire

✘ *Création de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC).* On ne rappellera jamais assez que les infrastructures publiques sont de compétence provinciale. Le déséquilibre fiscal fait cependant en sorte que les provinces n'ont pas l'argent, car le fédéral ne leur a jamais rendu en totalité leur capacité constitutionnelle sur l'impôt direct cédée temporairement pour la durée de la Deuxième Guerre mondiale. La solution serait évidemment qu'Ottawa renonce à percevoir les impôts directs, ou en tous cas, qu'il remette au Québec des points d'impôts. Évidemment, il n'en est pas question : Ottawa ne se prive pas d'utiliser ses moyens financiers pour imposer ses priorités en matière de construction et d'entretien d'infrastructures.

Mais voici que les affaires se corsent encore un peu. Par la création récente de la BIC, dans laquelle il investira 35 milliards \$ sur dix ans, le gouvernement fédéral, d'une part, espère attirer jusqu'à cinq fois plus d'investissements privés dans de très grands projets d'infrastructures rentables, et, de l'autre, il se donne un outil pour participer directement à la gestion de ceux-ci. Privatisation des infrastructures et centralisation des décisions vont donc de pair.

Si le projet d'Ottawa fonctionne comme prévu, les provinces et les municipalités ne feront absolument plus partie du décor : la BIC et le gouvernement fédéral assumeront jusqu'à 80 % de la part publique des coûts des infrastructures, l'autre part relevant du secteur privé ayant négocié avec Ottawa. Le Québec n'aura plus rien à dire sur les infrastructures à construire ou à entretenir sur son territoire ni plus aucun levier pour se faire entendre. Ports, aéroports, autoroutes, oléoducs et gazoducs, et éventuellement les centrales hydroélectriques : l'occupation du territoire québécois, son usage selon les seuls intérêts du Canada et du secteur privé sont en voie d'accélération. Loin de s'y opposer, le gouvernement de Philippe Couillard y consent et le demande. Bientôt, plus aucun gouvernement provincial ne sera en position de faire valoir sa compétence constitutionnelle sur les infrastructures et d'exiger les moyens financiers nécessaires à son exercice.

Hydro-Québec est directement menacée. La ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, rêve déjà que la BIC puisse servir à financer un projet « national » (entendre pancanadien) de liaison des réseaux de distribution d'électricité des provinces et des territoires. Comme ce projet est peu réaliste à court terme sur le plan technique, la BIC pourrait au moins être un levier pour des investissements prochains visant à lier le réseau d'Hydro-Québec et ceux des provinces limitrophes (Radio-Canada, 22 novembre). Et ainsi Ottawa acquiert, au moins à ses propres yeux, la légitimité d'intervenir dans Hydro-Québec au nom de l'intérêt général du Canada.

Quant à la Caisse de dépôt et placement, elle vient de voir naître une structure fédérale qui lui fera concurrence au Québec et au Canada pour repérer des projets d'infrastructures rentables dans lesquels investir (19 novembre, à partir d'un éditorial de J.-R. Sansfaçon; voir aussi *La Presse*, 29 octobre).

✕ *Réduction des GES.* À Marrakech, le gouvernement fédéral a confirmé que le Canada vise une réduction de 80 % des GES d'ici 2050. Parmi les moyens retenus pour atteindre cette cible ambitieuse, le fédéral a évoqué le doublement de la production d'électricité propre et l'intégration des réseaux de transport d'électricité entre les provinces (18 novembre). Il faut vraiment faire attention: le risque pour Hydro-Québec d'être perçue comme une entreprise interprovinciale ou de s'insérer dans des plans pancanadiens définis par Ottawa est qu'elle peut tomber sous contrôle fédéral au nom de l'intérêt général du pays, et ce, en vertu de l'article 92 (10) de l'AANB. C'est du moins l'avertissement que lançait dès 2009 le professeur André Braën, de l'Université d'Ottawa (20 novembre 2009). Lorsqu'on met cette information en rapport avec la création de la BIC d'une part et, de l'autre, avec le désir du gouvernement Couillard qu'Ottawa finance davantage les projets hydroélectriques au Québec (18 novembre), il y a vraiment de quoi être inquiets.

Taxe carbone. Ottawa impose un prix pour le carbone. Cela va à l'encontre de la constitution, qui accorde aux provinces la juridiction dans ce champ. Certes, pour l'instant, deux systèmes de tarification sont tolérés: une taxe pure et simple, ou un système de plafonnement et d'échange comme au Québec et en Ontario. Mais à partir du moment où l'on accepte l'immixtion du fédéral, comment pourra-t-on ensuite lui dénier le droit d'imposer une solution unique? (4 octobre)

Valeurs mobilières. Le gouvernement du Québec est devant la Cour d'appel (pour la deuxième fois depuis 2011) afin de faire invalider le projet fédéral de commission pancanadienne des valeurs mobilières. Celui-ci risque de faire perdre au Québec une partie de son industrie de la finance:

d'ailleurs le milieu des affaires québécois demande lui aussi à Ottawa de renoncer à son projet. De plus, au vu du protocole d'accord signé par le fédéral et quelques provinces ayant accepté d'adhérer à la nouvelle commission canadienne, il appert qu'Ottawa ne souhaite pas que les provinces signent elles-mêmes des ententes avec d'autres régulateurs à l'étranger (9 novembre). Une province est une province après tout. Pour Ottawa, il devient illégitime qu'une province accède au monde par elle-même, y compris dans ses domaines de juridiction exclusive comme c'est le cas, selon la Cour suprême, pour les valeurs mobilières.

Santé. Les transferts fédéraux n'augmenteront que de 3 % à partir de 2017, et non plus de 6 % comme c'était le cas depuis 2004. Trudeau reprend intégralement le plan de Harper sur ce point. Les sommes supplémentaires seront discrétionnaires et affectées selon les priorités d'Ottawa (27 septembre et 18 octobre). Là encore, la solution réside dans le transfert de points d'impôts, car les provinces ont non seulement la juridiction exclusive sur les soins de santé, elles ont aussi une expertise que n'a pas le fédéral. Mais pourquoi Ottawa se priverait-il du « pouvoir de dépenser », et surtout de celui d'imposer ses conditions ?

Itinérance. Voilà un autre domaine de juridiction provinciale exclusive, dans lequel Ottawa s'immisce jusqu'à décider de verser directement des microsubventions à des projets ciblés qu'il juge porteurs (27 septembre). À quoi servent les provinces si non seulement leurs pouvoirs et prérogatives sont constamment bafoués, mais qu'elles sont en outre à la veille de perdre même leur fonction de gestionnaires des programmes fédéraux ?

4. Le gouvernement fédéral nuit sciemment aux fondamentaux de l'économie québécoise

Absence de ministres québécois dans les dossiers économiques. C'est le député conservateur Gérard Deltell qui l'a fait remarquer. L'économie québécoise est gérée à Ottawa par des ministres dont aucun ne provient du Québec (17 octobre).

Industrie aéronautique. On attend toujours le soutien fédéral à Bombardier et plus généralement à l'industrie aéronautique du Québec (12 octobre). En revanche, Ottawa a récemment converti en subventions des prêts destinés au secteur de l'automobile de l'Ontario (28 septembre).

✘ *Hydro-électricité.* Le gouvernement Trudeau a décidé d'augmenter son soutien financier à Terre-Neuve pour la centrale hydroélectrique de Muskrat Falls. Tout comme la première aide fédérale, décriée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2013, cette deuxième aide favorise une concurrence déloyale envers Hydro-Québec. D'autant plus qu'il y a de bonnes chances que ces garanties de prêts se transforment elles aussi en subventions directes, puisque Terre-Neuve n'a évidemment pas les moyens de rembourser. Au lieu de protester vigoureusement une fois de plus, l'Assemblée nationale a adopté un autre type de motion, encore à l'unanimité. Cette fois, c'est pour demander aux députés québécois aux Communes de faire pression sur le gouvernement Trudeau afin d'obtenir l'équité pour le Québec, à savoir une compensation financière pour les ouvrages qu'Hydro-Québec a financés (26 octobre, 4 et 10 novembre). Sincèrement, je ne comprends pas que Québec solidaire et le Parti québécois soient tombés dans le panneau en demandant du financement fédéral pour Hydro-Québec, au lieu d'exiger vigoureusement la correction du déséquilibre fiscal. C'est faire entrer le loup dans la bergerie (voir plus haut et aussi plus bas).

Fromages fins et produits laitiers. L'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (AECEG) est désormais signé. Selon Daniel Johnson, négociateur dans l'équipe canadienne, le Québec sera gagnant (31 octobre). Selon Jacques Létourneau, président de la CSN, il faut au contraire s'attendre à environ 23 000 pertes d'emplois au Québec dans les sept prochaines années, à des baisses de revenus pour les travailleurs et donc à des baisses de revenus pour les gouvernements, ce qui pourrait encourager ceux-ci à diminuer encore les dépenses sociales (2 octobre). Rappelons que pour ouvrir le marché européen au bœuf de l'Ouest, Ottawa a sacrifié les producteurs québécois de fromages fins qui verront se déverser sur le marché canadien des tonnes de fromages européens. Les compensations annoncées par Ottawa sont insuffisantes, aux dires mêmes du premier ministre Couillard, qui se garde néanmoins de demander davantage. De plus, ces compensations seront réparties également entre les provinces, encore au détriment du Québec. Le ministre MacAulay n'y voit pas de problème puisque, a-t-il dit en Chambre, les producteurs ontariens, eux, sont très contents. Par ailleurs, les producteurs de lait déplorent qu'Ottawa ne soit pas encore intervenu dans le dossier du lait diafiltré dont l'importation illégale, mais tolérée par le fédéral, leur cause un important préjudice (18 et 23 novembre).

5. L'« effet libéral » dans l'économie québécoise

Repli des exportations. De janvier à août 2016 inclusivement, les exportations ont diminué de 2,4 % par rapport aux huit premiers mois de 2015 (20 octobre). La hausse constatée en septembre n'efface pas le retard accumulé (24 novembre).

Croissance faible, et même plus faible que prévu. Le PIB a crû de 1,6 % au Québec de janvier à juillet 2016 par rapport au niveau de 2015. Pour l'année complète, les analystes pré-

voient une croissance de 1,3 % seulement (26 octobre). Le ministre Leitaó a dû admettre qu'il a vu trop grand, en mars dernier, en évoquant 2 % (16 octobre).

«LE MARCHÉ DU TRAVAIL CESSE SON RATRAPAGE» (5 novembre). Si le taux de chômage a baissé, c'est parce que la population active a diminué. Les emplois créés sont majoritairement à temps partiel. L'emploi à temps plein a reculé. En mettant les choses au mieux, selon l'économiste Pierre Fortin, 125 000 emplois à peine auront été créés entre 2014 et 2019 par les libéraux, bien loin des 250 000 promis durant la campagne électorale. Le président de la CSN, Jacques Létourneau, presse le gouvernement de soutenir la création d'emplois de qualité et de cesser d'oublier les régions. Le faible réinvestissement consenti récemment par les libéraux semble à cet égard bien insuffisant (19 novembre).

Les sièges sociaux. Le président et chef du Fonds de solidarité, Gaétan Morin, revient sur la question des sièges sociaux. Il faut investir dans nos sociétés publiques, dit-il, pour en renforcer la propriété québécoise. Il faut solidifier nos entreprises pour qu'elles puissent mieux résister à des prises de contrôle hostiles. Il faut changer les lois pour que les conseils d'administration ne décident pas seulement en faveur des actionnaires. Il faut faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il effectue lui aussi les changements législatifs requis. Mais on aura compris que ce n'est pas du tout en ce sens qu'agit le gouvernement Couillard. Ni le fédéral (22 et 24 novembre).

Réforme mal accueillie de la fiscalité agricole, qui s'ajoute aux autres menaces pesant sur ce secteur. Non seulement l'UPA, mais la Fédération québécoise des municipalités et tous les partis d'opposition réclament la suspension de cette

réforme, par laquelle 80 % des producteurs agricoles québécois verront prochainement leurs taxes foncières augmenter de 30 à 40 % (12 et 17 novembre).

Payer encore pour Mine Arnaud. Le gouvernement Couillard doit encore investir des fonds publics dans ce gouffre, projet phare d'un Plan Nord libéral qui divise la population de Sept-Îles. Aucun partenaire privé ne s'est pour l'instant montré intéressé à développer la mine. Il faut dire que la Banque mondiale prévoit une baisse du prix du phosphate (28 septembre).

Payer pour les dommages causés par les minières. Au moins 620 millions \$ de fonds publics seront consacrés par le gouvernement Couillard à restaurer les sites abandonnés plutôt que de forcer les compagnies à payer pour leurs dégâts (23 novembre).

Réformer la Loi sur la qualité de l'environnement pour accélérer et simplifier les demandes d'autorisation faites par des promoteurs de projets polluants. Le projet de loi 102, s'il est adopté sans modification, favorisera les entreprises au détriment 1) de l'accès du public à l'information avant l'octroi des autorisations, 2) des BAPE dont les mandats ne cerneront plus que quelques aspects des projets, et 3) de l'accès des citoyens à la justice environnementale (Jean Baril, 23 novembre; 25 novembre). Pourtant, ce projet de loi complaisant est jugé contraignant par les groupes patronaux, qui rejettent le « test climat » qui y est prévu (25 novembre).

Payer pour développer 16 pôles industrialo-portuaires. 300 millions \$ de fonds publics sont investis pour soutenir les investissements privés. Ceux-ci sont très risqués ou ne se pointent pas (12 octobre). C'est le cas notamment du projet Énergie-Saguenay, de la compagnie GNL Québec. Celle-ci

a été créée par deux fonds d'investissements américains. Le projet, sis dans le comté du premier ministre, consiste à construire un gazoduc de 650 km entre l'Ontario et Saguenay, édifier une usine de liquéfaction à Grande-Anse, et construire des installations portuaires sur les rives du fjord. Et tout cela pour que 160 navires méthaniers par année traversent l'aire protégée du parc marin du Saguenay et débouchent dans le fleuve à l'endroit où les bélugas se reproduisent! Pour d'autres initiatives du même type, les sites de Cacouna et de l'ancien projet Rabaska sont aussi évoqués. (12 octobre; voir également le site de Mauvaise Herbe, pour l'article de Philippe Dumont, « Bulle de gaz sur le Saguenay », 23 novembre 2016).

Caisse de dépôt. À vrai dire, puisqu'il s'agit d'un gestionnaire de fonds indépendant du gouvernement, la Caisse ne devrait pas figurer dans cette section consacrée à l'impact du gouvernement Couillard dans l'économie québécoise. Mais bon, je ne veux pas multiplier les sections.

Je renouvelle mon invitation: il nous faudrait un bon article sur le rôle actuel de la Caisse dans le soutien à l'économie du Québec. Dans son rapport annuel de 2015 (p.10), on voit que son portefeuille n'est plus qu'à 46 % « canadien », sans qu'il soit même possible de savoir quelle y est la part du Québec! Le portefeuille canadien de la Caisse représentait 59 % de ses placements en 2011. Les impératifs du rendement à tout prix conditionnent l'internationalisation des placements, peut-être au détriment du soutien à des entreprises d'ici. Les nouvelles concernant des placements à l'extérieur reviennent plus souvent que celles annonçant des investissements au Québec (Inde, 4 octobre; international, 8 novembre; centrales de charbon au Canada, 22 novembre; et, soulignons-le avec plaisir, Demers Ambulances de Belœil, 23 novembre).

Par ailleurs, au Québec même, le plus grand projet de la Caisse en ce moment est le Réseau électrique métropolitain (REM) qui s'attire des critiques concernant son échéancier jugé déraisonnable par plusieurs municipalités (27 septembre), et soulève des doutes sur son potentiel structurant pour la grande région de Montréal (3 octobre).

On pourrait se demander pourquoi la Caisse n'absorbe pas la dette extérieure d'Hydro-Québec ou pourquoi elle ne financerait pas les nouveaux grands projets de cette société d'État. Sans doute, des hausses de tarifs seraient-elles à prévoir, car il faut penser à la rentabilité. Mais des hausses de tarif nous attendent à coup sûr si la BIC est appelée à intervenir. La privatisation au moins partielle, peut-être aux mains d'investisseurs étrangers et la prise de contrôle par Ottawa sont des risques non négligeables.

6. Le démembrement de l'État québécois

Priver volontairement l'État québécois de revenus fiscaux. 1. La loi québécoise « anti-Airbnb » manque de mordant. La France et la Californie ont adopté des lois nettement plus sévères, qui rapportent beaucoup plus (25 octobre); 2. Le gouvernement Couillard ne fait pas plus de pression qu'il faut sur Ottawa, qui ne fait rien, pour récupérer les 177 millions \$ non perçus en taxes sur les achats en ligne faits par les Québécois sur des sites commerciaux hors Québec (5 octobre); 3. Le gouvernement Couillard n'utilise pas ses ressources et ses compétences juridiques pour poursuivre devant les tribunaux le gouvernement fédéral, et contraindre celui-ci à sévir contre les banques qui pratiquent à grande échelle l'évitement fiscal. Pourtant, l'Assemblée nationale a repris à l'unanimité, plus tôt cette année, une motion du Bloc québécois visant à mettre fin à l'évitement fiscal dans les paradis fiscaux (2 novembre).

✘ *Fragiliser Hydro-Québec et par là même les revenus qu'en tire l'État québécois.* Il faut voir jusqu'à quel point l'entente d'approvisionnement majeure Québec-Ontario peut contribuer à affaiblir le contrôle du Québec sur notre société publique d'électricité (22 octobre). Il faudra en outre surveiller le gouvernement Couillard dans le dossier de Churchill Falls. Après avoir fermé la porte à la renégociation du contrat très avantageux et jugé tout à fait légal par les tribunaux, voilà que le gouvernement libéral est prêt à jeter du lest et à faire en sorte qu'Hydro-Québec participe au développement hydroélectrique de la province voisine (17 novembre). Je me répète, mais c'est dire à quel point Hydro-Québec est le dossier majeur de cet automne 2016 : si notre société d'État en vient à être perçue comme une entreprise interprovinciale, elle risque de passer sous contrôle fédéral en vertu de l'article 92 de l'AANB sur l'intérêt général du Canada. Pourtant, outre les libéraux, la CAQ est « prête à mettre en jeu le contrat de Churchill Falls » (14 novembre)!

Abîmer les relations France-Québec. À l'occasion de la visite du premier ministre Manuel Valls, Louise Beaudoin fait l'inventaire des décisions contrariantes prises par le gouvernement Couillard : augmentation des frais de scolarité pour les étudiants français du premier cycle, abolition de neuf postes à la Délégation générale du Québec à Paris, compressions de 30 % du budget de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, diminution considérable de la contribution québécoise aux associations France-Québec et Québec-France (11 octobre).

Dire qu'on augmente la présence du Québec à l'étranger, mais se contenter d'agir dans l'ombre des ambassades canadiennes et avec de moins en moins de ressources (entrevue de la ministre Christine St-Pierre, 30 septembre). À cet égard, l'annonce du premier ministre Couillard de fournir une aide

financière à environ 300 jeunes du Sud désireux de venir étudier au Québec est une bonne nouvelle, mais de portée essentiellement symbolique (25 novembre).

Ne pas protéger le français. L'Université McGill pourra dispenser une bonne partie du programme de médecine en anglais, en Outaouais alors que l'État a le pouvoir de l'exiger ou de donner le mandat à un autre établissement (20 septembre). Le ministre Luc Fortin adopte une réglementation qui n'empêche pratiquement pas l'anglicisation du commerce et de l'affichage (texte collectif, 24 novembre). Notre État français, l'aurons-nous encore bien longtemps ?

Ne pas agir dans nos champs de compétence. Québec refuse de mettre les terres agricoles à l'abri des projets pétroliers et gaziers. Des milliers de kilomètres carrés de terres agricoles sont sous permis d'exploration (cadeau du gouvernement Charest). Non seulement le ministre Arcand n'entend pas annuler ces permis, prétextant que cela exposerait le gouvernement à des poursuites, mais il n'a pas empêché la mal nommée Commission de protection du territoire d'autoriser de nombreuses demandes de forage (17 novembre). L'État se désintéresse de son rôle de structurer le territoire en fonction du bien commun.

Ne pas agir dans nos champs de compétence. Le gouvernement refuse de respecter l'accord signé entre l'État québécois et les Algonquins du lac Barrière il y a 25 ans. Il laisse plutôt la minière junior Copper One border et détruire des concessions minières sans leur consentement (Norman Machewan, 21 novembre). Comment les peuples autochtones peuvent-ils faire confiance à l'État québécois ?

Ne pas agir dans nos champs de compétence. Le BAPE dénonce l'incurie du gouvernement Couillard, qui accepte sans broncher les multiples infractions de la mine Canadian Malartic

(14 octobre). L'État ne fait plus respecter ses propres lois par les gros malfaiteurs.

Ne pas agir dans nos champs de compétence. Les délais judiciaires sont si déraisonnablement longs que des présumés criminels économiques finissent par échapper à la justice. Le problème, c'est le sous-financement persistant du système de justice. Le gouvernement Couillard n'a pas l'intention d'y remédier; il laisse plutôt sa ministre de la justice, Stéphanie Vallée, présider au placotage des nouvelles tables de concertations permanentes (4 et 5 octobre, 25 novembre). Pendant ce temps, le bras judiciaire de l'État devient inefficace, et la population perd confiance dans la justice.

Ne pas agir dans nos champs de compétence. La ministre Vallée souhaiterait agir, mais il semble qu'elle en soit empêchée par son boss: elle ne peut pas réviser en profondeur le droit familial. Régulièrement, pourtant, des cas surgissent qui montrent que ce travail s'impose. Le rapport déposé il y a déjà plusieurs mois par le juriste Alain Roy a proposé diverses avenues de solution. Dans les dernières semaines, la question du tourisme procréatif s'est posée de nouveau, car de plus en plus nombreux sont les cas d'enfants issus de mères porteuses qui aboutissent devant les tribunaux (28 septembre et 3 octobre). L'État québécois abandonne la modernisation de notre droit civil, qui fait la spécificité du Québec en Amérique du Nord.

Ne pas agir dans nos champs de compétence. Dans l'affaire des agressions sexuelles présumées effectuées contre des femmes autochtones de Val-d'Or par des policiers de la Sûreté du Québec, il est ahurissant de voir que le premier ministre Couillard a délégué les pouvoirs de notre État à la commission fédérale qui enquête sur un tout autre

sujet. C'est un renoncement clair à l'exercice des compétences de l'État québécois (nombreuses dates en octobre et novembre).

Amoinrir jusqu'à l'intolérable le rôle de l'État dans la solidarité sociale. Certes, le gouvernement Couillard a commencé à desserrer un peu les cordons de la bourse en prévision des prochaines élections. Depuis la mise à jour économique du ministre Léitao, quelques oboles sont désormais distribuées ici et là (26 et 29 octobre). Il a fallu par exemple la mort d'un vieillard en CHSLD pour que le ministre Barrette reconnaisse que le ratio infirmière-patients y est intenable et qu'il finance l'ajout de 1150 travailleurs dans ces établissements (19 novembre). Il a fallu le démembrement des CPE, avec leur programme de stimulation reconnu partout au monde, et les critiques contre les garderies privées privilégiées par les libéraux, pour que le ministre Proulx décide d'accélérer quelque peu la maternelle 4 ans dans certains milieux défavorisés (19 novembre).

Mais les ajouts sont peu de choses en regard des compressions. La protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, en a bien mentionné les conséquences dans son plus récent rapport annuel, paru à la fin de septembre. Pour ma part, je rappelle quelques-unes seulement des informations récentes :

- Les prisons québécoises sont surpeuplées les fins de semaine (3 octobre).
- Le Commissaire à la santé s'alarme d'un effritement des services (7 octobre).
- Surcharge du personnel au CHU Sainte-Justine (Radio-Canada, 7 novembre).

- Les groupes d'action communautaire en grève pour protester contre le sous-financement chronique (7 novembre).
- Trop peu de nouveaux investissements pour soutenir la stratégie sur les violences sexuelles, déplorent les groupes de femmes (30 octobre).
- Loi 70 adoptée: des assistés sociaux devront vivre avec 399 \$ par mois (10 novembre).
- Lente dérive de la classe régulière où, de plus en plus, sont concentrés les élèves requérant le plus d'attention et de services sans pourtant que ceux-ci leur soient offerts (1^{er} octobre).
- Besoin criant de services pour les élèves en difficulté (1^{er} octobre).
- Tentative du gouvernement de ne pas payer la rétroactivité liée à l'équité salariale. La Cour d'appel a jugé la mesure discriminatoire (14 novembre).

7. Conflit d'intérêts, fraudes et allégation d'agression sexuelle

Commission Charbonneau. On sait qu'il est très difficile de voir clair dans le financement du Parti libéral du Québec. Comme l'a dit en novembre Lino Zambito, ex-témoin vedette, même la commission Charbonneau a évité de s'intéresser à cette question. Il faut dire que le premier ministre Charest a soigneusement évité de lui en donner le mandat. Il est choquant de constater que le gouvernement Couillard prend maintenant tout son temps pour donner suite, partiellement, à quelques-unes seulement des recommandations formulées par la juge Charbonneau, et qu'il choisit plutôt d'en ignorer plus des trois quarts (11 et 24 novembre). Priée de réagir, la ministre Rita de Santis prévient d'avance que le projet de loi qu'elle mijote ne tiendra pas compte de toutes les recommandations de cette commission qui a coûté 45 millions \$. La juge Charbonneau, de la Cour supérieure, a d'ailleurs libéré jeudi l'homme d'affaires Luigi Coretti de toutes les accusations qui pesaient contre lui, à la demande de la Couronne. Le motif cité : des délais judiciaires indus justement. Luigi Coretti, ami de l'ancien ministre libéral Tony Tomassi au point de lui prêter sa carte de crédit, était accusé de fraude, de fabrication de faux et d'usage de faux relativement à son entreprise (25 novembre).

Fraude présumée à la Société immobilière du Québec. Deux scandales en un.

1. Toujours sur le financement du Parti libéral, on sait que les enquêtes de l'UPAC n'aboutissent jamais. L'émission *Enquête* a toutefois révélé une fraude présumée de plusieurs millions de dollars impliquant le libéral Marc-André Fortier, pdg de la SIQ à l'époque, et quatre gros collecteurs de fonds pour le PLQ. L'un d'eux, William Barlett,

fut même le directeur de campagne de Couillard en 2007. Ces collecteurs de fonds ont empoché des sommes considérables provenant de transactions concernant des immeubles gérés par la SIQ, sommes qu'ils ont mises à l'abri dans des paradis fiscaux (4 novembre). La ministre Jérôme-Forget a préféré ne rien voir (7 novembre).

2. Second scandale: le gouvernement Couillard a d'abord refusé que la Vérificatrice générale examine les ventes d'immeubles conclues par la SIQ entre 2003 et 2012. Heureusement, la pression a été trop forte et madame Leclerc pourra faire son travail. Cependant, elle non plus n'est pas autorisée à scruter le système de financement du Parti libéral (17 novembre).

Affaire Sklavounos. Encore deux scandales en un.
1. Gerry Sklavounos a finalement été contraint de se retirer du caucus libéral parce que pèsent sur lui des allégations d'agression sexuelle. 2. Le premier ministre Couillard a nié tant qu'il l'a pu être au courant que ce député a l'habitude de comportements répréhensibles envers les femmes. Pourtant, un ex-militant du PLQ a confié que «C'est su dans le parti. Il n'a jamais été ministre en raison de ses comportements, il n'est pas discret sur la Grande Allée». Par ailleurs, à l'époque du gouvernement Marois, le whip en chef libéral avait aussi été prévenu par le Parti québécois qu'une attachée politique avait été la cible de gestes déplacés (21 octobre).

Affaire Lessard. Toujours deux scandales en un.
1. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales puis ministre des Transports, se place en conflit d'intérêts. Il aide son épouse puis son grand ami et ex-conseiller. Madame travaille dans une entreprise d'économie sociale, celle-ci reçoit une subvention; jusque-là, pourquoi pas? (1^{er} octobre). Mais bientôt, on apprend que l'entreprise de

son ex-conseiller a reçu une subvention de 3 millions \$ (6 octobre); puis, qu'une autre entreprise dont celui-ci est administrateur en a reçu une de 5 millions \$ (12 octobre). Ça commence à être louche. 2. Et voilà le second scandale. D'une part, le commissaire à l'éthique a l'éthique élastique. De l'autre, les élus libéraux refusent d'accéder à la demande de l'opposition caquiste d'entendre le ministre et son ex-conseiller en commission parlementaire (*Journal de Québec*, 20 octobre).

Affaire Thibault. Le gouvernement Couillard abandonne sa poursuite civile contre l'ex-lieutenante-gouverneure Lise Thibault, reconnue coupable de fraude au criminel. Le gouvernement renonce ainsi à recouvrer 92 000 \$ auprès de celle qui fut membre du PLQ (et du PLC) pendant de nombreuses années, candidate malheureuse pour ces deux formations politiques et membre de commissions internes du PLQ (13 octobre). On s'en formaliserait moins, vu l'âge et l'état de santé de la royale voleuse, si par ailleurs le gouvernement n'était pas si dur envers les assistés sociaux.

*

Il est évident que la solution pour le Québec et les Québécois ne consiste pas seulement à se débarrasser du gouvernement Couillard, mais aussi à échapper, grâce à l'indépendance, à l'impérialisme d'Ottawa. Puisseons-nous nous réveiller!

Car en préparant cette chronique, j'espère toujours que ce n'est pas pour les historiens canadiens ou étrangers du futur que je travaille, eux qui pourraient un jour être intéressés, qui sait, à savoir comment notre nation fut démantelée. □

DONNER DU SENS À L'ARGENT

Fondaction est une institution financière québécoise innovante. Par la collecte d'épargne-retraite et l'investissement dans les entreprises d'ici, Fondaction participe à la création d'une économie plus performante, plus équitable et plus verte.



Dossier

Jacques Grand'Maison
1931-2016

Le dernier des chanoines

Dossier

JACQUES GRAND'MAISON
1931-2016

Le dernier des chanoines

- E.-Martin Meunier

74

Fidélité et espérance

- Lucia Ferretti

85

E.-Martin Meunier*

JACQUES
GRAND'MAISON
1931-2016

Le dernier des chanoines

Le dernier des grands chanoines du Québec vient de s'éteindre. Successeur, actualisateur et critique des rêves de l'abbé Groulx, le chanoine Grand'Maison a, toute sa vie, cherché à conjuguer le meilleur de la modernité et de la tradition chrétienne au service de la justice sociale. Avec Fernand Dumont et Pierre Vadeboncœur, il a été un des intellectuels les plus passionnés de sa génération et, assurément, l'une des figures les plus marquantes de l'Église québécoise depuis la Révolution tranquille. Avec les départs de Fernand Dumont et de Pierre Vadeboncœur, son décès témoigne peut-être en ce sens de la fin d'un monde...

Les années de formation

Jacques Grand'Maison est issu d'une famille ouvrière de Saint-Jérôme. Son père ne sait ni lire ni écrire; sa mère, ancienne maîtresse d'école, s'affaire à instruire chrétiennement ses enfants, dont l'un deviendra jésuite, l'autre religieuse et Jacques Grand'Maison, prêtre séculier. Le chanoine a un parcours en partie similaire à d'autres intellectuels de sa génération – il est témoin des colères

* Professeur titulaire, École d'études sociologiques et anthropologiques. Titulaire de la Chaire de recherche Québec, francophonie canadienne et mutations culturelles, Université d'Ottawa

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

et humiliations de son père, travailleur pour Dominion Rubber. Jacques Grand'Maison a cherché sa vie durant à donner sens à ce labeur autant qu'à changer ces conditions aliénantes de la vie des travailleurs de Saint-Jérôme. Cette région deviendra vite pour lui son foyer, son ancrage, l'enracinement même de toutes ses batailles et de tous ses espoirs. Toujours il y reviendra ; l'Église d'une part, et Saint-Jérôme de l'autre, seront ses plus grandes loyautés.

Diplômé du séminaire Sainte-Thérèse (baccalauréat ès arts circa 1953 - 113^e cours¹), Jacques Grand'Maison s'engage peu après dans des études de théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1956, il anime alors plusieurs groupes d'action catholique dans sa région natale où sévit l'urbanisation et son cortège de difficultés, notamment un chômage endémique, les nécessités du reclassement et parfois un certain désœuvrement de la jeunesse. Solidaire de leur condition, il devient l'allié de ces jeunes – à cette époque comme aux dernières heures de sa vie. Critique du cléricisme et du duplessisme, inspiré par les intellectuels de la revue *Cité libre* et par un renouveau de la pensée catholique en France comme ici, l'abbé Grand'Maison sent alors la nécessité de rejoindre les jeunes au cœur de leurs réalités concrètes, il élabore une pédagogie aux accents personnalistes et communautaires. Le jeune prêtre est d'abord un homme de la parole, muni d'une exceptionnelle capacité à entrer en contact avec n'importe qui et dans n'importe quelle situation. Bel homme, il jouit d'une grande prestance et d'une autorité naturelle. Il ne surjoue cependant pas de ses charmes ni de son charisme qui sait convaincre jusqu'aux plus récalcitrants. Il présente une personnalité rare, qui marie la tendresse à la

1 Je remercie ici monsieur André Dubois, ancien du Séminaire 117^e cours, pour cette information.

force de caractère, l'humour à l'intériorité la plus grave². Il parle à chacun personnellement, ne joue pas de rôle, bien qu'il ait conscience de son effet auprès des gens et cultive (non sans une certaine culpabilité) un brin de vanité. Il ne feint jamais ni l'intérêt ni l'affection. Il aime les gens et les gens le lui rendent bien.

À Saint-Jérôme l'abbé Grand'Maison fait la rencontre de Fernand Dumont, venu diriger la première grande entreprise de sociologie pastorale au Québec, qui s'est étendue de 1956 à 1958. C'est le début d'une longue amitié. À la demande du sociologue de l'Université Laval, qui salue ses novations pastorales auprès des jeunes, il se joint en effet à la Grande Mission avec d'autres assistants de recherche, dont le sociologue Robert Sévigny et le politologue Vincent Lemieux. C'est aussi le coup de foudre avec les sciences sociales, que le jeune abbé conçoit dès l'époque comme un puissant outil d'analyse du social et de conscientisation populaire. En 1960, il part, en pleine période conciliaire, pour des études supérieures en sociologie à l'Université Grégorienne de Rome. On a peine aujourd'hui à s'imaginer la fébrilité de l'époque pour un jeune prêtre de l'Église catholique. Mais celle-ci était maximale. Non seulement l'Église réunie en concile discutait-elle de possibles nouveaux aménagements pastoraux, mais ses membres (et parmi eux de ses plus éminents et savants) pensent alors l'aggiornamento nécessaire pour actualiser les moyens de diffusion du message évangélique au monde moderne.

2 Voir le film de Fernand Dansereau, *Saint-Jérôme*, ONF, 1968; disponible au https://www.onf.ca/film/saint_jerome/

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

Selon le sociologue Jean-Guy Vaillancourt³, le prêtre séculier qu'est Grand'Maison est envoyé à Rome parce que son évêque a pour lui de grandes espérances. Il est le compagnon des étudiants jésuites Pierre Moisan, Pierre Maranda et Louis Balthazar que leurs supérieurs préparent soigneusement et à qui ils ont promis un poste dans la future université jésuite que la Compagnie espère fonder à Montréal. En Europe, Jacques Grand'Maison fait la rencontre de plusieurs figures catholiques; il fréquente divers cercles catholiques français et échange avec quelques intellectuels socialistes. Il travaille à la Mission de Milan, au C.N.R.S. de Paris et au Centre d'étude sociopastorale de Bruxelles. Les sociologues Hervé Carrier, Jean Rémy, François Houtard, le chanoine Jacques Leclerc et maints dominicains du Saulchoir sont au nombre de ses rencontres. Revenu au pays, il entreprend et termine des études doctorales en théologie (Université de Montréal, 1964). Il est à cette époque nommé «chanoine» par monseigneur Frenette, évêque de Saint-Jérôme, qui continue de voir grand pour son prêtre et son diocèse⁴.

Un observateur attentif de la société québécoise

Nommé professeur de théologie à l'Université de Montréal la même année, le chanoine Grand'Maison est vite invité à participer à plusieurs commissions régionales et il est nommé secrétaire de la Commission sur l'apostolat des laïcs dans l'Église (1968 – aussi nommée commission Dumont, du nom de son président) dans laquelle il sera appelé à jouer un rôle important. De nombreuses pages du rapport Dumont portent la marque du chanoine Grand'Maison, tant

3 Entretien de E.-Martin Meunier avec le regretté sociologue des religions de l'Université de Montréal Jean-Guy Vaillancourt, 12 août 2014, Saint-Lambert, Québec.

4 Vers 1966, Jacques Grand'Maison est nommé vicaire général du diocèse de Saint-Jérôme.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

dans les accents et le style que dans les espoirs et les craintes que celui-ci porte pour l'Église catholique du Québec (voir aussi son livre *La seconde évangélisation*, 1973 – en trois tomes). Artisan de la Révolution tranquille, il en critique cependant une certaine tournure techno-bureaucratique, notamment le phagocytage de ses finalités par des moyens et des instruments de plus en plus grands et complexes. Sans répit, il critique les résultats à partir des espoirs qui leur ont donné naissance. Malgré une bonne dose de réalisme, Grand'Maison demeure un idéaliste, en ce sens qu'il cherche à élever le réel à l'aune d'un idéal. Ce parti-pris sera à la base de la posture évangélique qu'il fera sienne.

Au même moment, à la grandeur du Québec, son livre *Vers un nouveau pouvoir* (1969) connaît un succès retentissant et est adopté dans maints cours de sociologie et de sciences politiques dans les cégeps nouvellement fondés. Engagé alors dans l'entreprise d'aménagement du territoire, ce « prophète en son pays » fustige l'incapacité des gouvernants à considérer les besoins et les aspirations du « bas ». Socialiste chrétien, très proche des groupes de Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.), Jacques Grand'Maison devient un des animateurs importants des revues *Maintenant* et *Communauté chrétienne* avec Fernand Dumont, Hélène Pelletier-Baillargeon, André Charron, Vincent Harvey et tant d'autres. Dans les années 1970, les travailleurs de l'usine autogestionnaire Tricofil le mandatent comme sociologue. Son étude de terrain tente d'isoler les problèmes que connaît alors l'entreprise, mais aussi de nommer (avec courage) les difficultés même de la transformation des rapports de production induite des principes de l'autogestion (*Des milieux de travail à réinventer*, 1975; *Une tentative d'autogestion*, 1975).

Près du mouvement souverainiste, Jacques Grand'Maison est invité à se présenter aux élections provinciales, mais

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

il choisit finalement d'y renoncer par fidélité à son Église et aussi parce qu'il craint de mélanger religion et nationalisme (*Nationalisme et religion*, 2 tomes, 1970). Sa distance des milieux politiques le consacre progressivement comme « conscience critique » de la société québécoise. Il est fréquemment invité dans les médias et ne se gêne pas pour dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas. Peu après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, il froisse nombre de ses amis en déclarant que la nouvelle classe au pouvoir est en train de détourner une part des buts de la Révolution tranquille au profit de ses propres intérêts (*La nouvelle classe et l'avenir du Québec* – 1979). Ce livre marque une rupture de ton dans la suite de son œuvre ; il a été vivement critiqué par une certaine gauche et quelques syndicalistes. Le chanoine en conservera une certaine amertume tout en se répétant qu'il ne pouvait souscrire au conformisme ambiant ni épargner certains de ses coreligionnaires sous prétexte d'avoir partagé avec eux les combats d'hier.

De 1980 à nos jours, le chanoine Grand'Maison s'est impliqué dans divers projets, dont plusieurs ont tenté de définir les pourtours d'une éthique publique empreinte de justice sociale. Il a été nommé prélat d'honneur vers 1985 avec le titre de monseigneur, qu'il n'a pas utilisé. Retraité depuis les années 2000 et curé de la paroisse Saint-Hyppolyte jusqu'en 2010, le chanoine demeurera un observateur attentif de la scène québécoise.

Un intellectuel engagé et accessible

Auteur de centaines d'articles et de plus d'une cinquantaine de livres (presque tous disponibles sur le site « Les classiques des sciences sociales »), Jacques Grand'Maison laisse une œuvre considérable. Trois temps forts de sa production livresque ponctuent celle-ci.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

Ses premiers travaux de pastorale et de théologie s'inscrivent dans la mouvance de l'éthique personaliste qui marquera les travaux de Vatican II – pensons à *Crise de prophétisme* (1965) ou à *L'Église en dehors de l'église* (1966). Membre de la J.E.C. alors qu'il était au Séminaire Sainte-Thérèse, Jacques Grand'Maison est instruit par les thèses personalistes qui circulent largement dans les collèges classiques. La pensée des Péguy, Maritain, Daniel-Rops, Mounier, Lebret est chaudement discutée au sein de diverses revues (*La Relève* et *Cité libre*)⁵. De 1965 à 1970, l'engagement personnel et collectif est un thème majeur de ses écrits. La notion d'Incarnation est capitale pour saisir les jalons de sa pastorale et de sa pédagogie sociale centrée sur l'actualisation de la personne et le développement de sa communauté (voir entre autres *Le monde et le sacré*, 2 tomes, 1966).

De 1970 à 1985, ses écrits deviennent davantage sociologiques. Ses essais tentent alors de traduire sa sensibilité chrétienne et personaliste dans un certain vocabulaire marxisant – alors dominant. Les livres *Le Privé et le Public* (tome 1 et 2, 1974) traduisent en des termes séculiers la difficile coïncidence entre valeurs et engagements. Son socialisme demeure «ouvert», le destin des personnes n'étant pour lui ni figé dans quelque loi de l'Histoire, ni piégé dans un procès sans sujet. La notion de praxis prend dès lors une teinte particulière dans sa pédagogie, et celle d'aliénation rend compte des ratés du projet autogestionnaire et de la profondeur du malaise occidental. Avec d'autres, notamment avec ses collègues de la Faculté de théologie et de

5 Voir E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la «Grande noirceur»*. *L'horizon personaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, Collection «Cahiers du Septentrion» no 22, 2002. Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec Quiet Revolution 1931-1970*, McGill-Queen's University Press, Montreal, Toronto, 2007.

sciences religieuses de l'Université de Montréal, il élabore les pourtours d'une praxéologie pastorale qui cherche à faire surgir le sujet en l'incarnant au cœur des exigences de liberté et de justice – portées entre autres (mais pas exclusivement selon lui) par le christianisme.

À partir des années 1980, le chanoine Grand'Maison a tenté de renouveler ses perspectives théoriques et s'est lancé dans l'écriture d'un triptyque *Les tiers* (3 tomes, 1986) avec l'ambition de chercher à dépasser les apories de la pensée dualiste, qui auraient caractérisé aussi bien l'utopie marxiste que celle du personnalisme⁶. Cet exercice critique l'a conduit à reconsidérer la place de l'idéologie et à repenser sa pédagogie sociale à l'aune des fondements culturels et psychosociologiques du développement de la personne. Son œuvre est alors devenue critique de la contre-culture et de ses méfaits (qui tournent selon lui autour du relativisme, du post-modernisme et de la déconstruction normative). Ses écrits dénoncent la déculturation, la déstructuration de la personnalité et l'individualisme de la société québécoise. Du début des années 1990 à 1996, il entame avec ses collègues de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université de Montréal – dont Solange Lefebvre, une recherche imposante sur le rôle des générations dans la transmission des valeurs et des références culturelles et religieuses. Il rêvait de bâtir des ponts entre les générations qui puissent contribuer à la transmission de la culture, au façonnement d'une identité partagée et à l'enracinement d'une communauté d'intention. Si ces derniers écrits (2000 à 2015) ont pu apparaître à certains comme des expressions d'une cer-

6 Sur la question du dualisme inhérent aux sciences sociales et humaines des années 1960 aux années 1980, lire à profit la thèse de doctorat de Jean-Philippe Warren, *L'Engagement sociologique: La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Boréal, 2003.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

taine nostalgie d'un temps révolu⁷, ils demeurent marqués par l'inquiétude de voir s'étioler le projet national issu de la Révolution tranquille, mais aussi par une espérance têtue dans la capacité de rebondissement du peuple québécois. Conscience critique, pourfendeur des errements de l'élite et recherche obstinée de solidarité renouvelée ont fait du dernier grand chanoine du Québec une sorte de prophète – même si cela signifiait pour lui parfois « marcher seul » (Gregory Baum, 1990, p. 40).

Ces quelques remarques s'agissant d'une œuvre riche et diversifiée ne devraient cependant pas faire croire que Jacques Grand'Maison n'était qu'un homme de lettres. En fait, ses écrits étaient surtout des moments réflexifs, sorte de retours sur l'action collective qu'il prisait par-dessus tout. Je garde un précieux souvenir de ma première rencontre avec lui où j'ai compris en quelques secondes qu'il était pasteur et pédagogue d'abord – et, qu'au-delà des mots, les solidarités, les amitiés et l'amour du prochain étaient le véritable centre de sa vie... Espérons que son engagement et sa posture intellectuelle puissent inspirer le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Notons que le chanoine Jacques Grand'Maison a reçu divers prix et distinctions : entre autres, le Prix des sciences humaines du Québec (1970), le prix Esdras-Minville pour l'ensemble de son œuvre (1981), un doctorat honoris causa de l'Université de Sherbrooke (1987), un autre de l'Université Laval (1998), et le Prix des sciences sociales du Canada (1990). Enfin, Jacques Grand'Maison fut fait officier de l'Ordre national du Québec (1996).

⁷ Notons par exemple la critique cinglante et sans générosité de Gérard Bouchard, « Un livre qui nous diminue », *La Presse*, 16 novembre 2015.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

N.B. Je remercie tous ceux qui m'ont offert commentaires et suggestions. Des extraits de ce texte sont tirés d'une notice qui paraîtra dans Marie-Andrée Bergeron, Michel Lacroix, Yvan Lamonde et Jonathan Livernois (dir.), *Dictionnaire des intellectuels et intellectuelles au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 2017.

Ouvrages cités et de référence

- Baum, Gregory, «Le prophète fuit l'idéologue», dans *Crise de prophétisme, hier à aujourd'hui, L'itinéraire d'un peuple dans l'œuvre de Jacques Grand'Maison*, Guy Lapointe (dir.), Montréal, Fides, 1990, p. 40.
- Bouchard, Gérard, «Un livre qui nous diminue», *La Presse*, 16 novembre 2015.
- Gauvreau, Michael, *The Catholic Origins of Quebec Quiet Revolution 1931-1970*, McGill-Queen's University Press, Montreal, Toronto, 2007.
- Grand'Maison, Jacques, *L'Église en dehors de l'église*, Montréal, Cahiers de communauté chrétienne, 4, 1966.
- Grand'Maison, Jacques, *Crise de prophétisme*, Montréal, L'Action catholique canadienne, 1965
- Grand'Maison, Jacques, *Des milieux de travail à réinventer*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975.
- Grand'Maison, Jacques, *La nouvelle classe et l'avenir du Québec*, Montréal, Alain Stanké éditions, 1979.
- Grand'Maison, Jacques, *La seconde évangélisation*, Montréal, Fides, 3 tomes, 1973.
- Grand'Maison, Jacques, *Le monde et le sacré*, Paris, Les Éditions ouvrières, 2 tomes, 1966 et 1967.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

- Grand'Maison, Jacques, *Le Privé et le Public*, Montréal, Leméac, 2 tomes, 1974 et 1975.
- Grand'Maison, Jacques, *Le roc et la source. Entretiens avec Gilbert Tarrab*, Montréal, Nouvelle Optique, 1980.
- Grand'Maison, Jacques, *Les Tiers*, Montréal, Montréal, Fides, 3 tomes, 1986.
- Grand'Maison, Jacques, *Une tentative d'autogestion*, Montréal, P.U.M., 1975.
- Grand'Maison, Jacques, *Vers un nouveau pouvoir*, Montréal, HMH, 1969.
- Meunier, E.-Martin et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, Collection « Cahiers du Septentrion », no 22, 2002.
- Meunier, E.-Martin, « Intellectuel-militant catholique et théologie de l'engagement: la consécration d'un prophète », *Société, Le chaînon manquant* – numéro spécial, 20/21, été 1999, p. 255-311.
- Meunier, E.-Martin, « Jacques Grand'Maison et la Révolution tranquille », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, no 2, 2003, p. 149-191.
- Warren, Jean-Philippe, *L'Engagement sociologique: La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Boréal, 2003.

JACQUES
GRAND'MAISON
1931-2016

Fidélité et espérance

Au fil de sa vie, Jacques Grand'Maison a multiplié les livres. Et de lui comme du philosophe Gabriel Marcel, on peut soutenir qu'il n'a pas seulement édifié une œuvre, il l'a aussi creusée. Il a cheminé en reprenant sans cesse, pour l'approfondir, sa réflexion sur la société, l'Église, la foi.

Une réflexion enracinée dans le peuple canadien-français devenu québécois, et dans celui des ouvriers, des petits salariés dont le Québec de sa génération et de la suivante est issu. C'est pour cela qu'il n'a jamais pu accepter cette grossière caricature de notre histoire brossée il y a plus d'un demi-siècle et que certains persistent à ranimer sans cesse : image fausse et volontairement dévalorisante qui fait de nous avant 1960 un peuple ignorant replié sur lui-même et une société obscurantiste sous l'emprise du clergé. Jacques Grand'Maison n'a pas regretté que nous nous soyons libérés de ce qui était étouffant dans notre héritage historique et religieux. Mais il a rappelé aussi la longue durée de notre peuple, et il a situé l'Église et la spiritualité catholique parmi les outils que nos ancêtres ont su se donner pour affronter les épreuves personnelles, collectives et nationales, nourrir leur résistance, leur rési-

* Université du Québec à Trois-Rivières

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

lience, leur espérance. Sans une vue informée et juste de notre histoire, nous sommes mal outillés pour nous bâtir un présent en commun et encore moins un avenir. Il nous en avertissait déjà en 1970 dans *Nationalisme et religion*, un grand livre qui clôt à sa façon une grande décennie sise au couchant d'une époque plus qu'au début d'une autre, on s'en aperçoit mieux de nos jours.

La réflexion de Grand'Maison fut aussi enracinée dans le face-à-face constant, le dialogue ouvert avec des gens de chair et d'os rencontrés sur le terrain lors d'enquêtes sociologiques ou dans le ministère paroissial. Des gens écoutés pour vrai, de sorte que cet universitaire-prêtre, il l'a dit bien souvent, s'est senti relancé par eux dans la foi et dans la réflexion autant qu'il les a relancés lui-même. Partir du pays réel et des enjeux auxquels il est confronté, c'est cela; et se relancer mutuellement, n'est-ce pas précisément ce que signifie le mot réfléchir? La solidarité organique qui le lia à ses paroissiens et ses informateurs fit de Jacques Grand'Maison un intellectuel unique dans le Québec des récentes décennies.

*

La question de la transmission fut au cœur de sa vie et de son œuvre. Transmission de la mémoire et de l'histoire, certes. Mais aussi transmission des valeurs et des moyens d'accéder à la transcendance. Dans les années 1990 furent publiés ses ouvrages sur les générations: *Le drame spirituel des adolescents*, *Vers un nouveau conflit de générations*, *La part des aînés*, *Quand le jugement fout le camp*. Son tout dernier livre, *Ces valeurs dont on parle si peu* (2015), s'inscrit dans ce courant. Tous sont des exhortations aux adultes à se faire passeurs. Il ne pouvait supporter qu'on laisse des jeunes affronter la vie sans leur avoir donné un passé collectif,

un héritage culturel, une tradition spirituelle ni leur offrir une solidarité active. La déculturation et l'anomie lui apparaissaient comme les plus dévastatrices des pauvretés, car elles laissent sans ancrage, sans guides ni repères, et sans espérance. Grand'Maison a voulu secouer l'indifférence envers les jeunes mal pris, il a promu des communautés fortes où l'on fait attention les uns aux autres, il s'est préoccupé d'inclusion, de partage, de justice, de fidélité longue précisément parce que ce sont sur de telles valeurs que les personnes et les sociétés peuvent transcender leur enfermement dans l'immédiat et fonder leur avenir.

*

Puis, Jacques Grand'Maison a proposé un dialogue serré à ceux qu'il appelait «les esprits laïques». Quelques-uns de ses livres, par exemple *Pour un nouvel humanisme* (2007) ou *Société laïque et christianisme* (2010), s'adressent en quelque sorte d'abord à eux.

En nous conviant à un voyage au cœur même de l'évolution historique de la pensée chrétienne, ce grand vulgarisateur a montré combien et en quoi le christianisme, comme humanisme, mais aussi comme religion, est l'une des matrices essentielles de la culture occidentale; il a rappelé que c'est dans les pays de culture chrétienne que la laïcité a vu le jour, et des valeurs chrétiennes que sont issues celles de l'humanisme séculier. Alors que la marchandisation et l'instrumentalisation de l'être humain atteignent des sommets inégalés, que les sociétés se disloquent sous l'effet des inégalités croissantes et que la destruction de l'environnement s'accélère, il n'en revenait pas que nous puissions, comme peuple, sombrer dans l'inculture au point de nier toute pertinence à l'éclairage spirituel et humaniste de deux mille ans de christianisme et rejeter l'idée d'en faire

un des socles de certaines de nos décisions collectives. Humanisme séculier et humanisme religieux, pensait-il, devraient plutôt s'allier dans ce combat pour la protection de la terre, la défense du bien commun, la promotion de la dignité humaine.

De plus, Jacques Grand'Maison s'inquiétait de la montée du communautarisme. La solution pour lui ne résidait pas dans la double revendication laïciste d'éradiquer toute référence chrétienne de l'espace public et de cantonner les religions à la sphère strictement privée; ni dans la posture libérale de «neutralité» de l'État, qui fait de celui-ci une structure amnésique et abstraite, coupée des institutions et des valeurs portées par l'histoire, la culture et les projets de la société québécoise. Pour lui, notre État devait et devra évidemment défendre la liberté personnelle de religion et se doter d'une éthique sociale et d'un droit séculiers. Mais il devra aussi se reconnaître la responsabilité d'assumer la culture majoritaire et faire de celle-ci le fondement d'une véritable culture commune, y compris avec ses aspects de comportement moral et social hérités du catholicisme. C'est seulement ainsi, affirmait-il, qu'on peut espérer parvenir à une réelle cohésion sociale et nationale à long terme tout en assurant au mieux l'avenir de notre peuple.

*

Les plus beaux textes, ceux qui ne passeront pas, ceux qui atteignent à la fois au plus intime et à l'universel, ce sont néanmoins ses textes spirituels. De longs passages de son *Essai sur le discernement spirituel* (2002), presque tout du magnifique *Du jardin secret aux appels de la vie* (2004), sa contribution dans l'ouvrage collectif *Itinérances spirituelles* (2002) ou encore le chapitre V, surtout le post-scriptum, de *Société laïque et christianisme*.

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

Jacques Grand'Maison y interpelle bien sûr l'Église institution, qu'il a aimée assez pour n'avoir cessé de lui réserver tant sa fidélité que sa critique. Pourquoi ce refus d'admettre que la parole des laïcs baptisés puisse être inspirée elle aussi? Cette obstination à repousser l'égalité des femmes? Cet acharnement, sous Jean-Paul II et Benoît XVI, à verrouiller une à une les portes que Vatican II avait ouvertes sur le monde, ses défis, ses espoirs? Ce n'est pas la « bulle religieuse » dans laquelle certains croyants et pasteurs semblent se réfugier, analysait-il en précédant François, qui donnera la soif de l'évangile. Et d'inciter au contraire l'Église à s'ouvrir, à s'élançer, à se placer de nouveau, comme Jésus lui-même, « au départ des chemins », en route avec tous ceux qui font route.

Alors, en s'appuyant sur la grande accessibilité de son écriture et les ressources de sa poésie, et mobilisant sa culture, sa foi nourrie à celle des croyants de toutes les époques et de partout y compris ceux de Saint-Jérôme, Jacques Grand'Maison a tenté lui-même ce qu'il leur a demandé de risquer : l'effort d'interpréter de nouveau les textes bibliques et évangéliques pour découvrir ce que ceux-ci ont à dire aujourd'hui. Leur vie, leur vitalité spirituelle, disait-il, sont indissociables du dialogue dans lequel chacun entre avec eux, des sens dont ils nous enrichissent et dont nous-mêmes les enrichissons. Partir de l'expérience concrète, car la spiritualité loge d'abord au sein même de la vie. Partir aussi de ses propres interrogations de foi pour repenser l'héritage religieux reçu (moins souvent, désormais) et pour comprendre Dieu comme être libre qui a voulu les humains libres et leur propose une alliance gratuite et libre. Vivre encore de cette spiritualité chrétienne dont tant de générations ont vécu, lui insuffler une nouvelle vie, en garder ce qui peut convoquer à un surplus d'âme, un surplus d'humanité, à la fraternité, à la conscience que nous venons

JACQUES GRAND'MAISON 1931-2016

de plus loin que nous et allons plus loin que nous-mêmes. Revitaliser à même leur source sacrée valeurs chrétiennes et humanisme séculier, pour tenter d'éviter l'assèchement des unes comme de l'autre. Semer, et confier à l'Autre l'heure des fruits.

La vie de Jacques Grand'Maison et son œuvre témoignent d'un certain combat intérieur entre sa volonté de croire, celle de s'engager, celle de se dépasser, celle de réveiller, et d'autre part sa profonde aspiration à lâcher prise et à s'abandonner à la tendresse de Dieu. Lui aussi comme Gaston Miron à la naissance de sa fille, symbole d'espérance dans la suite du monde, il a finalement pu se dire : « Je suis arrivé à ce qui commence ». Quant à nous, à qui Grand'Maison passe le témoin, c'est à nous désormais de tenir ensemble, pour le Québec, la mémoire et le projet, la fidélité et l'espérance. □

La Caisse d'économie
solidaire est **l'institution**
financière des
entreprises collectives
et des citoyens engagés
pour une économie
sociale et durable.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire



Gérald Larose
Président



1 877 647-1527

caissesolidaire.coop



campagne de financement
2016
de L'Action nationale

Pour faire vos dons par internet
action-nationale.qc.ca

par la poste
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montéal (Québec) H2X 1X3

Lisette Lapointe
Présidente de la campagne de financement 2016
de L'Action nationale

MERCI!



VIGNOBLE
RIVIÈRE DU CHÊNE

807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache
Tél. : 450 491-3997 – Téléc. : 450 491-6339
www.vignobleriviereduchene.ca



commanditaire des soupers-conférences
de *L'Action nationale*



ARTS VISUELS CIEL VARIABLE ESPACE ESSE ETC MEDIA INTER LE SABORD TICARTTOC VIE DES ARTS ZONE OCCUPÉE CINÉMA 24 IMAGES
 CINÉ-BULLES CINÉMAS SÉQUENCES **CRÉATION LITTÉRAIRE** CONTRE-JOUR ENTREVUS ESTUAIRE EXIT LES ÉCRITS MŒBIUS
 XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE **CULTURE ET SOCIÉTÉ** À BÂBORD! L'ACTION NATIONALE LIBERTÉ L'INCONVÉNIENT NOUVEAU PROJET
 NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES RELATIONS **HISTOIRE ET PATRIMOINE** CAP-AUX-DIAMANTS CONTINUITÉ
 HISTOIRE QUÉBEC MAGAZINE GASPÉSIE **LITTÉRATURE** LES CAHIERS DE LECTURE LETTRES QUÉBÉCOISES LURELU NUIT BLANCHE SPIRALE
THÉÂTRE ET MUSIQUE CIRCUIT JEU REVUE DE THÉÂTRE LES CAHIERS DE LA SQRM **THÉORIES ET ANALYSES** ANNALES D'HISTOIRE DE
 L'ART CANADIEN ÉTUDES LITTÉRAIRES INTERMÉDIALITÉS TANGENCE VOIX ET IMAGES

LA CULTURE EN REVUES

LES REVUES
 CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA

sodep
 Société de développement
 des périodiques
 culturels québécois

AVEZ-VOUS VOTRE EXEMPLAIRE AUTOMNE 2016?

AUTOMNE 2016
volume xi, numéro 1

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale



FAIRE SON MIEL



LA DURE RÉINVENTION DE L'ÉCOLE



LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 40 pages grand format qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés au Québec durant l'année.

30 \$ par année

50 \$ pour
deux ans

taxes et expédition comprises
3 parutions par année

Commande par poste:
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

À la boutique internet
action-nationale.qc.ca

LIRE

Lire

Notes critiques

GUILLAUME ROUSSEAU

**L'État-nation face aux régions:
une histoire comparée du
Québec et de la France**

-André Joyal

96

JEAN RASPAIL

**En canot sur les chemins du
Roi**

-Martin Lemay

107

Livres reçus

127

Index des auteurs 2016

129

GUILLAUME ROUSSEAU

L'État-nation face aux régions : une histoire comparée du Québec et de la France, Québec, Septentrion, 2016, 525 pages

Cet ouvrage se destine à tous ceux qu'intéresse l'histoire passée et contemporaine du Québec et de la France. Je pense en particulier à ceux qui suivent l'actualité à travers les essais d'ici et de *l'autre bord*, comme on disait autrefois, et qui achètent à l'occasion un hebdomadaire français, et qui quittent Patrice Roy à 18h30 pour David Pujadas sur TV5. Ils seront en *terra cognita* avec cet imposant ouvrage de Guillaume Rousseau, professeur de droit à l'Université de Sherbrooke et familier aux lecteurs de *L'Action nationale*. D'un couvert à l'autre, il est question de décentralisation, un sujet qui fait depuis longtemps couler beaucoup d'encre de part et d'autre de l'Atlantique. Pas facile de rapprocher les centres de décision des centres d'exécution. Les pays de l'Est d'avant la chute du mur de Berlin, autoproclamés pratiquants du *socialisme démocratique*, en ont tenté maintes fois l'expérience à partir des années 1950, sans succès mis à part, dans une certaine mesure, la Hongrie et l'ex-Yougoslavie¹.

¹ Le fait que les Yougoslaves aient bouté dehors les nazis sans l'aide de l'Armée rouge explique en partie le succès relatif de leur décentralisation.

L'imposant ouvrage de celui qui s'est vu deux fois attribuer le prix André-Laurendeau pour le meilleur article dans *L'Action nationale* a pour origine une thèse reconnue par le prix de thèse de l'Université de Sherbrooke ainsi que du Consulat de France au Québec et du ministère des Relations internationales. Comme l'auteur l'écrit dans son introduction, il a l'audace de soutenir que la décentralisation peut avoir une fin identitaire. Il offre une revue exhaustive des raisons qui militent en ce sens. Son ambition consiste à convaincre ses lecteurs et les décideurs que la décentralisation – qui prend la forme de la régionalisation – se veut bien davantage qu'une question d'efficacité économique ou de démocratie. En effet, à ses yeux, elle se rapporte à la définition même de ce que sont les Québécois et les Français.

Il ne faut donc pas se surprendre si la question identitaire fait l'objet du titre des trois parties que comprend l'ouvrage. C'est parce que, au Québec comme en France, grâce à la décentralisation selon l'auteur, l'État unitaire vise à concilier l'identité nationale et les identités régionales. La langue, la culture, l'histoire et l'éducation constituent les éléments de l'identité nationale, ce à quoi s'ajoutent, entre autres, le droit civil et les droits fondamentaux. Mais, alors s'interroge-t-il : « Se pourrait-il que les éléments d'identité nationale correspondent à des compétences centralisées et que les éléments d'identité régionale correspondent à des compétences décentralisées ? » (p. 469) À ce questionnement, Rousseau répond qu'à la faveur d'une décentralisation l'État peut contribuer à concilier l'identité nationale et les identités régionales, mais que, ce faisant, il privilégiera toujours la première.

La thèse défendue prend son appui sur une abondante documentation. Oui, l'auteur a beaucoup lu, et cite à profusion Français comme Québécois. Parmi ces derniers se trouvent certains de mes collègues du CRDT dont Fernand Harvey, cité

jusqu'à plus soif et parfois confronté à mon bon ami Marc-Urbain Proulx qui se mérite également plusieurs mentions².

La première partie «L'État-nation unitaire contre ou sans les régions identitaires», avec son premier chapitre se rapportant à la Nouvelle-France et à sa mère patrie, intéressera grandement les férus d'histoire. Pour la France, l'auteur nous fait comprendre comment un État unitaire s'est façonné à travers la langue. Il cite le ministre Turgot dont la doctrine économique se trouve dans tous les livres d'histoire de la pensée économique: «Un État est un assemblage d'hommes réunis sous un seul gouvernement, une nation est un assemblage d'hommes qui parlent la même langue maternelle». C'est dans ce contexte, après la chute de l'Ancien régime, que s'affronteront *ad vitam* les jacobins et les girondins et leurs descendants. Quant à la naissance de la nation canadienne-française, pour en faire l'évocation, fort curieusement, l'auteur se rapporte à la fondation de Québec par un «certain» Samuel de Champlain (p. 52). Les guillemets sont de moi. De toute évidence il n'y a pas d'humour ici, ni ailleurs, le tout adoptant un ton toujours très (trop?) sérieux.

Quand de Gaulle parlait de nous en tant que «Français d'Amérique», il ne manquait pas d'agacer, car, inutile d'insister, les différences sont criantes. Rousseau signale que bien avant la Conquête, les Canadiens étaient parfaitement conscients de leur caractère distinct, de par leur accent, leur résistance à l'hiver et même suivant leur façon de faire la guerre (à l'Indienne). Et, suite à «l'abandon» de 1763, une identité régionale ne tardera pas à prendre forme avec la Beauce. Mon collègue sherbrookois écrit

2 L'auteur semble ignorer que M.-U. Proulx, lors de l'éphémère gouvernement Marois, fut nommé sous-ministre sous la responsabilité de Sylvain Gaudreault pour, précisément, se pencher sur la question de la... décentralisation.

que les Beaucerons, dû à l'isolement relatif de la vallée de la Chaudière, développeront des traits distinctifs, dont cet esprit d'indépendance qui les caractérise toujours. Les habitants de Québec les voyant traîner de la boue sur leurs jambes leur réserveront le surnom de «Jarrets noirs» (p. 64). Mais, dans la première partie du XIX^e siècle, selon Rousseau, la question de l'identité nationale prime sur le phénomène régional, aucune région se démarquant de façon vraiment spécifique. La France, avec ses provinces et ses langues régionales, offre un panorama bien différent. La confrontation des deux entités nationales se fait à travers d'une section intitulée «Comparaison» à la fin de chacun des sept chapitres de l'ouvrage.

Celle du premier chapitre débute par un constat: la centralisation unitaire est à l'origine de la nation française. Une institution capitale va participer de part et d'autre à l'essor de l'identité nationale: l'intendant. On connaît le rôle clé joué par notre premier intendant. C'est ce qui conduit l'auteur à voir en Jean Talon un des facteurs ayant contribué à façonner la différence identitaire entre le Canada et la fille aînée de l'Église. Il cite Jacques-Yvan Morin pour qui l'adaptation de la Coutume de Paris et le régime seigneurial développeront la physionomie du peuple de la Nouvelle-France qui, ainsi, parviendra à modeler son identité (p. 83). Enfin, en ce qui regarde l'organisation politique, l'auteur dégage qu'au Canada, comme en Hexagone, une certaine démocratie a pris forme à l'échelon national avant de l'être à l'échelon local contrairement à ce que l'on a pu observer en Angleterre, voire dans le Haut-Canada.

Le chapitre 2 traite de la décentralisation sans considération envers la régionalisation. La question municipale l'emporte sur la question régionale. On sait que, selon la Constitution, les municipalités relèvent de la responsabilité des provinces.

Oui, pour les élites québécoises de 1867, valait mieux placer les villes sous l'aile de Québec que sous celle d'Ottawa. Il en est toujours ainsi malgré les sempiternels empiétements du gouvernement central. Lors des premiers balbutiements de la fédération, c'est au niveau local que des velléités de décentralisation vont se faire sentir jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'un grand québécois, hélas trop méconnu : Honoré Mercier. Sous sa gouverne la centralisation étatique s'accélère (p. 123). Le monde municipal n'aura qu'à prendre son mal en patience. Avec la création du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation avec son sous-ministre, le curé Labelle, un nouveau Québec va prendre forme. C'est l'époque où le comté s'impose dans l'acceptation populaire comme lieu d'appartenance. L'État, de concert avec l'Église et les municipalités, contribue à la structuration des régions. Rousseau en vient à se demander si la recentralisation nationale à la Mercier n'aura été qu'un épisode sans lendemain (p. 128)? Il reviendra à son gendre, Lomer Gouin, de composer avec cette réalité dans la foulée de la très grande émotion causée par la pendaison de Riel. Qui sait qu'en 1917 une motion suggérant l'indépendance du Québec fut débattue à l'Assemblée législative? J'en sais gré à l'auteur de m'en informer. La motion, de toute évidence (!), n'ayant pas été adoptée, il n'en demeure pas moins que le nationalisme canadien-français continue de se manifester. Une réalité qui laisse présager, selon Rousseau, une intensification de la centralisation. Ce nationalisme véhiculé par le chanoine Groulx se voudra d'inspiration française.

Reprochera-t-on à Groulx de s'être inspiré de Maurras et Barrès quand on sait que les mêmes intellectuels ont aussi influencé de Gaulle? Les pages qui suivent ne sont rien de moins que passionnantes.

Rousseau nous fait retrouver Esdras Minville qui déplore la faible place occupée par les Canadiens français au sein de

leur économie³. Minville se fit promoteur de la planification et d'un aménagement régional et territorial avant la lettre, car l'expression fut forgée au temps de de Gaulle. Mais, Minville, en prônant la décentralisation se veut plus favorable aux interventions des villes qu'à celles de l'État (p. 135). L'intéressante allusion au *géographe du Canada français*, le légendaire Raoul Blanchard qui, à 70 ans passés, parcourait encore à pied le Québec des régions conduit Rousseau à parler d'un régionalisme importé de France. Le professeur de Grenoble en est venu à identifier 11 régions. À l'aube du duplessisme, l'auteur nous fait plonger dans l'agricultu-risme avec «le retour à la terre» et le fameux plan Vautrin dû à ce ministre que Jean Lapointe en incarnant Duplessis a rendu célèbre par l'anecdote entourant «les culottes à Vautrin». Toujours très sérieux, Rousseau n'y fait pas allu-sion. Dans la «Comparaison», il se dégage que les tentatives de décentralisation sont trop faibles pour répondre aux exi-gences des identités régionales en émergence.

La partie 2: «L'État-nation unitaire face aux régions iden-titaires» débute avec la France d'après-guerre. Il fallait s'y attendre, on retrouve l'incontournable *Paris et le désert français* du géographe J.-F. Gravier publié en 1947 qui se voulait un véritable plaidoyer en faveur des régions. De Gaulle s'en souviendra en proposant dans la fouée des événements de mai 68 son référendum sur la régionalisa-tion qui sera défait par 52 % des voix et servit de prétexte pour tirer sa révérence et avoir ainsi tout le temps pour se consacrer à ses mémoires⁴. Ce qui retient l'attention dans

3 Ce qui fait penser au clin d'œil destiné à Édouard Montpetit par X. Dolan, via Denys Arcand, dans son dernier film.

4 De Gaulle n'aimait pas les référendums, car selon lui, les gens ne répondent pas à la question (contrairement à ce qui prévaut, hélas, au Québec).

ces pages et celles qui suivent c'est l'importance attribuée par l'auteur à des spécificités comme l'Alsace et surtout la Corse. Cette dernière, particulièrement suivant les propos de Rousseau, s'est vue attribuer une sorte de statut de *société distincte*. C'est d'ailleurs ce que Manuel Valls n'a pas manqué de rappeler aux Corses dans la foulée du tumulte causé par le burkini [sic]. Oui, les Corses devraient se considérer heureux d'une reconnaissance que le Canada a refusé aux Québécois.

On revient au Québec, avec la fondation en 1944 de l'Union de conseils de comtés du Québec, et de la division, dix ans plus tard, de la province en 10 régions économiques. Que recherche-t-on ?, s'interroge l'auteur qui tente de concilier mes collègues Harvey et Proulx (p. 205). Il dégage que le gouvernement (Lesage), s'il n'a pas vraiment tenu compte des identités traditionnelles, ne les a pas, par ailleurs, écartées. Comme on se trouve ici en pleine Révolution tranquille, l'auteur ne peut éviter de se référer au néonationalisme véhiculé, entre autres, par Michel Brunet qui critique l'idéologie d'une époque révolue caractérisée par l'agriculturisme, l'antiétatisme et le messianisme. Oui, avec « L'équipe du tonnerre, on se situe aux antipodes de cet ancien paradigme. Voilà matière à comparer. À cette époque, pour l'auteur, la nature identitaire paraît plus évidente dans le tracé des régions françaises que dans les critères utilisés pour les régions québécoises. « Les premiers [critères] sont marqués par un plus grand respect pour l'histoire et les seconds sont plus strictement économiques » (p. 219). Néanmoins, on assisterait à une forme de convergence de part et d'autre, car l'État québécois prend d'importantes responsabilités associées à l'identité nationale telle l'éducation. L'auteur aurait pu ajouter les ressources naturelles et l'implication économique de façon générale.

Avec le chapitre 4, «La décentralisation au service des régions», on entre dans le cœur du sujet, surtout pour la France, avec l'avènement au pouvoir du parti de François Mitterrand en 1981. Il y est abondamment question de la loi Defferre du 2 mars 1982. On sait qu'en France on identifie très souvent les lois par la date de leur promulgation. On connaît ainsi la fameuse loi du 29 juillet 1989 qui interdit d'afficher (!). Si on faisait ainsi au Québec, on désignerait la loi 101 du nom de son responsable (Camille Laurin) ou par la date de son entrée en vigueur (26 août 1977). Comme en France, au lieu de faire simple, on aime compliquer les choses, Rousseau aurait dû en fait évoquer les lois Defferre, car en février 1983, des éléments supplémentaires furent adoptés. C'est donc au pluriel qu'on désigne les lois donnant lieu à la création de 21 régions.

Du côté québécois, c'est lors du premier mandat du PQ que le gouvernement publie son livre blanc sur la décentralisation qui prendra la forme de six petits fascicules verts que tout régionaliste de ma génération conserve précieusement. C'est aussi l'époque de la création des municipalités régionales de comté. En guise de comparaison, étant donné, selon Rousseau, qu'au Québec le PQ ne présente pas une belle unanimité sur le besoin de décentraliser, le processus s'engagera plus rapidement en France où on sent vraiment le besoin d'en découdre avec *le mal français* incarné par *le tout vers Paris*. Faut dire que l'auteur a raison de souligner le statut d'État fédéré du Québec (p. 295). On comprend Bernard Landry de m'avoir fait remarquer, lors d'un passage à Trois-Rivières à la fin des années 1980, qu'un Québec indépendant n'allait pas recréer un État fédéré. En attendant, il importait de tenir tête au gouvernement central. Pour ce faire, Québec se devait d'être fort. Le contexte n'était pas favorable à jeter du lest en faveur des régions.

La 3^e partie, «L'État-nation unitaire hésitant devant les régions identitaires», soulève chez moi un enthousiasme moindre que les deux précédentes. Les faits rapportés sont trop récents pour que les régionalistes de plus de 40 ans y trouvent davantage que des rappels ou des références bibliographiques utiles à leur enseignement ou à leurs publications. En plus, parfois de trop longs détails rendent le tout fastidieux. C'est vrai pour les longues descriptions des faits se rapportant à la France comme pour le Québec.

Maastricht et l'Europe des régions, dans un contexte où règne en maître le néolibéralisme, s'avère incontournable. Alors, au palais de Chaillot on adopte les lois Pasqua qui seront suivies des lois Voynet et Chevènement. Pendant de temps, au Québec on tente de consolider les MRC tout en créant les Centre locaux de développement pour faire contrepoids au Sociétés d'aide au développement des collectivités d'obédience fédérale. Viendra la réforme des années 1990 portant le nom de l'ineffable ministre Yvon Picotte; l'État qui se voulait jusqu'à alors partenaire se fera plus effacé en se contentant du rôle d'accompagnateur.

À l'instar des deux premières parties, l'auteur fait preuve de rigueur en recourant à une abondante documentation. Et, son éditeur a eu la bonne idée de loger en bas des pages toutes les références servant d'appui à l'argumentation. Mais, il aurait dû exiger une annexe pour les très nombreux acronymes. L'auteur étant juriste, faut-il se surprendre du fait qu'aucun régionaliste français (j'en connais des masses) ne se trouve cité pour tout ce qui se rapporte à une France que d'aucuns considèrent comme non réformable? Si, toutefois des régionalistes québécois, comme je le signale *supra*, sont bel et bien présents, je m'étonne que des généralistes connus ayant traité de la décentralisation ces dernières années brillent par leur absence. Je pense en particulier à cet

ouvrage collectif publié par Solidarité rurale⁵. On y trouve un fort intéressant texte du regretté Gil Courtemanche qui soutient que le Québec demeure aujourd'hui l'une des sociétés les plus centralisées du monde occidental et en même temps l'une des plus pauvres démocratiquement par son adhésion au système parlementaire britannique. Pour Courtemanche, c'est la culture qu'il faut choisir en tout premier lieu puisque, selon lui, de tous les domaines, c'est à n'en pas douter, celui qui au Québec est le plus centralisé. Paul Cliche, familier aux lecteurs des lettres ouvertes du *Devoir*, s'avère un autre auteur qui aurait mérité une attention dans cet ouvrage. À son tour, il voit le Québec comme un des États les plus centralisés de la planète, or il estime que l'on piétine depuis trois décennies entre une décentralisation réelle et une décentralisation virtuelle, le PQ et le PLQ étant plus portés à préconiser la décentralisation lorsqu'ils sont dans l'opposition. Celui qui se fait le chantre d'une réforme de notre système électoral identifie quatre blocages dont l'insécurité des élus locaux face à l'inconnu et à la perte possible des privilèges n'est pas le moindre⁶. Enfin, avec un point de vue diamétralement opposé, Louis Corneiller, chroniqueur de la rubrique des livres du *Devoir* du samedi, estime :

Après les « baisses d'impôt », slogan populiste qui camoufle une idéologie néolibérale derrière une façade pro-monde ordinaire et dont on commence à peine à comprendre les effets pervers, voici venu le temps d'un nouveau cri de ralliement tout aussi profondément démagogique : la décentralisation et le pouvoir aux régions⁷.

5 *Pour une décentralisation démocratique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006.

6 «La décentralisation : une seconde révolution tranquille pour le Québec», *À Babord*, no 28, février/mars 2009.

7 «Faut-il décentraliser le Québec?», *Le Devoir*, 27 novembre 2007.

Oui, en accord avec ce dernier, il ne faut surtout pas tout décentraliser. Sinon gare, comme on dit en France, aux pouvoirs des nouvelles baronnies ou aux républiques des petits copains.

Cela étant, force est de reconnaître que le professeur de l'Université de Sherbrooke, bien servi par une écriture alerte, apporte une contribution importante sur un sujet qui demeurera toujours d'une grande actualité étant donné les débats qui se poursuivront incessamment⁸. □

8 Lors de son discours d'intronisation, le nouveau chef du PQ a invité les Québécois à se donner le goût des régions.

JEAN RASPAIL

En canot sur les chemins du Roi, Albin Michel, 2005, 337 pages

J'ai toujours pensé qu'il fallait être un peu fou pour s'exiler en Nouvelle-France. D'abord, les futurs colons devaient subir la pénible traversée de l'océan Atlantique. Une fois arrivés, le climat rude et la nature sauvage ne tardaient pas à se liguer contre eux. Ne savaient-ils pas que plusieurs des compagnons de Cartier et de Champlain étaient morts de froid? Les plus avisés se contentaient d'un lopin de terre qu'ils aménageaient à même une forêt aussi dense que la jungle. Comme si ces fatalités n'étaient pas suffisantes en elles-mêmes, les colons devaient aussi se défendre des attaques des Iroquois, alliés des Anglais.

Je ne saurais dire laquelle de ces malédictions était la pire. Mais, s'il fallait être un peu fou pour s'exiler et devenir paysan, il fallait l'être encore plus pour entreprendre l'exploration d'un aussi vaste territoire, que ce soit pour propager la parole de Dieu, découvrir la route vers la Chine ou pénétrer les contrées riches en fourrures. Combien de missionnaires, de voyageurs, d'engagés, de trappeurs et de coureurs des

*Ex-député de Sainte-Marie-Saint-Jacques (2006-2012) et essayiste

bois, se mouvant dans des conditions abominables ont disparu sans laisser de traces? Ces derniers ne pouvaient tricher. Au moindre relâchement, à la moindre négligence, c'était la mort. Il faut en effet être un peu fou pour que le courage croisse avec les périls. Il reste que plusieurs sont revenus sains et saufs. Connaissant les dangers, il leur fallait être un peu fous pour repartir tout comme il fallait que les novices le soient pour les suivre. Il faut dire qu'ils n'ont pas eu à tracer de routes. Ils n'avaient qu'à batailler ferme avec l'indomptable courant des ruisseaux et des rivières. Encore leur fallait-il trouver le bon chemin dans ce labyrinthe hydrographique. Ce qu'ils ont fait, grâce aux Amérindiens qui ont été d'admirables guides et de loyaux complices. Sans contredit, nos ancêtres étaient un peu fous, un peu violents, durs à la tâche. Par contre, c'est justement ce type d'hommes qui érigent les empires et non les timorés. C'est donc grâce à eux si la couronne du roi de France a pu rayonner aux quatre coins de l'Amérique du Nord.

Fort heureusement, ce type d'homme n'est pas complètement disparu, comme le prouve l'histoire de ces quatre jeunes scouts français qui ont entrepris, en 1949, de suivre les traces, 276 ans plus tard, du père Jacques Marquette et de l'explorateur Louis Jolliet. Ce sont ces derniers, accompagnés de cinq équipiers, qui ont découvert la route menant au fleuve Mississippi par le nord. L'un de ces jeunes Français, Jean Raspail, n'était pas encore un écrivain à l'époque. Il l'est devenu. Il a écrit un livre à propos de cette épopée. Il l'a intitulé fort élégamment *En canot sur les chemins du Roi*.

Bien qu'il aurait pu légitimement le faire, Raspail n'était pas du genre à se plaindre ni à se vanter. Le propos de son livre consiste moins à raconter ses performances et ses misères qu'à raconter celles des hommes qui l'ont précédé. De sa plume précise et élégante, leurs noms dévalent comme

un torrent: Cartier, Champlain, Louis XIV, Frontenac, Colbert, Jean Talon, La Salle, Brébeuf, Jogues, Washington, Pontiac, Madeleine de Verchères, Radisson, des Groseillers, Annaotaha, d'Iberville, Des Ormeaux, La Vérendrye, sans oublier les deux héros de ce livre: Marquette et Jolliet. Il y a des compagnons de voyage plus ennuyants...

En canot sur les chemins du Roi n'est qu'une infime partie d'une œuvre remarquable. Raspail a en effet écrit nombre d'ouvrages inspirés de ses multiples voyages autour du monde. Il a aussi écrit des romans, dont celui publié en 1973 et intitulé *Le camp des saints* qui raconte l'arrivée soudaine au sud de la France de dizaines de rafiots transportant des centaines de milliers de réfugiés venant d'Asie. De son aveu même, Raspail ne pourrait plus écrire ce roman aujourd'hui. S'il le faisait, il serait la cible de nombreuses poursuites judiciaires¹.

Depuis sa publication, Jean Raspail est un écrivain maudit. Il ne savait pas, à l'époque, qu'il allait être interdit de parler d'immigration massive autrement que pour en illustrer les merveilles. Or, il s'adonne que j'ai lu ce roman. Il est superbement bien écrit et son récit est aussi passionnant que bouleversant. Dans son roman, Raspail ne condamne ni ne juge. Même si, par une ironie monstrueuse, il a discerné l'avenir, il ne se prend pas pour un devin. Ce n'est qu'un modeste écrivain. Et il ne fait que ce que tout bon écrivain

¹ Jean Raspail a proposé en 2011 une réédition de son roman. J'invite les amoureux de la langue française à le lire. Plus encore, j'invite aussi les amoureux de la liberté d'expression à lire la préface intitulée ironiquement *Big Other*. Ils comprendraient alors que cette liberté n'est plus aujourd'hui que théorique. En annexe, à la fin de l'ouvrage, il est indiqué que si ce livre était publié aujourd'hui, «il serait susceptible de poursuites judiciaires pour un minimum de 87 motifs». On s'attend à mieux de la France, patrie de Voltaire et de combien d'autres esprits remarquables.

sait faire : raconter des histoires. Cette histoire est somme toute banale. Mais ce qui était banal en 1973 ne l'est plus aujourd'hui. Ils sont plusieurs à avoir dénoncé – trente ans plus tard ! – le racisme qui se cacherait derrière le roman. Selon eux, la culture française, et plus largement, la culture occidentale, seraient abominables. Elles engendreraient des racistes à la pelle. Ces calomniateurs croient dur comme fer qu'ils forment l'avant-garde du progrès, alors qu'ils ne sont qu'un symptôme d'une insondable régression intellectuelle et politique dans laquelle nous nous enfonçons un peu plus chaque jour. Il est étrange de constater que plusieurs des écrivains et des intellectuels dont j'apprécie la plume et le labeur sont souvent accusés de « racisme ». De deux choses l'une : ou bien je suis un raciste qui s'ignore, ou bien l'accusation est nettement exagérée. Mais je m'égare. Je ne possède manifestement pas le sens de l'orientation de mes ancêtres coureurs des bois.

Je disais donc que c'est Jean Raspail qui a publié en 2005 le récit de son voyage en Amérique dans un livre intitulé *En canot sur les chemins d'eau du Roi*. Pour l'écrire, il a retrouvé les notes qu'il avait prises en 1949 :

Il s'agit de mon journal de bord rédigé chaque soir au bivouac. Une écriture malhabile, heurtée, contrariée. Vingt-cinq coups d'aviron à la minute et huit à dix heures par jour tétanisaient les doigts de ma main droite, celle qui fournissait le plus gros effort sans possibilité d'être relevée (p. 13).

Ces quatre jeunes gens ont vécu une expérience unique et seul un écrivain de la trempe de Raspail pouvait en tirer un récit aussi passionnant. Il manie la plume comme il manie l'aviron : avec doigté et aplomb. C'est ainsi que nous nous promenons sans cesse du 17^e au 21^e siècle sans même que nous nous en apercevions. Pour prendre un exemple parmi d'autres, Raspail décrit l'arrivée de sa brigade à une

fourche par laquelle la rivière Outaouais se dirige au nord, vers la baie d'Hudson, et la rivière Matawa qui, elle, file à vive allure en direction de l'ouest, vers les Grands Lacs. Avant lui, combien d'engagés, d'explorateurs et de missionnaires étaient passés par là? Des milliers, assurément, et parmi eux, nul autre que Champlain en 1615. Raspail, à ce propos, écrit que «De bons compagnons nous avaient quittés là, qui avaient choisi l'autre bras de la fourche. Ils nous étaient devenus familiers, ils nous avaient escortés d'un siècle à l'autre.» Du nombre, il faut aussi ajouter :

Sœur Claire, sœur Cécile, sœur Gertrude, sœur Félicité, en 1843. Elles avaient vingt-cinq, trente ans. Le vicaire apostolique de la baie d'Hudson était allé frapper à la porte des Sœurs grises de Montréal, en quête de mains «maternelles» pour son immense diocèse glacé. Elles ont dû, comme les autres, souffrir des jours et des jours, des centaines de miles, en canots, pour ne trouver, à l'arrivée, qu'une méchante cabane rudimentaire (p. 153).

Combien d'autres sont aussi passés par la fameuse rivière des Français, maintenant appelée, comme il se doit, *French River*? Aujourd'hui, cette rivière n'est plus illustre parce qu'elle constitue le passage obligé entre le lac Nipissing et le lac Huron, mais parce qu'elle «est devenue le *must* du *rafting* de masse». Par conséquent, «[l]a rivière, au cœur de l'été, est tout aussi saturée qu'un aéroport en période de vacances.» Et le *rafting* «introduit la foule là où elle n'aurait jamais dû pénétrer. Le monstre festif n'est plus à l'échelle de la rivière. Il l'écrase de toute sa masse surdimensionnée.» Et Raspail d'ajouter: «Autrefois les morts la sanctifiaient. La rivière ne prélève plus son tribut. Elle a perdu son caractère sacré...» (p. 185). Je le répète, cette aptitude qui consiste à chevaucher les régions et les siècles est tout simplement remarquable.

Il faut savoir qu'au début, Raspail ne voulait pas tant suivre les traces de Jolliet et de Marquette que de se rendre, en canot, à la baie d'Hudson. Il fit toutefois une rencontre déterminante qui changea ses plans.

Au début de l'année 1949, par l'entremise de l'ambassade canadienne, il avait fait la connaissance de l'abbé Albert Tessier à Paris. «Costaud, de petite taille, un grand air d'autorité, [il] incarnait la puissance, à l'époque, du clergé catholique canadien-français» (p. 20). Tessier lui avait raconté l'histoire de la Nouvelle-France et, à un moment donné, le chat sortit du sac: «La baie d'Hudson, ce serait du beau sport, mais là, c'est l'histoire qui vous attend!» (p. 23). «Savez-vous, de poursuivre l'abbé, combien de forts les Français ont construits sur les chemins d'eau? On en a répertorié plus de cent.» (p. 24). Et Tessier d'enfoncer le clou, ce qui a vraisemblablement fini par persuader Raspail: «Avec vos canots, vous le verrez, vous l'éprouverez, vous ne quitterez pas la France du roi. Aussi loin qu'on se le rappelle, ce sont toujours les hommes de France qui sont arrivés les premiers. Ils sont les seigneurs de ces eaux. Vous naviguez dans un flot de souvenirs» (p. 26). Il semble que la verve du prêtre ait touché l'écrivain droit au cœur. Avant qu'il ait eu le temps de le regretter, le voilà parti à l'aventure:

Du 25 mai au 10 décembre de l'année 1949, pendant deux cents jours, j'ai avironné 2 837 miles, soit 4 565 kilomètres, de Trois-Rivières à La Nouvelle-Orléans par les grands chemins d'eau du roi, le Saint-Laurent, l'Outaouais, la rivière des Français, le lac Huron, le lac Michigan, le Wisconsin et le Mississippi, ce qui était à peu près dans le temps. En 1730, par exemple, il fallait presque un an et demi au marquis de Beauharnais, gouverneur résidant à Québec, pour expédier un courrier au capitaine de Pradel, commandant du fort Rosalie, sur le bas Mississippi, et en recevoir une réponse (p. 11).

Dès le départ, à Trois-Rivières, devant les dignitaires, les majorettes et la fanfare, Raspail et ses compagnons ont pu prendre rapidement la mesure du défi qui les attendait. Il faut dire que le fleuve Saint-Laurent ne se laisse pas apprivoiser facilement. « Les jours se ressemblaient : le fleuve ne cessait de se montrer hostile. Une monotonie hargneuse. Vagues courtes et serrées, pluies fréquentes » (p. 38). Il a alors compris que le fleuve Saint-Laurent est l'empereur de l'Amérique du Nord et qu'il se comporte en conséquence. Après seulement quelques mètres à se battre contre les vagues, le vent, le courant et le froid, ils ont réussi à rejoindre, au prix d'un effort surhumain, une des bouées indiquant le chenal :

Affalés dans nos canots, après avoir abondamment écopé, nous avons pu enfin souffler. Nous étions éternués, la tête vide, les bras tremblants. Nous n'aurions pas tenu cinq minutes de plus, et qui sait, sans cette bouée, jusqu'où le vent et le courant nous auraient emportés à contresens de notre histoire. Sur le quai, la foule s'était dispersée. Je me demandais ce qu'elle pensait des maudits Français. Et le vieux Moïse [le fabricant de canot] ? Et l'abbé Tessier ? Le ciel s'était chargé de nuages noirs et bas... (p. 29-30).

« Maudits Français » ! L'expression était connue en 1949. Se sentant obligé d'en expliquer la signification, Raspail avait, avant même d'avoir mis le canot à l'eau, écrit ceci :

[C'est une] expression familière sur les rives du Saint-Laurent, point du tout inamicale, seulement une façon de rappeler, sur le mode mi-plaisant, mi-sérieux, que la France, après le traité de Paris, en rapatriant, sans trop de regrets, ses élites et tout ce qui composait le fondement de ces « arpens de neiges », les avaient laissés seuls face aux Anglais, avec, pour toute armature sociale, morale et administrative, leurs simples curés de paroisse, leurs bonnes sœurs, et leurs écoles catholiques, ce qui allait d'ailleurs les sauver (p. 27-28).

Ça prenait bien un « maudit Français » pour avoir compris l'essentiel de l'histoire des Canadiens et des Canadiens fran-

çais. C'est une de ces vérités historiques qui déplaisent, les «simples curés de paroisse», les «bonnes sœurs» et les «écoles catholiques» étant inlassablement associés à une grande noirceur déshonorante. C'est comme si l'auteur savait d'instinct que les plus humbles de nos bons curés et de nos bonnes sœurs ont été plus utiles à notre survie que ne le sera jamais tout un régiment formé d'intellectuels à l'esprit encombré mais au cœur vide. Oui, ça prenait un «maudit Français» pour raconter une histoire qui n'intéresse plus personne, au premier chef, les descendants de ces «maudits Français».

L'autre grande qualité de ce récit est ce mélange constant de la petite et de la grande histoire. C'est ainsi qu'il nous rappelle l'importance stratégique qu'avait l'île Mackinac :

Michilimackinac (en abrégé local: Mackinac) se traduit Grande Tortue en langue algonquine. De la taille de Port-Cros, ou de Bréhat, mais ronde et plus ramassée, haute sur l'eau, elle a la forme d'une carapace de tortue. Au temps des guerres franco-anglaises, puis des guerres anglo-américaines, celle de l'Indépendance et celle de 1812, on l'appelait le Gibraltar des Grands Lacs. Qui tenait Mackinac verrouillait le lac Michigan et pouvait interdire toute communication maritime entre le Huron et le Michigan. Les Français tenaient Mackinac et il en fut ainsi jusqu'en 1763 (p. 211-212).

Parfois, notre *petite* histoire, grâce à Raspail, se mêle à la *grande*:

Il ne restait aux Iroquois qu'à rassembler leurs convois de l'Outaouais, des dizaines de canots, des centaines de guerriers, à dévaler la rivière en anéantissant Ville-Marie au passage et à faire irruption sur le Saint-Laurent. Seul obstacle à la déferlante: le goulet du Long-Sault, encaissé, quelque chose comme les Thermopyles, Camerone, El Alamo. C'est là que Dollard des Ormeaux, à la tête de seize volontaires auxquels s'étaient joints Annaotaha et ses trente derniers guerriers, a décidé de prendre position (p. 90).

Bien que pagayant comme pas un, Raspail ne quitte jamais la terre ferme. Son histoire en est une enracinée et à hauteur d'homme. Il ne conte pas l'histoire de la Nouvelle-France du haut de ses connaissances livresques. Grâce à une plume inspirée, nous éprouvons la fatigue et les souffrances de sa brigade; nous arrivons à entrevoir la beauté de la nature dont nous ressentons aussi la violence; nous devinons leur crainte lorsque nos amis entendent, au loin, le grondement d'une chute ou d'un rapide. Ainsi, on peut aisément s'imaginer les jubilations et les tourments qui ont été ceux de Jolliet, de Marquette, de leurs équipiers et de tous les autres. Voilà comment on transforme un récit intéressant en une histoire fabuleuse. Il faut lire son récit racontant leur empoignade avec le rapide des Chats, situé plusieurs kilomètres à l'ouest d'Ottawa. C'est un classique du genre. «On ne l'aborde pas n'importe comment, écrit d'abord, Raspail, et encore moins facilement. En vue des Chats, dans les canots, les engagés se signaient et récitaient une prière, qui pour être courte, car le temps pressait, n'en était que plus ardente» (p. 118-119). Il poursuit :

Alors que l'affaire semblait gagnée, au deuxième dos de chat, le pépin. Un tourbillon inattendu, creusé en spirale, comme un entonnoir, a fait virer le canot de bord sur bord et l'a jeté dans un contre-courant vicieux qui le propulsait droit sous la cascade, une chaudière bouillante, hérissée d'écume, des tonnes d'eau qui tombaient en rideau du sommet. Il s'en fallait d'une quinzaine de mètres, ensuite, ensuite... Pas le temps d'y penser (p. 120).

«L'expérience, ajoute l'auteur, n'y jouait pas le moindre rôle. La mort frappait au hasard. On retrouvait rarement les corps, entraînés loin en aval. On dressait des croix de bois, au nom du souvenir, faites de troncs de pin grossièrement équarris, à la hâte» (p. 121). Raspail et ses amis ont cherché

ces croix qui ont jadis été plantées. Son récit d'aventure se transforme alors en exercice spirituel :

Nous en avons trouvé deux, Philippe et moi, au début de la montée, en allant reconnaître le sentier, puis deux encore au sommet du petit col à flanc de rocher qui surplombait la cascade avant de redescendre de l'autre côté. Nous les avons trouvées parce que nous les avons cherchées. Pèlerins aussi, nous étions. Il nous semblait inconcevable de ne pas en saluer au moins une parmi toutes celles qui avaient sacralisé ces lieux. La forêt les avait enfouies. Nous avons fouillé au bâton dès qu'un espace plat laissait supposer qu'autrefois il y avait là une petite clairière, comme un reposoir de procession. Nous les avons découvertes couchées sous la mousse et presque enterrées dans l'humus, leur bois pourri, spongieux, brisé en morceaux, mais toujours croix (p. 121-122).

Parlant de portage, Raspail et ses compagnons ont retrouvé un ancien *reposoir* qui permettait aux voyageurs d'y déposer leur canot afin de reprendre leur souffle : « Les reposoirs formaient un bien commun à tous, amis et ennemis, tels des puits dans le désert. Nous n'en avons pas rencontré d'autres. Celui-là était le dernier et nous étions les derniers à l'utiliser. Nous fermions la longue marche des brigades » (p. 123).

Il y avait cependant un autre défi aussi monstrueux que ne pouvaient l'être la descente des rapides et le portage. Raspail, comme tous les autres, a commis l'erreur de le sous-estimer, ce qui le rendait d'autant plus malfaisant. Les présentations faites, on a l'impression que l'auteur écrit au nom de tous ceux qui en ont souffert :

Nous avons planté le camp – les voyageurs disaient l'*encampement* – un peu plus loin, au sein d'une idyllique petite clairière peuplée d'écureuils qui filèrent se réfugier sur les hautes branches. D'autres habitants du lieu, moins charmants, se précipitèrent au contraire à notre rencontre. Il s'agissait d'énormes maringouins, non plus l'avant-garde, mais un fort détachement assoiffé de sang.

On ne lutte pas contre les maringouins. S'administrer des claques sur les parties nues du corps qu'ils attaquent ne sert à rien. Ils sont trop nombreux. Dès qu'on ouvre la bouche, ils s'y engouffrent en commando de guerre, piquant la langue et le palais, causant d'intolérables démangeaisons que je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi. Il n'existait que deux modes de défense, s'enduire de graisse animale sans oublier les lèvres, les oreilles et les narines, ou allumer le plus vite possible un feu qui produise beaucoup de fumée. Nous avons choisi la seconde solution (p. 97-98).

Plus on lit le livre, plus on en vient à penser que ce voyage n'était qu'un prétexte. En se prenant comme témoin principal, en nous racontant ce qu'il a vécu, ce qu'il a vu, ce qu'il en a pensé en 1949 et ce qu'il en a pensé en 2005, Raspail voulait nous raconter la fabuleuse histoire de l'Amérique française. À l'évidence, il y a des manières moins pénibles et hasardeuses que de suivre les pas des Amérindiens et des explorateurs. Il est en effet plus simple de se lancer à l'assaut des archives enterrées dans les bibliothèques que de se râper les genoux au fond d'un canot, que de s'écorcher les mains en tenant les avirons, que d'être dévoré vivant par les maringouins. Raspail et ses compagnons sont les derniers Français à avoir pu observer leur ancien empire. Ils sont les derniers témoins d'un monde aujourd'hui englouti. Raspail en était fort conscient : « Nous étions quelque chose comme des explorateurs posthumes, des découvreurs d'un monde disparu venus l'espace d'un court moment réveiller de très anciens souvenirs et aussitôt les emportant avec eux dans le sillage de leurs canots » (p. 48).

Ce n'est cependant pas seulement l'Amérique française qui renaît sous nos yeux, c'est aussi celle de l'époque où Raspail a entrepris son voyage, soit celle de l'après-guerre. Par exemple, on est étonné de l'omniprésence des religieux lors de la première partie du voyage. Dit autrement, Raspail ressuscite le vieux Canada français. Mobilisés par l'abbé Tessier,

nombre de prêtres, de frères, de sœurs l'accompagneront tout au long de la rivière des Outaouais, jusqu'à Ottawa. Une fois arrivée dans la capitale, un nouveau monde s'ouvre à lui : «Aucun représentant de l'épiscopat, cette fois – en changeant de rive on avait changé d'obédience, le roi George VI au lieu de Pie XII, et le bras long de l'abbé Tessier ne s'étendait pas jusqu'aux anglicans» (p. 106). Encore plus loin, nos quatre voyageurs reçoivent une visite pour le moins inattendue. Près de Green Bay, au Wisconsin, six sœurs et un prêtre en bicyclettes fendent l'air en leur direction, tels des spectres surgis du fond des âges :

Les six religieuses étaient Bretonnes, envoyées là il y a des lustres par leur maison mère de Redon et ne souhaitant plus y retourner. Le prêtre était canadien-français. Il s'appelait le père La Treille, curé de la paroisse catholique, très fier des *baffles* de son clocher et de sa collection de disques de sonneries de cloches (p. 257).

C'était comme si quelques descendants des coureurs des bois oubliés en forêt depuis des siècles rappiquaient !

Si le phénomène religieux est si présent dans cet ouvrage, ce n'est pas seulement parce que les missionnaires ont eu un rôle essentiel dans l'exploration de l'Amérique du Nord et dans la fondation de l'empire français ; ce n'est pas parce que ce voyage a pu se réaliser grâce à l'intervention de l'abbé Tessier ; ce n'est pas parce que la religion était encore très présente au Canada français en 1949 ; ce n'est pas non plus parce que Raspail et ses amis étaient plus ou moins croyants. Non, la religion est présente dans cet ouvrage parce que ce voyage avait aussi une valeur spirituelle, voire initiatique, pour ces quatre jeunes hommes. Confrontés à la peur, à la fatigue, aux tourments, mais aussi, ne l'oublions pas, témoins de la splendeur et du fragile équilibre de la nature, du profond silence des forêts, ce voyage était aussi intérieur. C'est d'ailleurs ce que souligne l'auteur à maintes

reprises, dont un certain soir, après une longue et épuisante journée, à quelques kilomètres en amont d'Ottawa :

Que font les scouts autour d'un feu ? Ils chantent, puis avant de se coucher ils prient en chantant. Cela n'a pas été notre pratique quotidienne. Sans doute, à vingt-trois ans, commençais-je à y croire un peu moins, et le plus souvent nous nous écroulions, épuisés, sitôt la dernière bouchée avalée, anéantis par le sommeil. Il y fallait une certaine ambiance rare, la plénitude, l'isolement, l'élan religieux jubilatoire qui se dégage d'un environnement naturel et vrai, comme si le monde venait d'être créé, le sentiment presque monastique de s'échapper de l'univers réel et d'être mis en la présence de Dieu. Un faisceau de conditions qui ne convergent qu'exceptionnellement. Ce soir-là, elles étaient réunies, et le chant montait dans le silence de la clairière (p. 99).

Pour ne pas se perdre, nos voyageurs pouvaient compter sur des cartes géographiques. Mais tout au long de son ouvrage, Raspail fait mention d'une « bible » à laquelle il a pu se fier. Une fois arrivés à l'île Thessalon, « nous nous sommes définitivement séparés des *engagés* et des *voyageurs*, et de tant d'autres compagnons qui nous avaient précédés sur ce chemin. Notre route, désormais, c'était plein sud-ouest, puis sud, vers le lac Michigan et le Mississippi » (p. 205). Il a alors rangé au fond de sa cantine *Les engagés du Grand Portage*, de Léo-Paul Desrosiers, sa « bible ». Mais ce n'est pas la seule chose dont Raspail a dû se séparer. « En quittant la rivière des Français, écrit-il, nous nous sommes également séparés du plus ancien des nos compagnons, le doyen de tous les *voyageurs*, Champlain, qui, pour sa part, en août 1615, avait mis cap au sud-est en direction de la Huronie, au fond de la baie Georgienne » (p. 185-186). Puis, « À Canahouga fut édiflée la première église catholique des Grands Lacs, où le père Caron célébra la messe en présence de Champlain et de milliers d'Indiens. Il avait cinq ans d'avance sur les puritains du *Mayflower* » (p. 186).

À l'île de Thessalon en direction de Mackinac, c'est alors que Marquette et Jolliet entrent en scène. La foi et la générosité du cœur du premier s'appuyaient sur les connaissances hydrographiques et la vigueur du second. Les deux étaient des voyageurs expérimentés et ils parlaient plusieurs langues amérindiennes. Raspail a donc pu se laisser guider grâce à sa deuxième « bible » tout aussi fiable que la première : les écrits du bon père conservés dans les *Relations des jésuites*, dont il cite les premières lignes :

Ce fut donc le 17^e jour de mai 1673, que nous partîmes de la mission de Saint-Ignace, où j'étois pour l'heure; la joie que nous avons d'estre choisis pour cette expédition animoit nos courages et nous rendoit agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir (p. 221).

Comme pour les inscrire eux aussi dans l'histoire, Jean Raspail a l'élégance de nommer les compagnons de voyage de Marquette :

Ils étaient sept, dans deux canots légers, le chef de l'expédition, Louis Jolliet, Jacques Largillier dit le Castor, Jean Thiberge, Pierre Moreau dit la Taupine, gouvernail du second canot, Jean Flattier, et le Chirurgien, ainsi nommé parce que, après avoir combattu à mort un grizzli, il s'était lui-même recousu ses blessures. Tous coureurs des bois expérimentés, le muscle dur, la parole brève, la patience mûre, coiffés de la tuque rouge et vêtus de peau d'élan (p. 221-222).

Après des semaines et des kilomètres de labeur acharné, Raspail se retrouve enfin sur le fleuve Mississippi. Mais ce fleuve, comme son frère, le Saint-Laurent, est capricieux, avec ses forts courants et ses crues intempestives. Les forêts touffues qui entouraient les Grands Lacs ont graduellement disparu au profit de la plaine de l'Ouest. Les Amérindiens ne connaissaient ni la source ni l'embouchure de la « Grande rivière ». Ils prédisaient même les pires cruautés à ceux qui tenteraient de les découvrir. Lisons Raspail à ce sujet :

C'est ainsi que les Français furent d'abord induits en erreur en entendant pour la première fois les Indiens faire allusion au fleuve et leur prédire tous les malheurs s'ils s'obstinaient à en percer le secret, c'est-à-dire savoir où il conduisait. Cela ne dura pas. Marquette, Jolliet, Cavalier de La Salle, déjà, étaient *modernes*. On a vu qu'ils n'hésitèrent pas, qu'ils passèrent outre et reconnurent le Mississippi pour ce qu'il deviendrait, pour ce qu'il est, un formidable moyen de communication, d'une force et d'une ampleur jamais vues, et une source inépuisable de richesse et de fertilité pour toutes ces immensités qu'il traversait (p. 297-298).

Je me permettrai une autre digression. Jean Raspail s'ajoute à la longue liste d'écrivains et d'historiens qui commettent un forfait qui m'horripile: minimiser, voire ignorer l'œuvre de l'explorateur incomparable qu'a été Louis Jolliet. Je rappelle que Jolliet est un enfant de la Nouvelle-France, né à Québec autour de 1645. Il n'est ni Français ni Américains. Donc, les premiers le boudent tandis que les seconds l'ignorent, tout comme nous d'ailleurs, sa postérité, ce qui ajoute l'insulte à l'injure. À ce sujet, Lionel Groulx tente d'expliquer ce qui pouvait bien pousser de jeunes hommes, tel Jolliet, à apprendre l'art de l'aviron avant même de savoir marcher :

Tout l'été, une partie de l'automne, défilent, dans les rues de la petite capitale, des ambassades indiennes, des missionnaires en robe glorieusement délabrée, des «canoeteurs» fameux, qui ont avironné sur les plus occidentaux des Grands Lacs. Tous ces hommes, les derniers surtout, incarnent aux yeux de la jeunesse, un idéal ensorceleur, idéal de force audacieuse, presque surhumaine².

Et le chanoine de conclure: «Avec Champlain, Talon, La Vérendrye, Jolliet reste l'un des plus grands constructeurs de l'empire français d'Amérique³.»

2 Lionel Groulx, *Notre grande aventure*, BQ, [1958] 1990, p. 227-228.

3 *Ibid.*, p. 253.

Revenant de son voyage sur le fleuve Mississippi, durant lequel il a parcouru plus de 5 000 kilomètres, Jolliet avait de grandes ambitions. Malgré sa spectaculaire réussite, il a été freiné par les manigances politiques quelque peu sournoises de Frontenac, celui-là même qui lui avait donné le mandat de trouver la route conduisant au grand fleuve. Devant les succès de Jolliet, un «vulgaire canadien», l'establishment français, dirions-nous aujourd'hui, a refusé de reconnaître ses succès à leur juste valeur :

Frontenac flaira le danger, écrivit aussitôt à Colbert que Jolliet, de mèche avec les Jésuites et l'intendant Duchesneau, tentait de ruiner les efforts de La Salle sur les Lacs. Il ajoutait que l'importance des explorations du Canadien avait été fort exagérée, et réclamait pour La Salle, dont il vantait les voyages, ce qu'il croyait que l'on dût refuser à Jolliet⁴.

Il a non seulement découvert la route menant, par le nord, au Mississippi, mais il a aussi été jusqu'à la baie d'Hudson en passant par le Lac-Saint-Jean, ainsi qu'au Labrador où il a fait la traite avec les Esquimaux. Son audace et son courage étaient tels que Louis XIV finira par reconnaître ses mérites en lui concédant en 1680 l'île d'Anticosti. Cette reconnaissance ne répare pas les injustices commises envers cet homme exceptionnel qui est mort comme il aura vécu, soit en disparaissant autour de l'an 1700 au large des îles Mingan. Il n'y a aucune statue et aucune rue à Montréal portant le nom de Louis Jolliet. La rue Jolliette et la station de métro du même nom, dont l'orthographe est différente, n'ont pas été baptisées en l'honneur de cet explorateur de premier ordre qu'a été le découvreur du Mississippi, mais plutôt en l'honneur de Bathélemy Joliette, le fondateur de la ville de... Joliette!

⁴ Alain Grandbois, *Né à Québec*, BQ, [1948] 2004, p. 186.

Cela dit, il reste que pour nous, Canadiens, Canadiens français, puis Québécois, la Conquête de 1760 et le traité de Paris de 1763 ont eu de tragiques conséquences. Entre autres, l'ardeur impétueuse qui a permis l'édification d'un immense empire a disparu. On ne sert pas la gloire de son roi comme on sert celle d'un roi étranger. Raspail, une fois rendu aux États-Unis, ressent ce deuil quand il écrit que «sur le terrain, rien ne subsistait. Le temps des Français n'a rien laissé, une sorte d'Atlantide qui se serait enfoncée dans l'humus américain. Avions-nous compté si peu? C'était une impression extrêmement frustrante, pour des Français engagés sur les chemins du roi» (p. 270).

Mais ce que nous savons moins est que cette défaite et ce traité ont aussi eu des effets dramatiques pour les Français qui étaient restés dans les forts situés à l'est du Mississippi et, surtout, je dirais, pour leurs alliés amérindiens. À ce sujet, l'auteur fait ce bouleversant récit: «1765, c'est l'année où les derniers détachements des compagnies franches de la Marine ont évacué la région, comme le traité de Paris l'imposait». Mais certains ont résisté:

Puis est arrivé George Washington, commandant des milices de Virginie et de l'Ohio au nom du roi George III, avec ordre de rendre la vie difficile aux colons français les plus déterminés, surtout s'ils s'entouraient de sauvages, ce qui n'était plus tolérable (p. 291).

Et Raspail de conclure cette épisode de l'histoire de la présence française en ce coin d'Amérique: «C'est ainsi que George Washington a commencé sa carrière, en s'attaquant aux Français...» (p. 292). C'est ce même Washington qui vaincra l'armée anglaise quelques années plus tard grâce au soutien de l'armée française. Voilà une douloureuse ironie dont seule l'histoire a le secret...

Si Raspail est sensible au sort des Français, il l'est aussi à celui des Amérindiens. Prétextant une course de canots que lui et ses compagnons ont gagnée face à des Amérindiens, pourtant, en principe, supérieurs en cette matière, il en profite pour décrire leur triste destin :

Je savais pourquoi nous avons gagné, parce que nous étions pétants de santé, entraînés comme des machines bien rôdées, Peaux-Rouges à plein temps, en quelque sorte, tandis que ces manœuvres de chantier, coupés de leur vie d'autrefois et jetés dans un monde étrangers, n'étaient plus, en cette circonstance, que des Indiens d'occasion. Un siècle et demi plus tôt, ils n'auraient fait de nous qu'une bouchée. Pas de quoi pavoiser... (p. 195).

Toujours aux États-Unis, l'auteur analyse les conséquences des vagues d'immigrations successives qui ont peuplé le *mid-west* américain :

[Les immigrants venant principalement du nord-est de l'Europe] s'étaient tous retrouvés là dans les dernières décennies du XIX^e siècle, submergeant les W.A.S.P. de Nouvelle-Angleterre qui s'étaient avancés jusqu'ici après s'être partagé les dépouilles des Français qui les avaient eux-mêmes précédés et dont ils n'avaient rien hérité, ni la langue, ni l'histoire, ni les façons, ni l'éléгант détachement des biens matériels et encore moins leur inclination fraternelle à l'égard des populations indiennes (p. 215).

Je rappelle que le voyage décrit dans *En canot sur les chemins du Roi* a été fait en 1949. Tout au long de leur descente du Mississippi, nos « maudits Français » ont dû s'adapter, pour le meilleur et pour le pire, à la réalité américaine. Comme au Québec et au Canada, à leur arrivée dans un village ou une ville des États-Unis, nombre de dignitaires et de curieux les attendaient pour les saluer, quand ce n'était pas pour les inviter à des banquets préparés en leur honneur. Or, écrira Raspail, qu'elle ne fut pas leur surprise de s'apercevoir qu'à

Helena (Arkansas), à Greenville (Tennessee), «lors des cérémonies organisées pour nous recevoir en grande pompe, les étiques troupes scoutes noires défilaient en queue de cortège, comme en surnombre, et cela nous a laissé une forte impression de malaise» (p. 325). Comme quoi, si les Amérindiens regrettent l'arrivée des Européens sur leur territoire, les Noirs regrettent, eux, d'y avoir été amenés...

L'intérêt du livre de Jean Raspail réside moins dans l'histoire proprement dite que dans la conviction que l'histoire, justement, est faite par des hommes en chair et en os. En définitive, pour peu que nous aimions l'histoire et les hommes qui la font, nous devons reconnaître que ces derniers ne font que suivre les sentiers qui ont été balisés par ceux qui les ont précédés. Les missionnaires, les engagés, les voyageurs, les trappeurs, les coureurs des bois et leurs alliés amérindiens ont donc bien leur travail : Raspail et ses amis ont atteint sains et saufs La Nouvelle-Orléans. Cette conviction de l'auteur jure avec notre époque qui s'est donnée corps et âme au recommencement perpétuel. Sachant cela, *En canot sur les chemins d'eau du Roi* est un ouvrage révolutionnaire.

Peut-être que le récit de Raspail comporte ici et là quelques erreurs ; peut-être qu'il exagère certains aspects, comme il en sous-estime peut-être d'autres ; peut-être que sa mémoire lui a joué des tours. Peu importe. D'abord, parce que c'est un bonheur de lire ce récit époustouflant autant qu'émouvant. Ensuite, parce qu'il nous raconte une partie de notre propre histoire ; une histoire fabuleuse faite de courage, de loyauté, d'abnégation, de vigueur, de détermination ; bref, une histoire de fous ! Et cette histoire est d'autant plus extraordinaire que, comme le souligne Lionel Groulx, se référant au voyage de Marquette et de Jolliet : «cette nouvelle portion d'empire, la France venait de la conquérir comme

les autres, sans déboursier un sou, ni tirer un coup de feu⁵.» Il est affligeant de penser que cet empire ait disparu précisément par ce qui avait fait sa gloire.

Grâce à une plume rompue aux voyages, portée par un vocabulaire riche, des sentiments nobles et une fougue solennelle, tout en nous faisant partager leurs misères, mais aussi leur grandeur et leur dignité, Jean Raspail a su pénétrer l'esprit de ces Français un peu fous qui ont débarqué en terre d'Amérique. Il nous permet de redécouvrir un monde que nous, leurs descendants, avons oublié. Ne serait-ce que pour ces raisons, nous devons lui en être éternellement reconnaissant.

⁵ Lionel Groulx, *op. cit.*, p. 253.

DAVID AUCLAIR

La bio-logique du nouveau management à l'école
Montréal, Les Éditions Varia, Collection Proses de
combat, 2016, 283 pages

LINO ZAMBITO

Le témoin
Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2016, 288 pages

(COLLECTIF)

Un peuple à genoux
Montréal, Éditions Poètes de brousse, 2016, 200 pages

YANICK BARRETTE

Paroles d'indépendance
Drummondville, Éditions du Québécois, 2016, 114 pages

GABRIELLE BRAIS HARVEY (DIR.)

*Cinq chantiers pour changer le Québec. Temps, démocratie,
bien-être, territoire, transition*
Montréal, Écosociété, 2016, 132 pages

GINETTE CHENARD

Le Sud des États-Unis. Rouge, Blanc, Noir
Québec, Éditions du Septentrion, 2016, 664 pages

JEAN-CHARLES PANNETON

Le gouvernement Lévesque, tome 1. De la genèse du PQ au 15 novembre 1976

Québec, Éditions du Septentrion, 2016, 360 pages

MARCELLE FERRON

Le droit d'être rebelle : correspondance de Marcelle Ferron avec Jacques, Madeleine, Paul et Thérèse Ferron

Montréal, Les éditions du Boréal, 2016, 640 pages

PIERRE DUBUC

Le droit au revenu de citoyenneté

Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 2016,
57 pages

Index des auteurs 2016

A

PIERRE ALLARD

L'université franco-ontarienne : des vœux pieux Avril 35

HANNE LETH ANDERSEN, LARS DAMKJÆR ET ANDRÉ GAULIN

Quelles langues parlerons-nous en 2030 ? Septembre 25

B

JEAN-FRANÇOIS BARBE

Histoire de l'assurance de personnes (CR) Mai-Juin 243

Braddock's Defeat (CR) Septembre 108

CARL BERGERON

Je serai un territoire fier et tu déposeras tes meubles (CR) Janvier 103

SÉBASTIEN BILODEAU

Les libéraux n'aiment pas les femmes (CR) Janvier 114

Voir son steak comme un animal mort.

Véganisme et psychologie morale (CR) Janvier 123

L'enjeu du nationalisme identitaire Avril 27

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

La médiocratie (CR) Avril 109

Se souvenir à l'heure des commémorations négatives Septembre 96

PHILIPPE BOUDREAU

Octobre 1995 – Tous les espoirs, tous les chagrins (CR) Mai-Juin 254

RENÉ BOULANGER

La Guerre de Sept Ans, 1756-1763 (CR) Février 123

Les Pitt. L'Angleterre face à la France, 1708-1806 (CR) Février 123

BIANCA BOURDEAU

Le sens du Devoir (CR) Novembre 124

NICOLAS BOURDON

Changer les règles du jeu (CR) Mars 117

GUY BOUTHILLIER

Ah! si seulement Wolfe revenait!

Janvier 13

STÉPHANE BROUSSEAUAnalyse de la portée économique du projet
pour le Québec

Mai-Juin 206

C**ALEXANDRE CADIEUX-COTINEAU**

Voir le monde avec un chapeau (CR)

JEAN CARETTE

Ces valeurs dont on parle si peu (CR)

Février 119

MARC CHEVRIER

L'anglais, langue nationale du Québec et de la... France

Avril 50

SIMON COUILLARD

Au pays fantôme de Jack Kerouac

Septembre 36

**MAXIME H. COUTURE, MARTIN LAGACÉ
ET FRANCIS DENIS**

Une mémoire blessée?

Septembre 91

D**MARTIN DAVID-BLAIS**

Le grand retour. Le réveil autochtone (CR)

Février 127

MARIE-CLAUDE DELISLE

Les tomates de la honte

Novembre 17

MARTINE DESJARDINS

Un évènement structurant pour le Québec!

Septembre 82

MOURAD DJEBABLA

La mémoire de la guerre 1914-1918 au Québec

Septembre 86

PIERRE DUBUC

La Charte de la langue française (CR)

Novembre 119

ROBERT DUCHESNE

Hydrocarbures : citoyens versus promoteurs

Mars 70

CAROLE DUPUIS ET JACQUES TÉTREULT

Des citoyens contestent la validité du Projet Énergie Est

Mai-Juin 181

IRÈNE DUPUIS

Ni légitime, ni crédible, ni opportun

Mai-Juin 145

F**ÉLISE FARINE**

L'identité gynile

Octobre 66

MARC FERLAND

Contribution du Canada et du Québec au réchauffement climatique	Mai-Juin	213
--	----------	-----

JEAN FERRETTI

En matière de francisation et d'intégration des immigrants Québec rate sa cible	Mars	18
--	------	----

LUCIA FERRETTI

Le démantèlement de la nation (chronique 9)	Janvier	17
Le démantèlement de la nation (chronique 10)	Mars	28
À la défense de Maurice Duplessis (CR)	Avril	112
Le démantèlement de la nation (chronique 11)	Mai-Juin	50
Retour sur les États généraux du Canada français (CR)	Septembre	115
Le démantèlement de la nation (chronique 12)	Octobre	35
Fidélité et espérance	Décembre	85
Le démantèlement de la nation (chronique 13)	Décembre	49

CATHERINE FOURNIER

Mon désir de révolution (CR)	Avril	120
------------------------------	-------	-----

G**BENJAMIN GAGNON**

La perception de la mondialisation néolibérale dans <i>L'Action nationale</i> de 1995 à 2005	Décembre	11
---	----------	----

LOUIS GILL

Endettement et austérité au Québec, fin 2015	Janvier	74
--	---------	----

L**RENAUD LAPIERRE**

Sortir des sentiers battus pour relancer l'indépendance et reprendre le pouvoir	Mai-Juin	17
--	----------	----

ROBERT LAPLANTE

Regarder la réalité en face	Janvier	4
Un projet de société	Février	4
L'enlisement	Mars	4
Délivré de soi-même	Avril	4
Le déni a assez duré	Mai-Juin	4
Le piège Énergie Est. Sortir de l'impasse des sables bitumineux (CR)	Mai-Juin	259
La route du Pays-Brûlé. Archéologie et reconstruction du patriotisme québécois (CR)	Mai-Juin	251
One nation one pipeline	Septembre	4
Courtiers en frayeurs	Octobre	4
Le BAEQ revisité (CR)	Octobre	106
La voie du grand détour	Novembre	4
Loi d'apartheid, condition d'apartheid	Décembre	4

MARTIN LEMAY

Berezina (CR)	Janvier	118
Nouvelle-France. Ce qu'on aurait du vous enseigner (CR)	Mars	122
Honoré Mercier – Discours 1873-1893 (CR)	Avril	123
Un fauteuil sur la Seine (CR)	Septembre	128
Les intellectuel.les au Québec (CR)	Octobre	124

GABRIELLE LEMIEUX

(avec Benoît Rheault et Christian Bizier)

Pourquoi un comité des relations internationales au Parti québécois ?	Mai-Juin	31
--	----------	----

DAVID LEROUX

L'indépendance au temps du carnaval	Janvier	44
L'anarchie expliquée à mon père (CR)	Mars	102
Coup de barre (CR)	Septembre	123
Le mal du Québec (CR)	Octobre	117

M**GUILLAUME MAROIS**

Mauvaise langue (CR)	Mai-Juin	238
----------------------	----------	-----

E.-MARTIN MEUNIER

Le dernier des chanoines	Décembre	74
--------------------------	----------	----

DENIS MONIÈRE

L'entrée en politique	Avril	15
Marine Le Pen prise aux mots : décryptage du nouveau discours frontiste (CR)	Avril	105
Pourquoi il faut clarifier le sens de la nation	Septembre	73
Pour une réforme du mode de scrutin	Octobre	74

P**MICHEL PAILLÉ**

Les « francophiles » du Canada anglais selon le ministre Jean-Marc Fournier	Septembre	19
--	-----------	----

MARTIN PÂQUET ET AL

Les Musées de la civilisation : une institution publique ou un entrepôt numérique ?	Mai-Juin	13
--	----------	----

GILBERT PAQUETTE

Erreur stratégique et conditions pour la relance d'un nouveau cycle politique	Janvier	56
Le 15 novembre 1976. Une victoire qui reste à concrétiser	Novembre	91

DANIC PARENTEAU

Trois piliers de la stratégie fédéraliste au Québec	Mai-Juin	93
---	----------	----

ROBIN PHILPOT

Vivement une politique étrangère québécoise	Mars	53
---	------	----

ÉRIC POIRIER

Mauvaise langue (CR)	Avril	130
----------------------	-------	-----

La langue française: une arme d'équilibre de la mondialisation, (CR)	Mars	11
---	------	----

L'affaire <i>Boulangerie Maxie's</i> et la « fatigue culturelle » du Québec	Septembre	11
--	-----------	----

ROBERT POUPART

L'État de droit et la république des croyants	Mai-Juin	267
---	----------	-----

R**FRANCE RÉMILLARD**

(avec Danielle Gagnon, Antoine Boivin et Pierre-Paul Sénéchal)

Projet inacceptable en raison de ses nombreux facteurs de risques pour le Québec	Mai-Juin	110
---	----------	-----

CHRISTIAN RIOUX

Réconcilier le nationalisme et la souveraineté	Novembre	67
--	----------	----

MICHEL RIOUX

Dans l'intimité du pouvoir. Journal politique 2012-2014 (CR)	Mai-Juin	230
---	----------	-----

Lève la tête, mon frère. Hommage à Pierre Falardeau (CR)	Avril	100
---	-------	-----

Le choc de deux géants	Novembre	11
------------------------	----------	----

MICHEL ROCHE

Sur les causes fondamentales de l'éclatement du mouvement indépendantiste	Février	35
--	---------	----

CHARLES-FÉLIX ROSS

Les conditions gagnantes pour une agriculture prospère	Février	15
--	---------	----

GUILLAUME ROUSSEAU

Droit à l'indépendance. Québec, Monténégro, Kosovo, Écosse, Catalogne (CR)	Janvier	96
---	---------	----

Stephen Harper. Un portrait (CR)	Février	114
----------------------------------	---------	-----

Pour une intégration compatible avec une vision nationale du développement économique	Mars	11
--	------	----

Libérons-nous de la mentalité d'assiégé (CR)	Octobre	122
--	---------	-----

Réforme du mode de scrutin et Constitution québécoise	Novembre	25
---	----------	----

S**DAVID SANTAROSSA**

L'anglais ou le son creux de la communication	Décembre	41
---	----------	----

MICHEL SARRA-BOURNET

La normalisation de la politique au Québec ?	Octobre	11
--	---------	----

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

L'université de la reproduction corporative Février 47

PIERRE-PAUL SÉNÉCHAL

Le voyageur sans bagage Avril 72

PIERRE SERRÉ

La descente aux enfers du NPD : l'effet niqab ? Février 28

(avec Jocelyne Couture)

Pour une intégration compatible avec une vision nationale du développement économique Mars 18

T**GILLES TOUPIN**

Cessons d'être des colonisés (CR) Septembre 119

CAMILLE TRUDEL

Sortir le Québec de la torpeur Novembre 37

DANIEL TURP

De l'impérieuse nécessité d'approfondir la recherche sur le projet d'indépendance nationale du Québec Février 63

V**PIERRE VENNAT**

Fernand Daoust. Bâtitseur de la FTQ (1964-1993) (CR) Mars 127

MARTINE OUELLET

DÉPUTÉE DE VACHON



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

martineouellet.quebec



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442

Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



Gabriel Ste-Marie
Député fédéral de Joliette



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

Circonscription
436, rue St-Viateur
Joliette (Québec) J6E 3B2

Tél. : 450 752-1940
Télec. : 450 752-1719
Sans frais : 1 800 265-1940

Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca





le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie



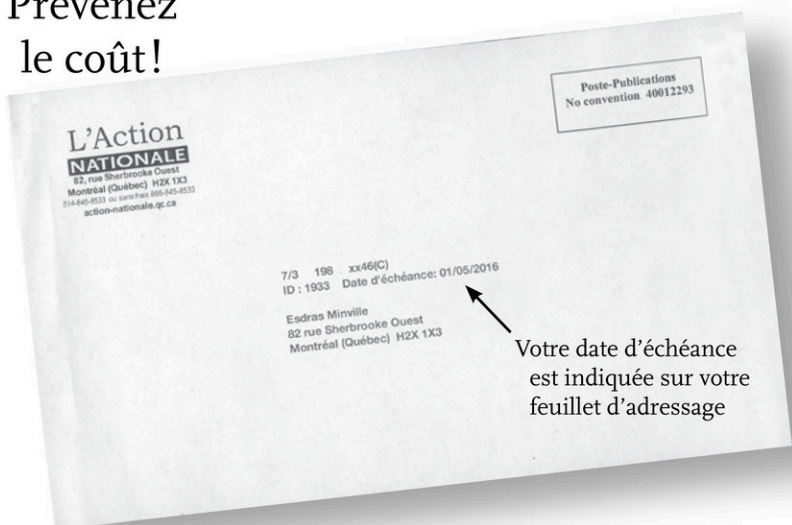
Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance-vie



Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
819-375-4881 - 1-800-821-4881

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

** VISA, MASTERCARD ou paiement PAYPAL

L'ACTION NATIONALE

EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca

TABLEAU D'HONNEUR
DES DONATEURS ET LÉGATAIRES
DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant près de 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

MEMBRES **B**ÂTISSEURS **É**MÉRITES

PLUS DE 50 000 \$

**François
Beaudoin**

**Gaston
Beaudry †**

**André
Véronneau**

MEMBRES **G**RANDS **B**ÂTISSEURS

DE 25 000 \$ À 49 999 \$

Hector Roy †

MEMBRES **B**ÂTISSEURS

DE 5 000 \$ À 24 999 \$

Dominique Bédard †

Bernard Lamarre †

Jacques C. Martin

Paul Mainville †

Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

DE 1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah	Marcel Henry	Estelle Monette †
André Baillargeon	Benoît Houde	Lucie Monette
Jean-François Barbe	Gérard N Houle	Réjean Néron
Luc Bertrand	Marcel et Hélène Jacob	Reginald O'Donnell
Antoinette Brassard	Henri Joli-Cœur	Pierre Karl Péladeau
Charles Castonguay	Bryan L'Archevêque	Gilles Pelletier
Jacques Cardinal	Marc Labelle	Réal Pilon
Bernard Courteau	Bernard Landry	Richard Rainville
Guy Cormier	Isabelle Laporte	Ivan Roy
Richard Côté	Maurice Leboeuf	Paul-Émile Roy
Harold Dumoulin	Laurent Mailhot	Rita Tardif
Lucia Ferretti	Pauline Marois	Robert G. Tessier †
Yvon Groulx	Michel Moisan	André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard	Bob Dufour	Louis Morache
Patrick Allen †	Yves Duhaime	Rosaire Morin †
François-Albert Angers †	Marcel Fafard	Gilbert Paquette
Gaston-A. Archambault †	Nicole Forest	Jacques Parizeau †
Jean-Paul Auclair †	Raymond Gagnier	Hubert Payne
Paul Banville	Léopold Gagnon	Fernand Potvin
Yvan Bédard †	Romain Gaudreault	Arthur Prévost †
Jacqueline Claire Binette	Henri-F. Gautrin †	Ghislaine Raymond-Roy
Henri Blanc	Claude Ghanimé	René Ricard
Gilles Blondeau	Paul Grenier †	René Richard †
Charles Eugène Blier	Michel Grimard	Dominique Richard †
David Boardman	Isabelle Lamarche	Jacques Rivest
Marcelle Brisson	Lucie Lafortune †	Jean-Denis Robillard
Henri Brun	Anna Lagacé-Normand †	Ginette Simard
Jean-Paul Champagne	Denis Lazure †	Michel Taillefer
Jean-Charles Claveau	Isabelle Le Breton	Claudette Thériault
Roch Cloutier	Richard Leclerc	Serge Therrien
Robert Comeau	Jacques Libersan	Marcel Trottier †
Normand Cossette	Clément Martel	Réal Trudel
George Coulombe	Yvon Martineau †	Denis Vaugeois
Louis-J. Coulombe	Marcel Masse †	Claude-P. Vigeant
Gérard Deguire	Roger Masson	Madeleine Voora
André Dubuc	Daniel Miroux	

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* (1917-1929) et de *L'Action nationale* jusqu'à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Michel Sarra-Bournet

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Anne-Michèle Meggs

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Robert Comeau

Charles-Philippe Courtois

Myriam D'Arcy

Catherine Fournier

Henri Laberge

Tania Longpré

Jacques Martin

Danic Parenteau

Mélissa Pilon

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2016

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>	145 \$ <i>(126,11 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	50 \$ <i>(43,49 \$ + taxes)</i>	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>
Institution	145 \$ <i>((126,11 \$ + taxes)</i>	240 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications—Enregistrement N° 09113